



RAPPORT DE LA CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE DES AMÉRIQUES ET DE LA VINGTIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE

San José, Costa Rica
29-31 octobre 2019



SÉRIE DOCUMENTS OFFICIELS N° 104

Qu'est-ce que l'IICA?

Il y a plus de 75 ans, un groupe de visionnaires ont constaté la nécessité de doter le continent américain d'un organisme spécialisé en agriculture ayant pour mission de promouvoir le développement agricole et le bien-être rural. Cette mission est toujours d'actualité.

C'est ainsi qu'est né l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) qui, au fil des ans, a réussi à relever des défis de taille, à saisir des occasions porteuses et surtout, à évoluer pour devenir un organisme de coopération technique international qui répond sans cesse aux nouvelles exigences du secteur agricole.

Notre **mission** est de *stimuler, de promouvoir et de soutenir les efforts des États membres pour le développement agricole et le bien-être des communautés rurales au moyen de la coopération technique internationale d'excellence.*

Notre **vision** est *d'être une institution moderne et efficace fondée sur une plateforme de ressources humaines et des processus susceptibles de mobiliser le savoir disponible dans la région et dans le monde, afin de parvenir à une agriculture compétitive, inclusive et durable, à même de tirer parti des opportunités, afin de contribuer à la croissance économique et au développement, et de promouvoir un plus grand bien-être des communautés rurales et une gestion durable de son capital naturel.*

Nous fournissons des services de coopération à travers une collaboration étroite et constante avec nos 34 États membres, dont nous prenons en charge les besoins avec diligence. Sans aucun doute, notre atout le plus précieux est l'étroite relation que nous maintenons avec les bénéficiaires de notre travail.

Nous possédons une vaste expérience dans des domaines tels que la technologie et l'innovation au service de l'agriculture, l'inspection et le contrôle de la sécurité sanitaire des aliments, la production et le commerce agroalimentaires, le développement rural, la gestion des ressources naturelles et la formation professionnelle.

Nous nous sommes engagés à obtenir des résultats. Le Plan à moyen terme 2018-2022 permet de faire évoluer notre modèle de coopération technique afin de nous positionner encore davantage comme une organisation vouée à atteindre des résultats concrets et visibles grâce à notre spécialité qui est de faciliter les transformations positives dans les secteurs agricole et rural de nos États membres.



**RAPPORT DE LA CONFÉRENCE DES
MINISTRES DE L'AGRICULTURE DES
AMÉRIQUES ET DE LA VINGTIÈME
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE**

San José, Costa Rica

29-31 octobre 2019

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), 2020



Rapport de la Conférence des ministres de l'Agriculture des Amériques et Vingtième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'Agriculture de l'IICA est publié sous licence Creative Commons.

Attribution – Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO)
(<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>)

Basée sur une oeuvre qui se trouve sur le site www.iica.int

L'IICA encourage une utilisation légitime du présent document. Celui-ci doit être cité, le cas échéant, de manière appropriée.

Cette publication est également disponible en format électronique (PDF) sur le site web de l'Institut: <http://www.iica.int>.

Coordination éditoriale : Patricia Ross et Silvia Gutiérrez

Traduction : Elisabeth Roure

Conception graphique : Carlos Umaña

Conception de la couverture : Carlos Umaña

Impression : Imprimerie de l'IICA

Rapport de la Conférence des ministres de l'Agriculture des Amériques et de la Vingtième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'Agriculture / Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture. – San José, C.R. : IICA, 2020.

160 p. ; 21x16 cm. – (Série Documents Officiels / IICA, ISSN 1018-7103; no. 104)

ISBN: 978-92-9248-876-5

Document également publié en anglais, en espagnol et en portugais

1. Coopération internationale 2. Organisation internationale
3. Aide technique 4. Agriculture I. IICA II. Titre III. Série

AGRIS
E14

DEWEY
338.181

San José, Costa Rica

2020

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

PROCÈS VERBAL DE LA CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE DES AMÉRIQUES ET DE LA VINGTIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL	7
Cérémonie d'ouverture	9
Conférence des ministres de l'Agriculture des Amériques "Semons dès aujourd'hui l'agriculture de demain"	17
Vingtième réunion ordinaire du Conseil	47
Séance préparatoire	49
Première séance plénière	55
Deuxième séance plénière	73
Séance de clôture	89
RÉSOLUTIONS	91
SIGNATURE DU RAPPORT	121
ANNEXES	125
Annexe 1. Engagements pour l'avenir de l'agriculture des Amériques	127
Annexe 2. Ordre du jour	133
Annexe 3. Liste des participants	135
Annexe 4. Personnel de la réunion	155

**PROCÈS VERBAL DE LA CONFÉRENCE DES
MINISTRES DE L'AGRICULTURE DES
AMÉRIQUES ET DE LA VINGTIÈME RÉUNION
ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN
DE L'AGRICULTURE (LE CONSEIL)**

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Ouverture

L'ouverture de la Conférence des ministres de l'Agriculture des Amériques et de la Vingtième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) commence le 29 octobre 2019 à 17h15 à l'Auditorium national du Musée des enfants, à San José, au Costa Rica, en présence de Monsieur Carlos Alvarado Quesada, Président de la République du Costa Rica ; de Monsieur Luis Renato Alvarado Rivera, Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica ; de Monsieur Manuel Ventura Robles, Ministre des Affaires Étrangères et du Culte du Costa Rica, et de Monsieur Manuel Otero Justo, Directeur général de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA).

Allocution de Monsieur Manuel Otero Justo, Directeur général de l'IICA

Le directeur général de l'IICA souhaite à tous les participants une chaleureuse bienvenue à la Conférence des ministres de l'Agriculture des Amériques et à la Vingtième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) 2019.

Il indique que cette réunion permettra au Costa Rica, pays siège de l'Institut depuis près de huit décennies, d'être au cœur des débats sur des questions cruciales pour l'avenir de l'agriculture, comme l'insertion dans le commerce régional et international, l'incorporation de plus de technologie et l'acquisition de nouvelles compétences pour produire de façon plus durable.

Il affirme que c'est dans une agriculture technifiée et durable que se trouvent les solutions aux problèmes les plus pressants de la planète, comme tout ce qui a trait à l'environnement, aux crises énergétiques, à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, à la pression exercée sur les ressources naturelles et sur la biodiversité, à la pauvreté et aux migrations de masse, auxquels vient encore s'ajouter le défi de nourrir 9 milliards d'êtres humains en 2050. C'est pour cela, ajoute-t-il, que l'Institut souligne le rôle central que doit jouer l'agriculture des Amériques dans le programme mondial. Devant

cette situation, il lance un appel aux ministres de l'Agriculture afin de coordonner ces efforts. Il exprime sa solidarité envers Monsieur Michael Pintard, Ministre de l'Agriculture et des Ressources marines des Bahamas, à la suite des dommages causés par l'ouragan Dorian dans son pays, en Août 2019.

Il félicite le gouvernement du Costa Rica pour l'obtention du Prix environnemental du système des Nations Unies, "Champions de la Terre", décerné pour les efforts déployés par le pays en vue de la préservation de la biodiversité et de la décarbonisation.

Il précise que l'IICA a progressé dans son processus de modernisation, en vue de fournir à ses États membres des solutions de qualité. Des mesures ont été prises d'austérité, de débureaucratization, d'assouplissement et d'installation d'une culture des processus, qui ont permis de réorienter des ressources vers des activités véritablement productives. Il ajoute que cinq programmes d'action continentale ont été mis en œuvre, que deux thèmes transversaux ont été mis au point, qu'une plus grande interaction avec le secteur privé, la société civile, la communauté scientifique et l'université a été favorisée, ce qui a transformé l'IICA en un réseau de réseaux qui coordonne et améliore les connaissances ; le Centre d'interprétation de l'agriculture de l'avenir (CIMAG) a été inauguré et on a assisté à la création du premier *Fab Lab* pour l'agriculture, de la plateforme *IICA Microsoft Play* et des réseaux continentaux de Bioéconomie et AgriTech.

Il termine en soulignant qu'aura lieu, dans le cadre du Conseil, la Conférence des ministres de l'Agriculture des Amériques, dont le slogan est "Semons dès aujourd'hui l'agriculture de demain". Il dit encore que les conclusions de cette conférence seront essentielles pour guider les travaux de l'Institut dans trois domaines importants pour l'agriculture de l'Amérique Latine et des Caraïbes : a) les opportunités d'inclusion rurale à l'ère numérique ; b) les nouveaux équilibres entre compétitivité et durabilité ; et c) la santé, la sécurité sanitaire et la qualité pour l'avenir du commerce.

Enfin, il ajoute qu'aujourd'hui, les représentants des États membres sont reçus par un IICA prêt à affronter l'avenir et qui avance dans la voie de solutions meilleures et nouvelles pour les aider à relever les défis du secteur agricole et rural des Amériques.

Allocution de Monsieur Luis Renato Alvarado Rivera, Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica indique qu'il est nécessaire d'adapter l'agriculture aux temps

modernes, et qu'il y a lieu, pour ce faire, de développer la technologie et l'innovation, et d'accroître l'efficacité des stratégies pour alimenter la population mondiale.

Il précise que cette tâche incombe principalement au secteur de l'agriculture familiale, qui compte environ 500 millions de personnes, et que les États ont la responsabilité d'offrir leur aide aux petits agriculteurs que les politiques internationales obligent à une concurrence dans des conditions inégales. Il ajoute qu'il faut absolument combler le fossé qui existe en matière de financement par exemple, et favoriser de nouvelles opportunités pour les femmes et pour les jeunes. Il souligne que, si le commerce et les prix ne sont pas justes, les agriculteurs continueront de vivre dans la pauvreté.

Le moment est venu, dit-il, de repenser le secteur et de provoquer le changement, pour que les nouvelles politiques n'excluent pas l'agriculture familiale. Il affirme que les solutions ne passent pas seulement par la technologie, mais aussi par la création de nouvelles politiques de développement et de commerce. Il assure que, si nous voulons semer dès aujourd'hui l'agriculture de demain, nous devons favoriser une plus grande transformation des activités agricoles.

Allocution de Monsieur Carlos Alvarado Quesada, Président de la République du Costa Rica

Le président de la République du Costa Rica souhaite la bienvenue aux participants ; il ajoute que c'est un honneur d'accueillir la Conférence des ministres de l'Agriculture des Amériques au Costa Rica et remercie l'IICA d'en être l'hôte.

Il insiste sur l'importance que revêt l'agriculture pour l'humanité, souligne le travail des producteurs agricoles et rappelle que la civilisation moderne naît de l'agriculture. L'alimentation, dit-il, est tellement importante que la consommation minimum de calories est utilisée comme paramètre pour classer la population pauvre en deux groupes : pauvreté ou pauvreté extrême.

Il souligne que l'agriculture a de formidables défis à relever, ce qui permet aussi d'atteindre des réussites formidables, comme celles qui doivent émaner de la Conférence des ministres de l'Agriculture des Amériques et des partenariats stratégiques projetés, comme celui avec l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), par exemple.

Il signale que des défis sont à relever, comme la croissance de la population, les changements climatiques et la nécessité d'attirer les nouvelles générations vers le

secteur agricole. Il cite, pour exemple, l'âge moyen d'un caféiculteur, 55 ans, et se dit préoccupé par la relève. Il précise qu'au Costa Rica, d'une manière générale, 12% de l'emploi correspond au secteur agricole, mais il souligne que, si l'on ne tient pas compte de la zone métropolitaine, ce pourcentage s'élève à 33%, et qu'il existe trois régions du pays où plus de 50% de l'emploi formel correspond à ce secteur, qui représente ainsi un élément clé de la réduction des inégalités territoriales.

Il ajoute que le moment est venu d'abandonner l'idée que l'agriculture est chose du passé, et qu'il faut, pour cela, soutenir le secteur agricole dans des domaines comme l'accès au crédit, la valeur ajoutée, le transfert de technologies, l'agriculture bio et l'insertion des femmes, entre autres. Il souligne qu'à l'heure actuelle, un gouvernant se doit d'offrir un soutien ferme au secteur agricole et à l'agriculture en général.

Il renouvelle enfin son soutien à son ministre de l'Agriculture et de l'Élevage et à cette conférence dont il espère que les résultats mèneront à des actions visant à améliorer l'agriculture des Amériques.

Officialisation des accords

Accord général de coopération technique entre 4-H et l'IICA

L'accord général de coopération technique est signé entre 4-H et l'IICA, afin de renforcer les capacités et de former de jeunes leaders, afin d'accélérer l'amélioration de l'agriculture et du développement rural.

La directrice exécutive de 4-H Canada, Shannon Benner, explique que cet Accord est signé avec l'IICA dans le but de poursuivre l'objectif de 4-H : autonomiser les jeunes pour en faire des leaders responsables et engagés, et des collaborateurs qui réussiront un changement positif dans le monde qui les entoure.

Le directeur général de l'Institut se félicite de la signature de cet accord de soutien des femmes et des jeunes, qui jouent un rôle de leaders pour changer l'agriculture des Amériques.

Dans le cadre de la cérémonie de signature du Protocole d'accord, un témoignage est présenté, celui de Montserrat Prado, une jeune femme rurale costaricienne, témoin d'honneur de la cérémonie. Elle est membre et cofondatrice de Ditsö Café, une entreprise familiale productrice d'un café spécial de la zone de Tarrazú, au Costa Rica,

certifié NAMA Café de Costa Rica (action d'atténuation nationalement appropriée) et du Programme écologique Drapeau Bleu du secteur agricole.

Accord général de coopération technique entre l'Université du Costa Rica (UCR) et l'IICA

L'accord général entre l'IICA et l'UCR est signé dans le but de favoriser le développement scientifique et la création d'innovations technologiques susceptibles de favoriser de meilleures conditions de bien-être social pour les populations rurales, grâce à la mise en œuvre de projets à retombées nationales et régionales.

Monsieur Henning Jensen, Recteur de l'UCR précise que la signature de cet accord dans le cadre de la Conférence des ministres de l'Agriculture des Amériques consolide les compétences de cette université en matière de coopération technique et de recherche sur les questions liées à l'inclusion rurale à l'ère numérique, à l'équilibre entre production et durabilité, et à l'interaction entre santé, sécurité sanitaire et commerce.

Le directeur général de l'Institut indique que, depuis qu'il a connu le Costa Rica en 1976, alors qu'il venait prendre part au programme d'études de troisième cycle du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) à Turrialba, il a rencontré de grands spécialistes de l'UCR et reconnu le prestige de cette université qui ne fait que grandir. Il assure que ce partenariat renforce l'engagement de l'IICA à collaborer avec le secteur universitaire pour créer et transférer le savoir, afin de repenser l'agriculture dont les Amériques ont besoin.

Protocole d'accord entre Corteva Agriscience et l'IICA

Le Protocole d'accord entre Corteva Agriscience et l'IICA est signé. Il témoigne du rôle crucial joué par les partenariats public-privé dans les initiatives de développement agricole, et de l'engagement à œuvrer dans les domaines d'intérêt partagé en faveur du développement agricole et du bien-être rural des Amériques.

Madame Ana Claudia Cerasoli, Présidente de Corteva Agriscience pour la région Mésoandine, remercie l'Institut pour son invitation et souligne l'importance de la signature de cet accord qui permet d'aider les producteurs, d'autonomiser les femmes rurales et de faciliter l'accès aux marchés, aux moyens de production et aux technologies. Elle ajoute que Corteva Agriscience, entreprise agricole indépendante, travaille depuis l'année dernière avec l'IICA, qu'elle a aidé à publier le livre "*Luchadoras: Mujeres rurales en el mundo*".

Le directeur général de l'Institut précise que, pour l'IICA, il est essentiel de resserrer les liens avec les entreprises du secteur privé, car ce sont elles qui assument les risques du développement des technologies.

Protocole d'accord entre l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et l'IICA

Le Protocole d'accord entre l'OMT et l'IICA est signé. Il vise à encourager le développement de l'agrotourisme, un créneau clé pour la stimulation de l'économie et la durabilité environnementale dans les territoires ruraux, grâce à des stratégies permettant de créer des emplois en milieu rural, d'attirer des investissements et de coordonner les chaînes agricoles et l'activité touristique.

Le secrétaire général de l'OMT, Zurab Pololikashvili, indique que cette institution est l'organisme des Nations Unies chargé de promouvoir un tourisme durable et accessible à tous. Il signale que l'année prochaine, l'OMT va organiser un événement de tourisme rural et d'écotourisme, et que la présence des ministres de l'Agriculture et du Tourisme y est souhaitée.

Le directeur général de l'IICA affirme que, pour l'Institut, il serait très important d'être le siège de cette réunion, si le Conseil est d'accord. Il ajoute que l'IICA œuvre dans l'agrotourisme, et que ce partenariat est une grande opportunité de renforcer les actions institutionnelles en la matière.

Clôture

La cérémonie d'ouverture de la Conférence des ministres de l'Agriculture des Amériques et de la Vingtième réunion ordinaire du Conseil prend fin le 29 octobre 2019 à 19h10.

**CONFÉRENCE DES MINISTRES DE
L'AGRICULTURE DES AMÉRIQUES "SEMONS
DÈS AUJOURD'HUI L'AGRICULTURE DE
DEMAIN"**

CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE DES AMÉRIQUES “SEMONS DÈS AUJOURD'HUI L'AGRICULTURE DE DEMAIN”

Ouverture

La Conférence des ministres de l'Agriculture des Amériques “Semons dès aujourd'hui l'agriculture de demain” commence le 30 octobre 2019 à 8h30, dans les salles États-Unis et Canada, au siège de l'Institut interaméricain de coopération pour l'Agriculture (IICA), à San José, au Costa Rica.

Le secrétaire technique des organes de direction de l'Institut souhaite la bienvenue aux délégations des États membres de l'IICA, ainsi qu'aux invités des différentes institutions qui participent à la Conférence.

Il rappelle que depuis 2010, l'Organisation des États américains (OEA) reconnaît le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) comme le principal forum ministériel d'analyse et de mise au point de consensus sur les politiques et les priorités stratégiques en vue d'améliorer le secteur agricole et la vie rurale sur le continent.

Il explique que la Conférence se déroule autour de trois réunions à thèmes et qu'à la fin, le directeur général de l'Institut en tirera les conclusions. Il informe que l'IICA préparera ensuite un rapport de la Conférence, assorti d'une proposition d'engagements qui seront le reflet des consensus atteints par les États membres sur les questions traitées. Il précise que ces engagements n'auront pas de caractère contraignant, mais qu'ils serviront de guide pour les actions futures au service d'une meilleure agriculture. Il explique que ce document sera envoyé à tous les États membres de l'Institut pour susciter commentaires et observations et que tout ce qui aura été reçu figurera au rapport officiel de cette réunion ministérielle.

Bienvenue du directeur général de l'IICA

Le directeur général remercie toutes les délégations pour leur présence dans la Maison de l'agriculture des Amériques. Il met l'accent sur l'importance des délibérations dans le cadre de cette réunion, puisqu'elles sont le moyen fondamental d'orienter l'action de l'Institut.

Il commence son exposé technique par souligner la nécessité de rompre le cercle vicieux créateur de pauvreté et d'exclusion en Amérique Latine et dans les Caraïbes (ALC). Il

explique que 46,4% de la population rurale de cette région, soit 59 millions de personnes, sont des populations rurales en situation de pauvreté et que les niveaux d'exclusion des femmes sont encore supérieurs.

Il propose une industrialisation intelligente de l'agriculture qui ajoute de la valeur par la production d'aliments de qualité, socialement responsable et qui n'engendre pas l'isolement du secteur agricole. Il affirme que, devant cette situation, l'Institut encourage une vigoureuse coordination et des dialogues intersectoriels avec d'autres ministères et secteurs, comme la santé, le commerce, le développement social et l'environnement.

Il conseille de capitaliser au maximum les opportunités offertes à l'agriculture par les nouvelles technologies et il souligne que la part de marché (*market share*) du secteur agricole des Amériques est de 26%, ce qui signifie que le continent américain est la plus grande région exportatrice nette d'aliments au monde. Il ajoute que la région possède 50% de la biodiversité de la planète, qu'elle crée 16% des emplois mondiaux, qu'elle occupe 33% des terres disponibles et qu'elle dispose de 35% de la totalité des ressources hydriques, ce qui implique qu'il faut absolument aller vers une intensification durable, capable de protéger l'expansion de la frontière agricole.

Le directeur général mentionne l'importance que revêt, pour l'Institut, le Programme de bioéconomie et il compare le taux de croissance des produits bio (7,5%) avec celui des produits traditionnels de l'agriculture (2,5%). Concernant les moyens de production biologiques, il indique que le marché mondial croît à un taux annuel de 15%, auquel participe l'ALC avec une part de marché de 120 millions de dollars américains. Il joute aussi que cette région possède 20% de la surface mondiale totale consacrée à la culture de produits bio, et qu'elle participe largement aux marchés mondiaux. Il fait également référence aux bioraffineries, comme exemple d'industrialisation intelligente de l'agriculture, qui parient sur une production d'énergie plus propre et renouvelable. Il met l'accent sur le cas de pays comme le Brésil, deuxième producteur mondial de bioéthanol après les États-Unis et leader, avec l'Argentine, de la production de biodiesel. Il mentionne aussi le cas de la Colombie, seul pays d'Amérique Latine à utiliser le diesel à l'huile de palme.

Selon lui, les exemples mentionnés font partie d'une véritable révolution amorcée il y a plus de 20 ans en ALC ; la région doit innover en matière de chaînes de valeur des industries de produits pharmaceutiques, des cosmétiques, des plastiques et des nutraceutiques.

Il fait remarquer que, pour tirer parti des potentiels de l'agriculture de la région et faire en sorte qu'elle devienne un moteur du développement, il faut absolument relever les grands défis qui ont, dans le passé, limité son rendement, comme : a) les écarts en matière de productivité ; b) la faible utilisation des ressources biologiques ; c) la détérioration de l'environnement et des ressources naturelles ; d) le peu de disponibilité et l'accès limité à des facteurs et des services de soutien à l'agriculture familiale ; et e) la pauvreté et l'inégalité qui règnent dans les territoires ruraux, entre autres.

Il parle ensuite de l'importance des trois forums qui auront lieu dans le cadre de la Conférence et dont les thèmes portent sur les impacts des nouvelles technologies numériques sur l'agriculture et la ruralité, sur la façon dont la bioéconomie peut résoudre le dilemme entre productivité et durabilité, et sur les mesures incontournables en vue de tirer parti des opportunités commerciales.

Au sujet de la première table ronde, sur "Les opportunités d'inclusion rurale à l'ère numérique", il souligne la nécessité, pour les producteurs, d'avoir accès aux nouvelles technologies grâce à des formations et à une redéfinition des stratégies de vulgarisation, en y incluant les femmes et les jeunes. Les nouvelles technologies, dit-il, permettent de prévoir, non seulement les nouveaux scénarios économiques et de production, mais aussi les transformations cruciales des schémas d'implantation des populations et de l'activité économique. Il précise aussi que l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), en combinaison avec la bioéconomie, a déjà produit des changements positifs dans les caractéristiques et les conditions de l'emploi agricole et rural de la région.

Pour ce qui est du deuxième forum, intitulé "Vers de nouveaux équilibres entre productivité et durabilité", il indique que pour trouver ces équilibres, la bioéconomie offre de nombreuses opportunités d'améliorer le rendement environnemental des processus de production et de les remplacer par des alternatives fondées sur le carbone renouvelable (biomasse). Il précise que la bioéconomie, en plus de recycler les ressources, favorise la valeur ajoutée et les avantages économiques qui en découlent pour la population. Il prévient qu'il est incontournable de débattre la question de savoir comment incorporer la bioéconomie dans les stratégies et plans de développement de l'agriculture, tout en reconnaissant les différentes réalités agroécologiques et institutionnelles du continent, en y ajoutant la dimension environnementale comme source de compétitivité sur les marchés internationaux, et en assurant une répartition équitable de ses bénéfices.

Concernant la troisième table ronde, “La santé, la sécurité sanitaire et la qualité pour l’avenir du commerce”, selon lui, il est essentiel de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle grâce à des stratégies de positionnement sur le marché international, afin de promouvoir la qualité des aliments. Il rappelle que depuis 40 ans, l’IICA met en œuvre le Programme de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments (SAIA) et qu’il continuera de le faire.

Le directeur général de l’IICA conclut en disant que, pour transformer l’agriculture des Amériques, il est nécessaire de continuer à consolider la relation avec le secteur privé et d’œuvrer ensemble afin de semer dès aujourd’hui l’agriculture de demain.

Forum 1 : Les opportunités d’inclusion rurale à l’ère numérique

La modératrice Patricia Vildosola, éditrice du magazine El Campo del diario El Mercurio de Chile, présente le thème en énumérant les différents outils numériques disponibles pour l’agriculture. Elle insiste sur les principaux défis et sur les opportunités d’inclusion rurale.

Elle annonce que l’objectif du forum est d’analyser les questions motivantes suivantes :

- Quelles actions nationales et internationales doivent être encouragées en vue d’une meilleure utilisation des opportunités offertes par l’ère numérique à la ruralité et à l’agriculture ?
- Quelles sont les principaux obstacles institutionnels ou autres à surmonter afin de tirer un maximum d’avantages de ces opportunités ?
- Quelles devraient être les priorités de la coopération internationale afin de répondre aux besoins des pays et de la région, afin qu’ils puissent utiliser au mieux les opportunités que les TIC offrent au développement de la ruralité et de l’agriculture ?

Madame Anayda Frisneda, gérante générale du secteur public de Microsoft pour l’Amérique Latine, insiste sur l’énorme défi à relever ensemble pour l’avenir : alimenter en 2050 une population estimée à 9 milliards 600 millions de personnes, soit 70% de plus d’aliments, tout en faisant face à une diminution des terres cultivables et de l’eau. Elle précise que l’agriculture consomme 70% de l’eau potable, crée 25% des émissions de CO₂ et a besoin de 2% de l’énergie mondiale pour la seule production d’ammoniaque.

Elle dit qu'il existe plusieurs outils technologiques qui permettent la transformation numérique de l'agriculture, la saisie d'information et la prise de décision, utilisés actuellement dans l'agriculture verticale, l'agriculture de précision et les cultures intelligentes, comme : l'informatique dématérialisée, la gestion de grands volumes de données (*big data*), l'intelligence artificielle, l'apprentissage automatique, les chaînes de blocs (*blockchain*), la réalité mixte et l'utilisation de drones pour la surveillance, entre autres.

Elle souligne les possibilités de transformation numérique en Amérique Latine, où 30% des initiatives de transformation utilisent l'intelligence artificielle. On estime qu'en 2020, 40% des entreprises disposeront d'une stratégie de transformation numérique et que bon nombre de gouvernements, comme ceux du Costa Rica, de la République Dominicaine et de la Colombie, ont des programmes complets qui envisagent l'utilisation des technologies et la connectivité dans des domaines comme l'agriculture, l'éducation, l'emploi et l'inclusion des jeunes et des femmes.

Elle ajoute que des modèles public-privé sont nécessaires afin de résoudre les écarts en matière d'accès, de connectivité, de capacités et d'opportunités. Elle donne, pour exemple, Casa Sauza qui, avec 140 années de tradition dans la Tequila au Mexique, utilise des drones pour la surveillance et la prise de décisions en temps opportun.

Elle signale que l'accord entre l'IICA et Microsoft est fondé sur la formation, comme élément clé pour l'utilisation des outils numériques ; elle insiste sur l'importance du Centre d'interprétation de l'agriculture de l'avenir (CIMAG) et explique que la mission de son entreprise est d'autonomiser chaque personne et chaque entreprise de la planète afin qu'ils améliorent leurs résultats.

Monsieur Víctor Villalobos Arámbula, Ministre mexicain de l'Agriculture et du Développement rural, réfléchit à la chance de vivre dans une période de transformation où, en même temps que d'innovation il est possible de parler de l'alimentation d'une population grandissante, des changements climatiques, de l'instabilité politique et de l'incertitude économique et financière. Il énonce les opportunités que favorise la reconnaissance de l'agriculture comme élément clé et moteur du développement, ce qui exige de connaître les différents outils technologiques et les innovations disponibles.

Il signale qu'aucune technologie ne peut à elle seule éliminer la pauvreté et que les TIC regroupent une gamme d'alternatives en constante évolution, permettant d'améliorer les conditions de l'agriculture. Il indique que les technologies numériques ne sont pas la panacée, mais elles sont une option précieuse pour atteindre l'inclusion sociale,

développer l'agriculture, diminuer la pauvreté et améliorer les conditions de vie dans les zones rurales.

Pour ce qui est des actions nationales à promouvoir pour tirer parti des possibilités numériques, il mentionne qu'il faut définir le rôle de l'État en tant que facilitateur de l'accès aux TIC et formuler, à partir de là, des politiques publiques couvrant le territoire des pays. Il informe que le Mexique applique une politique très agressive en vue d'offrir l'accès à Internet dans toutes les municipalités, et que le ministère de l'Agriculture et du Développement rural utilise les TIC pour fournir des informations en temps réel afin de contribuer à consolider la position compétitive sur les marchés. Il donne pour exemple le système d'intelligence sanitaire du Service national de santé, de sécurité sanitaire et de qualité agroalimentaire (SENASICA), qui permet de disposer d'une information en temps réel pour prévenir les ravageurs et les maladies, et le Service d'information agroalimentaire et halieutique (SIAP), qui offre son soutien à la cartographie des cultures sur chaque parcelle pour prévoir les rendements.

Concernant le rôle de l'IICA, il pense que l'Institut doit fournir une coopération technique en fonction de l'utilisation des TIC et de leur accès, en tenant compte de questions comme la confidentialité des données et la protection de la propriété intellectuelle.

Monsieur Osmar Benítez, Ministre de l'Agriculture de la République Dominicaine, signale qu'il existe beaucoup d'information sur la manière de tirer parti des opportunités offertes par les nouvelles technologies en matière d'inclusion rurale, mais le défi réside dans la façon de faire en sorte que cette inclusion devienne une réalité, tâche qui incombe au gouvernement, à la société civile et au secteur privé.

Il explique que dans son pays, les politiques publiques jouent un rôle capital pour que le gouvernement réalise les investissements nécessaires pour qu'un véritable accès aux nouvelles technologies soit offert au secteur rural agricole. Il signale qu'un solide programme d'investissements publics dans les zones rurales a été mis en œuvre, grâce auquel plusieurs actions ont été menées, comme l'initiative "République numérique", qui vise à faire participer le plus grand nombre de citoyens à l'ère numérique et dont la première étape a permis d'investir près de 8 milliards de dollars dominicains.

Il mentionne un autre programme le "Programme visites surprise", dont l'objectif est d'apporter des ressources aux communautés les plus reculées des zones rurales qui n'ont pas accès aux services de base comme l'eau, l'électricité et la connectivité, entre autres. Le président de la République, ajoute-t-il, s'est rendu plus de 270 fois dans ces régions,

où plus de 3 000 projets de développement ont été mis en œuvre, dont l'installation de sols en ciment dans des maisons en terre battue, des équipements d'énergie solaire et des facilités de connectivité pour les téléphones mobiles, soit un investissement total estimé d'un milliard de dollars américains.

Il dit enfin que les efforts doivent viser à améliorer les infrastructures rurales et à faciliter les voies d'accès, l'énergie électrique, l'eau potable et l'accès à la santé et à l'éducation. Il assure que c'est possible si l'on parvient à investir une grande partie du budget de l'État dans les zones rurales. Il insiste sur le fait qu'une véritable inclusion sociale ne peut être réussie que si les ressources technologiques sont à la portée des plus pauvres.

Monsieur José Miguel Rodríguez, du Bureau des études et des politiques agraires (ODEPA) du ministère de l'Agriculture du Chili, avertit que le monde traverse actuellement un nouveau scénario et qu'il se heurte à des problèmes liés à la production agricole, dont les migrations, les changements climatiques, la sécheresse et le fait de produire plus avec moins d'eau, moins de terres et de moins de produits chimiques.

Selon lui, l'innovation et les nouvelles technologies ajouteront de la valeur au secteur rural et aideront à relever les défis dans les domaines des chaînes agroalimentaires, du secteur productif et du capital humain.

Il précise que l'utilisation de nouvelles technologies pourrait modifier l'organisation des chaînes de valeur, en raison de l'apparition de nouveaux facteurs et de nouvelles interactions sur le marché, ainsi que de nouveaux prestataires de services de technologie agricole ou de stockage de données. Il ajoute que les nouvelles technologies pourraient affecter le secteur productif, en fonction de sa taille économique, de la surface cultivée ou du type de production. Il pense que l'accès à la technologie devrait être différencié selon la taille des producteurs et le type de production. Il y a lieu de tenir compte, dit-il, de l'effet des nouvelles technologies sur le capital humain concerné par l'agriculture, étant donné la demande de nouveaux métiers et de nouvelles compétences liées à des technologies spécifiques, comme l'analyse de l'information.

Il indique qu'au Chili, des actions ont été menées pour encourager l'utilisation des nouvelles technologies, dans le but de réduire les écarts du potentiel économique, social et agricole des différents groupes de production et de faire en sorte que les technologies soient accessibles et apportent un grand bénéfice social. Il signale que les lignes d'action se sont orientées vers le développement de plateformes de gestion, de services numériques pour la gestion des données, d'agriculture de précision, de capteurs, de

machines, de systèmes de surveillance et d'alerte précoce, d'automatisation, de robotique et de modèles de prévision et de simulation.

Il souligne qu'une de ces lignes parmi les plus importantes, a pu être développée grâce à la Fondation pour l'innovation agricole (FIA), qui a orienté ses efforts vers l'augmentation durable de la productivité par la création et la validation d'outils technologiques dans trois grands domaines : systèmes de gestion de l'information, agriculture de précision et automatisation et robotique.

Il ajoute que la Commission nationale de l'irrigation (CNR) du Chili a développé des projets d'utilisation efficace de l'eau. Il indique aussi que dans le domaine de l'élevage, de nouveaux outils ont été mis au point, comme le Système d'information de l'élevage (SIPEC), qui a permis d'incorporer la traçabilité animale dans le secteur rural. Il cite d'autres systèmes technologiques mis en œuvre dans son pays : le système d'information apicole, le système national de contrôle de la propriété de la terre (SINAP), les systèmes de traçabilité du raisin et du vin, un système informatique pour l'autorisation des pesticides et des systèmes d'enregistrement en ligne de pépinières et de dépôts de plantes.

Finalement, il insiste sur le fait que la formation à l'utilisation des nouvelles technologies a permis au Chili de réduire l'écart technologique entre les villes et les campagnes, pour que le secteur rural commercialise ses produits à l'échelle nationale et internationale.

Analyse et commentaires

Le représentant du Canada souligne l'importance de la numérisation et de la connectivité, qui ont permis à son pays d'offrir à ses producteurs de meilleures opportunités d'améliorer la gestion agrotechnique, d'augmenter les rendements, de réduire les déchets et d'entrer sur les marchés. Les producteurs maîtrisent la numérisation, ce qui leur permet de diminuer l'utilisation de produits chimiques agricoles, d'augmenter les rendements, d'améliorer la durabilité et de connecter les consommateurs. Il insiste : même si il est fait un usage étendu des autres TIC, comme le système mondial de localisation (GPS) et les satellites, la couverture et l'accès à Internet doivent être encore améliorés pour que l'on dispose d'une information sur le comportement des marchés canadiens et mondiaux.

Concernant la question de retenir et attirer les jeunes et les femmes dans les zones rurales, il signale que la solution dépend dans une large mesure de la numérisation et de

la connectivité. Il ajoute que le fait d'attirer les jeunes vers le secteur rural favorise l'apparition de nouvelles idées et augmente la facilité d'adoption d'outils numériques.

Le représentant du Costa Rica est convaincu qu'il faut faire la différence entre disponibilité et accessibilité, car la technologie avancée possède un grand potentiel, mais elle est disponible à des coûts élevés. Pour surmonter cette limitation, des politiques publiques doivent faciliter l'accessibilité. Il ajoute qu'il est difficile de progresser dans la numérisation lorsque les prix réels des produits ne sont pas le reflet de leurs coûts.

Le représentant de l'Argentine fait référence à la nécessité de politiques publiques en matière de *big data* et *open data*. Il signale que le principal problème est d'arriver à un équilibre entre la disponibilité des données et le respect de la vie privée, et que, pour ce faire, les secteurs public et privé doivent travailler ensemble. Il précise que l'Argentine a pris ses premières mesures dans ce sens.

Le représentant de Saint-Vincent-et-les-Grenadines fait observer que certains économistes pensent que, dans la région des Caraïbes, il faut passer d'une économie fondée sur les biens à une économie de services. Il ajoute que dans les deux cas, s'il n'y a pas de valeur ajoutée obtenue dans les chaînes de valeur, il n'y aura pas de retombées avantageuses pour les personnes. Il souligne que, si dans une économie fondée sur les biens, on utilise des technologies modernes dans le secteur agricole, les niveaux de productivité souhaités peuvent être atteints.

La représentante de la Grenade informe que la Politique nationale de l'agriculture de son pays met l'accent sur le développement rural, et plus particulièrement sur le tourisme agricole et sur l'accès aux technologies numériques. La couverture numérique actuelle est de 75% et l'objectif est d'atteindre les 100%. C'est ce qui permettra aux agriculteurs de se connecter, de développer leurs produits, d'accroître leurs contacts commerciaux et de recevoir une aide technique et une formation virtuelle en agritourisme et en agriculture. Elle donne pour exemple un groupe de 45 producteurs qui vendent leurs produits aux hôtels par *WhatsApp*. Néanmoins, elle reconnaît qu'un soutien solide est nécessaire pour développer des politiques rurales et économiques susceptibles de créer les conditions propices à la numérisation et à la disponibilité, à l'accessibilité et à l'utilisation des TIC.

Le représentant du Brésil est d'accord avec l'approche exposée par le représentant du Canada. Il considère que, de même que la technologie peut bénéficier à l'agriculture, l'agriculture peut aussi apporter à la technologie et que pour cela il faut des conditions

qui favorisent l'innovation. Il affirme que c'est dans ce but que des *startups*, consacrées à l'agriculture, appelées "AgTech", sont apparues au Brésil. Elles tentent de transférer les expériences d'expansion du numérique des zones urbaines aux zones rurales. Elle ajoute que, pour cela, on a besoin de la contribution des secteurs public, privé et universitaire.

Le représentant du Paraguay informe que la plateforme "Agro Ayuda" a été développée dans son pays en vue d'établir des liens entre les vulgarisateurs du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAG) et les agriculteurs. Il explique que cette plateforme permet aux producteurs de recevoir la mise à jour des prix agricoles et de prendre connaissance des normes et exigences d'achat dans les différentes entités du pays. Il ajoute que des analyses sont faites pour établir le taux d'alcalinité (pH) du sol, afin d'appliquer les doses correctes d'oxyde de calcium. Dans un avenir proche, la plateforme servira à l'enregistrement unique des producteurs, sur la base du recensement de 2021, grâce à l'application exclusive de technologies numériques. Il indique que dans son pays on étudie l'élaboration d'une plateforme de services pour enseigner à installer les outils et à s'adapter à l'ère numérique.

Selon le représentant de Trinité-et-Tobago, le défi est de savoir comment réussir la transformation numérique du gouvernement et de la population. Il explique que la transformation et les investissements sont centrés sur les villes, mais que les zones rurales aussi en ont besoin. Il assure que ces processus sont entre les mains des bureaucrates et que c'est un obstacle car ils ne facilitent pas leur transfert, et qu'il faut que cette tâche soit confiée à des acteurs privés intéressés.

Le président du Conseil national des secrétaires d'État à l'Agriculture (CONSA) de Colombie signale que, dans son pays, la couverture *on-line* est limitée, et que les plateformes *off-line* permettent aux usagers de se connecter et d'échanger des données grâce à des outils comme les codes QR. Il ajoute qu'il est important de tenir compte de l'agriculture familiale et des petits agriculteurs dans ce type de stratégies. Il souligne que son pays travaille avec l'IICA à la mise au point d'un centre d'innovation numérique pour la ruralité et l'agriculture.

Le représentant de la Jamaïque dit que des solutions ont été prévues qui ne sont pas adaptées aux besoins spécifiques des pays. Il propose que l'IICA encourage l'innovation et le développement, grâce par exemple au partenariat avec Microsoft, qui offre des opportunités de développement de technologies et d'applications, susceptibles de favoriser les progrès dans le secteur. Il considère que, de même que la technologie peut aider à réduire les écarts entre les villes et les campagnes, elle peut aussi les exacerber.

Il affirme aussi qu'il y a lieu d'encourager le développement de technologies, surtout parmi les jeunes.

Intervention spéciale de la présidente de Corteva Agriscience pour la Région Andine

La présidente de Corteva Agriscience pour la Région Andine, Madame Ana Claudia Cerasoli, affirme que la vision du groupe Corteva est de développer l'agriculture numérique. Elle précise qu'elle dispose, pour ce faire, d'une entreprise filiale appelée "Granular", qui fournit le *software* et des solutions numériques pour l'agriculture, car Corteva comprend bien que l'agriculture numérique favorisera l'amélioration de tous les maillons de la chaîne de production.

Elle décrit trois axes autour desquels s'articule l'aide à la transformation de l'agriculture : a) les données sur la production, la consommation et les consommateurs, pour l'agriculteur ; b) les données multidimensionnelles afin d'avoir une vision intégrale qui permette de prendre les meilleures décisions, et c) des technologies qui favorisent la collaboration entre les acteurs afin de prendre les meilleures décisions. Elle fait savoir qu'au Brésil, l'entreprise fournit des données sur la génétique, les variétés adaptées, le climat et la prospection, entre autres domaines. Elle ajoute qu'en Argentine, l'application "Mi lote" fournit de l'information sur les semences appropriées, les variables et les alertes climatiques, entre autres.

Elle signale enfin qu'il reste beaucoup à faire pour élaborer des outils numériques pour l'agriculture et qu'œuvrer ensemble mènera à des solutions intégrales et favorisera le passage à l'agriculture 4.0.

Présentation du Centre d'interprétation de l'avenir de l'agriculture

Le directeur général exprime sa satisfaction de partager un rêve qui avait commencé avec son mandat en 2018, et qui fait de l'IICA un synonyme d'avenir et d'espoir. Il explique qu'il y a un an environ, on a commencé à créer, avec l'entreprise Microsoft, le Centre d'interprétation de l'agriculture de l'avenir (CIMAG), dont l'objectif est de devenir le projet éducatif agricole le plus important de tout le continent. Il attend, à partir des prochains mois, de nombreux visiteurs, surtout des jeunes, qui seront les témoins de cet IICA aux portes ouvertes. Il précise que le CIMAG fait partie du plan de transformation de l'Institut, qui inclut également la Maison rurale typique, le *Fab-Lab* pour l'agriculture numérique et la Place de l'Agriculture des Amériques.

Il ajoute qu'outre Microsoft, d'autres entreprises, comme Bayer et Corteva, ont fait preuve de leur intérêt pour cette initiative et souhaitent s'y joindre. Il précise qu'il s'agit d'un projet pour éduquer les générations futures et grâce auquel la ressource la plus importante, le savoir, sera partagé. Il demande aux États membres de soutenir le projet et d'inviter de nouveaux partenaires. Le CIMAG, dit-il, disposera de dispositifs de réalité virtuelle et de simulateurs, entre autres éléments qui aideront à tracer la voie vers une agriculture 4.0.

L'administratrice générale du secteur public de Microsoft pour l'Amérique Latine indique que la mission de l'entreprise est d'autonomiser les personnes et les organisations afin qu'elles puissent faire mieux grâce à la technologie. Elle ajoute que Microsoft est engagée avec le Costa Rica et l'Amérique Latine afin que, au moyen d'un modèle de collaboration, il soit possible de mettre la technologie à la disposition des personnes et de combler le fossé existant aujourd'hui. Elle explique que le CIMAG est un exemple de la façon dont les secteurs public et privé peuvent collaborer pour faire la différence grâce à la technologie, pour que la jeunesse, les femmes et tous les secteurs, puissent envisager différemment le présent et l'avenir de l'agriculture.

Forum 2 : Vers de nouveaux équilibres entre productivité et durabilité

Le modérateur Guido Nejamkis, conseiller du directeur général de l'IICA, insiste sur l'importance de parvenir à des équilibres entre productivité et durabilité, en améliorant le rendement écologique des processus de production, en tenant compte de la dimension environnementale comme source de compétitivité sur les marchés internationaux et en garantissant une répartition équitable des bénéfices. Ensuite, chaque intervenant est présenté.

Le coordinateur du Centre des industries agricoles de la Fondation Getulio Vargas, Monsieur Roberto Rodríguez, affirme que tout ce qui a été dit au cours de la première session est en rapport avec la durabilité et la productivité, entre lesquelles il y a lieu d'installer un équilibre approprié. Il annonce que sa présentation mettra l'accent sur deux thèmes : les lois et la technologie au Brésil.

Son pays dispose d'un code forestier qui réglemente l'utilisation de la terre et la création de zones où la végétation indigène doit être conservée. Le code envisage : a) les zones de conservation permanente (APP), qui visent à protéger la biodiversité et les ressources hydriques et à prévenir l'érosion des sols ; b) les réserves légales, qui sont des zones rurales couvertes de végétation naturelle qui peuvent être exploitées selon la gestion forestière durable, dans les limites fixées par la loi ; c) les programmes de régularisation

environnementale (ARP), qui sont un ensemble d'actions ou d'initiatives que les propriétaires de terres rurales doivent mettre en œuvre pour adapter et promouvoir la régularisation environnementale ; et d) le paiement pour les services écosystémiques (PSA), par le biais duquel les agriculteurs qui prennent des mesures pour la conservation des zones ou développer des initiatives de conservation ou de restauration environnementale sur leur propriété, comme l'entretien d'une source, sont susceptibles de recevoir une récompense financière. Il précise que le gouvernement déploie de grands efforts pour faire appliquer cette loi, afin d'éviter le déboisement illégal.

Quant à la technologie, il affirme qu'au cours des 29 dernières années, le Brésil a vu sa production de céréales augmenter de 325%, grâce à l'emploi de technologies développées par le secteur public brésilien et les entreprises privées. C'est grâce à cette augmentation de la productivité qu'il n'a pas été nécessaire de déboiser 97 millions d'hectares pour les consacrer à la culture céréalière.

Il explique que, dans le cas de la production de viande, la principale croissance est celle des volailles, suivie du porc et à la troisième place, la viande de bœuf. Il précise que l'éthanol de canne à sucre est le biocarburant dont l'empreinte carbone est la plus réduite au monde. Au Brésil, la loi oblige, depuis 2015, à mélanger l'éthanol à l'essence (27%, E27), ce qui a permis d'éviter l'émission de 523 millions de tonnes de CO₂EQ dans l'atmosphère. Il souligne en outre que son pays a mis en œuvre le Plan d'agriculture faible en carbone (ABC), qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il termine en disant que le défi est de parvenir à un meilleur équilibre entre productivité et durabilité, ainsi qu'entre technologies et lois claires.

Monsieur Noel Holder, Ministre de l'Agriculture du Guyana, précise certaines actions en vue de parvenir à l'équilibre entre productivité et durabilité : a) investir dans la recherche et le développement ; b) appliquer de bonnes pratiques agricoles ; c) mettre en œuvre des programmes de développement des races ; d) fixer des mesures économiques incitatives et dissuasives ; et e) suivre une approche de groupe en matière d'optimisation des ressources, entre autres.

Il ajoute que, pour promouvoir une meilleure utilisation des opportunités en vue d'atteindre un équilibre, il y a lieu de : a) suivre une approche de groupe afin d'optimiser les ressources ; b) réglementer le zonage de la terre, afin de mettre en œuvre des pratiques durables, comme l'agriculture certifiée bio ; c) offrir des services de formation, de conseils et de vulgarisation ; d) réussir la coopération entre entités des secteurs public et privé dans un système agricole qui permette l'augmentation de la durabilité, comme les partenariats public-privé ; et e) signer des accords volontaires,

comme des programmes de certification environnementale destinés à améliorer la productivité et la durabilité environnementale.

Il indique, en outre, que certains des obstacles à surmonter pour parvenir à cet équilibre souhaité, sont l'accès limité au financement, le faible niveau d'innovation dû aux écarts de savoir et le peu de capacité à régler tant la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, que la surpêche. Il affirme qu'il est nécessaire de faire une évaluation de cette situation au Guyana, car le pays dépend fortement de la pêche et des autres ressources marines.

Enfin il soutient que, pour que la coopération internationale puisse aider à atteindre un équilibre entre la productivité et la durabilité, elle doit favoriser des mécanismes de financement visant à soutenir les investissements des secteurs public et privé, à promouvoir l'amélioration et l'adoption de pratiques plus intégrales et intersectorielles au moyen d'institutions et de réseaux régionaux et encourager l'expérimentation et la mise en œuvre d'une large gamme de pratiques agricoles susceptibles d'améliorer tant la productivité que la durabilité.

Monsieur Frédéric Seppey, Vice-ministre adjoint du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, suggère que la question à poser est la suivante : comment peut-on alimenter durablement le monde ? Il ajoute qu'il est essentiel pour les agriculteurs d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD).

Il partage l'expérience du Canada, où les lois, fondées sur des faits scientifiques, ont bénéficié à la productivité et à la durabilité. En effet, son pays a vu se maintenir constante la production de viande de bœuf entre 1981 et 2011, malgré une diminution de l'utilisation des terres de 29%, et cela grâce aux innovations qui contribuent à la réduction de l'empreinte carbone. Il ajoute qu'au Canada, on investit plus d'un milliard de dollars américains par an dans l'innovation.

Il met l'accent sur l'une des approches de plus en plus efficaces dans le pays qui consiste à rapprocher étroitement la technologie de l'agriculteur ; ce qui a été fait grâce aux laboratoires vivants, où se réunissent des agriculteurs, des communautés autochtones et des experts, dans le but de tirer parti du savoir traditionnel. Il signale que ce concept a pris de l'ampleur dans son pays puisque récemment le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a créé un système de laboratoires vivants qui jouit du soutien du Groupe des 20 (G-20).

Ce système promeut la réunion parallèle de la délégation des États-Unis sur l'importance des limites maximales de résidus car, d'après l'expérience canadienne, si l'on ne trouvait pas le moyen de contrôler les ravageurs, 30% des cultures seraient perdues.

Il indique enfin que la durabilité est une question qui doit dépasser le producteur agricole, car il faut éduquer le consommateur afin qu'il évite le gaspillage alimentaire à chaque étape de la chaîne de production.

Monsieur Flávio Bettarelo, Vice-ministre du Commerce et des Relations internationales au ministère brésilien de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Approvisionnement, fait état des défis que le monde aura à relever à l'avenir : a) la croissance de la population, qui entraîne une demande accrue d'aliments, de fibres et de bioénergie, car en 2050 il y aura plus de 3 milliards 200 millions de personnes de plus qu'en 2005 ; et b) le changement climatique, qui exige que les secteurs agricole et industriel réduisent leur empreinte carbone.

Il annonce ensuite les actions innovantes que le Brésil met en œuvre pour intensifier l'utilisation des sols, et grâce auxquelles il a réussi à diminuer les coûts fixes de la terre, de la main d'œuvre et des équipements, ainsi qu'à accroître la productivité de 380%. Il indique que les solutions doivent s'adapter aux réalités de chaque pays et précise, pour exemple, qu'au Brésil, l'agriculture s'est "tropicalisée" grâce à l'application de techniques innovantes pour les cultures de soja et de blé.

Il signale qu'il est nécessaire de porter le concept de la durabilité au-delà de l'agriculture et de l'envisager dans une approche complémentaire incluant d'autres perspectives, environnementales, sociales et économiques. Pour la productivité, il pense qu'il doit exister un cadre juridique solide, à l'application duquel le producteur doit être associé. Il met l'accent sur l'importance de promouvoir un commerce juste, en tenant particulièrement compte des petits producteurs, afin qu'ils soient intégrés et qu'ils soient en mesure d'être compétitifs sur les marchés.

Il explique que le Code forestier brésilien est une des législations les plus modernes du monde en matière d'environnement et d'agriculture, qui oblige les propriétaires à conserver des réserves légales et des zones de protection permanente. Il rappelle enfin la nécessité de s'appuyer sur un dialogue ouvert afin de promouvoir l'application de principes scientifiques et de changer le paradigme qui considère l'agriculture comme l'ennemie de l'environnement.

Monsieur Jorge Luis Maicelo, Directeur de l'Institut national d'innovation agraire (INIA) du Pérou, expose sa perspective sur la question de l'équilibre entre productivité et durabilité. Il explique que dans son pays, certains risques climatiques ralentissent la croissance économique et que les principales causes de la faible productivité sont les risques liés à l'agriculture pluviale, le manque d'accès au financement, l'utilisation trop faible de semences certifiées et les limitations de l'assistance technique.

En 2016, rappelle-t-il, le gouvernement péruvien a fixé la Politique nationale agricole, dont l'objectif est d'arriver à augmenter durablement les revenus et les moyens d'existence des producteurs agricoles, en particulier des petits agriculteurs. Il explique que cette politique énonce 12 axes de haute priorité, mis en œuvre à l'aide de plans stratégiques sectoriels, destinés à prendre en charge des questions comme la gestion durable de l'eau et des sols, le développement forestier, le financement agricole, l'innovation, la gestion des risques, l'accès aux marchés, la santé agricole et la sécurité sanitaire des aliments (SAIA), entre autres.

Il insiste sur le fait que le programme agricole de son pays encourage la gestion intégrale du territoire et indique quatre priorités pour travailler à accroître la productivité et la durabilité : la sécurité juridique sur la terre, l'utilisation efficace de l'eau, l'augmentation de l'utilisation de la technologie et l'augmentation du financement agricole.

Analyse et commentaires

Le représentant de Saint-Vincent-et-les-Grenadines souligne l'expérience de son pays dans le leadership des efforts en vue d'interdire l'utilisation du glyphosate. Il rappelle que lorsque l'interdiction a été proposée, les vendeurs du produit se sont violemment opposés, que les producteurs qui l'utilisaient se heurtaient à un coût de production plus élevé et que, malgré cette interdiction, le prix des denrées agricoles n'a pas augmenté dans le pays. À ce sujet, il signale qu'ils essaient d'entrer sur les marchés bio. Il utilise cet exemple pour montrer que la situation des pays de la Caraïbe est différente de celle des plus grands pays. Il ajoute que, même s'il n'y a pas eu de chute de la production, on note néanmoins une légère augmentation des coûts de production et qu'il n'y a pas eu d'inflation dans les prix des denrées alimentaires, et qu'en conséquence il n'existe aucune compensation en la matière dans son pays.

Le représentant de Sainte-Lucie reconnaît qu'un des défis que doit relever la région des Caraïbes est d'atteindre une productivité durable, et d'éduquer les agriculteurs pour atteindre l'équilibre. Il déclare que la Caraïbe a besoin de financement pour prendre en

charge les activités propres à l'agriculture, à différents niveaux. Il encourage une plus ample collaboration entre les pays de la Caraïbe et propose que les technologies soient accessibles pour ce qui est des coûts et de l'adaptabilité. Il insiste sur la mise en œuvre de programmes susceptibles de motiver les jeunes pour qu'ils se consacrent à l'agriculture.

Le modérateur s'adresse au représentant du Brésil et demande plus d'informations sur les progrès réalisés par son pays en matière de tropicalisation du blé, un sujet important pour les pays présents.

Le représentant du Brésil parle de la tropicalisation du blé, processus qui se développe au Sud du Brésil et de la recherche sur l'adaptation du blé à d'autres régions. Il fait observer qu'il existe des systèmes à doubles cultures, comme les graines de soja et le blé, qui peuvent être reproduits.

Le modérateur demande au coordinateur du Centre agroalimentaire de la Fondation Getulio Vargas quelles devraient être les priorités de la coopération internationale pour répondre aux besoins des pays de la Caraïbe, notamment à la recherche de l'équilibre entre productivité et durabilité.

Le coordinateur du Centre agroalimentaire de la Fondation Getulio Vargas insiste sur le bien-fondé des actions de l'IICA qui présente les nouvelles technologies aux producteurs. Il souligne également le rôle potentiel des coopératives agricoles pour que tous les producteurs puissent avoir le même accès à ces technologies.

Le représentant de la Jamaïque félicite le directeur général pour l'inauguration du CIMAG et considère qu'il est essentiel de renforcer les capacités de recherche et d'évaluation dans la région. Il propose que l'IICA travaille plus étroitement avec l'Institut caribéen de recherche et de développement agricoles (CARDI). Il recommande aussi à l'IICA de concentrer ses efforts sur la gestion du savoir en matière de productivité et durabilité.

Le modérateur souligne que le Costa Rica, malgré sa surface réduite, concentre près de 6% de la biodiversité de la planète. Il demande au représentant du Costa Rica comment s'intègre le secteur agricole dans un pays qui promeut activement le développement durable.

Le représentant du Costa Rica fait référence au rôle de l'agriculture dans un pays qui promeut le développement durable et il souligne la mise en œuvre de politiques en vue

de protéger l'environnement, comme les Mesures d'atténuation appropriées au niveau national (NAMA) en matière d'élevage et de café. Il signale un autre facteur important : le développement de marchés intelligents et inclusifs de la culture et du tourisme, qui permettent d'améliorer les conditions des producteurs et la permanence des femmes et des jeunes dans les campagnes.

Le modérateur demande au directeur général du Centre international de l'agriculture tropicale (CIAT) comment son institution envisage la question des équilibres entre productivité et durabilité.

Le directeur général du CIAT décrit l'approche de ce centre en matière d'équilibre entre productivité et durabilité, qui exige de développer l'agriculture numérique. Il reconnaît qu'il est difficile d'atteindre cet équilibre et qu'à cet effet, les centres internationaux font des recherches. Il souligne le manque de financement de ces centres et la nécessité de favoriser le travail commun avec le secteur privé. Selon lui, certaines questions doivent figurer dans les programmes de travail des ministères, comme la productivité, la gestion des ressources naturelles, la nutrition et la santé.

Pour la représentante du Fonds vert pour le climat, en matière de productivité et de durabilité, il faut tenir compte des changements climatiques, et les pays doivent investir en technologie et œuvrer à la coordination de programmes. Elle explique que ce Fonds a mis au point une proposition visant à renforcer les capacités en vue de réaliser des activités de recherche et d'atténuation dans les Caraïbes et en Amérique Centrale, en incluant les jeunes et les femmes. Elle demande aux ministres de l'Agriculture de présenter cette proposition dans leur pays.

La présidente honoraire de l'Association argentine des producteurs en ensemencement direct (Aapresid) insiste sur le fait de produire plus avec moins, et considère que la productivité et la durabilité doivent aller de pair et reposer sur la science et les lois en vigueur. Elle reconnaît que certains pays se débarrassent des technologies, en perdant ainsi la possibilité de les adapter pour produire sans négliger les ressources. Elle conseille de développer la vie associative.

Forum 3 : La santé, la sécurité sanitaire et la qualité pour l'avenir du commerce

Selon Kevin Gray, modérateur et assistant éditeur de LatinFinance, le scénario actuel d'augmentation de la demande de produits, la réduction des écarts entre les producteurs, les nouvelles technologies et les changements climatiques, entre autres facteurs, exigent de réexaminer les stratégies en vigueur en matière de commerce et de santé, de sécurité

sanitaire et de qualité des produits agricoles. Il procède à la présentation des membres du forum et pose les trois questions qui vont orienter le débat :

- Quelles mesures doivent être prises aux niveaux national et international pour mieux utiliser les opportunités en tenant compte de tous les secteurs ?
- Quels sont les principaux obstacles institutionnels à surmonter ?
- Quelles doivent être les priorités de la coopération internationale pour répondre aux besoins des pays, en matière d'échange des produits agricoles ?

Monsieur Jesús Madrazo, chef des questions agricoles et de la durabilité de la Division Crop Science de Bayer, indique que le principal défi de l'agriculture est actuellement de produire plus de meilleurs aliments avec moins de ressources, donc de manière durable, car il n'est plus possible de continuer à produire au détriment de l'environnement.

Il signale que l'entreprise Bayer s'est engagée à transformer l'agriculture pour le bien des agriculteurs, des consommateurs et de la planète. Il mentionne plusieurs projets de collaboration actuellement en cours de mise au point avec plusieurs des pays présents au forum. Il souligne que le modèle d'affaires de Bayer, qui vise à développer, produire et commercialiser des innovations pour l'agriculteur, est à une étape de transition vers un modèle plus inclusif susceptible d'aider l'agriculteur à obtenir de meilleurs résultats. Il ajoute que ce modèle est fondé sur trois piliers stratégiques : l'innovation, la durabilité et la transformation numérique, et que Bayer investit près de 2 milliards 500 millions de dollars américains par an dans l'innovation.

Il expose certains des engagements de son entreprise pour 2030 : a) réduire de 30% l'impact environnemental de la protection des cultures, grâce à l'utilisation d'outils numériques qui permettent d'appliquer leurs produits de façon plus précise, en réduisant d'au moins une décennie les cycles de développement de nouvelles molécules ; b) réduire l'émission de gaz à effet de serre de 30% dans les cultures, grâce à l'utilisation de semences à haut rendement et d'outils de protection, ainsi qu'à l'économie de carburant ; et c) autonomiser plus de 100 millions de petits agriculteurs grâce, entre autres, aux travaux de vulgarisation, à la facilitation de l'accès à l'innovation et aux technologies numériques. Il affirme que ces engagements se réaliseront de manière collaborative, en travaillant étroitement avec les gouvernements, les organisations sociales et les agriculteurs.

Il ajoute enfin que le commerce agricole est un détonateur de développement et qu'il doit être équitable, transparent et fondé sur des règles homogènes et coordonnées.

Monsieur Ted McKinney, chargé des questions agricoles externes au ministère du Commerce des États-Unis, affirme que la qualité est la responsabilité de tous et que pour la garantir, des normes et des règles ont été mises au point. Selon lui, trop de normes font courir le risque d'entraver le commerce, et le marché doit être l'élément qui, le premier, permette d'assurer la qualité, à travers une mise à disposition transparente de toute l'information.

Sur la sécurité sanitaire, il met en garde : on doit lui consacrer plus d'efforts. Il se félicite de la création et de l'approche du Codex Alimentarius, qui se concentre sur la santé humaine, sans confondre avec d'autres questions comme le bien-être animal et la durabilité, qui fonde ses décisions sur l'analyse scientifique et qui permet à tous les pays de participer aux démarches communes. Il félicite l'IICA pour le rôle qu'il joue dans le soutien de la participation de ses États membres au Codex.

Il affirme ensuite qu'il faut doubler la production d'aliments de qualité et sains, que la technologie a permis d'avancer dans le sens de ces objectifs et que la quantité des pesticides utilisés actuellement ne représente que la moitié de ce qu'elle était il y a dix ans. Il indique néanmoins, que l'écart grandit entre ce qui doit être fait et ce qui se fait aujourd'hui pour alimenter le monde. D'après lui, certains pays refusent de tirer parti des opportunités offertes par les technologies pour accroître la production de denrées alimentaires, pour des raisons de sécurité sanitaire ou de qualité, mais que l'on a besoin de tous les types de production et que chaque producteur doit prendre ses décisions en fonction de son marché.

Il affirme que le commerce entre tous les pays doit être libre et réciproque, mais que pour progresser dans ce sens, il y a lieu de repenser l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il insiste sur l'importance du renforcement des capacités à tous les niveaux, de la définition de normes fondées sur la science et de la fluidité de l'innovation. Il affirme qu'il y a beaucoup à faire dans le commerce et que l'IICA est l'institution qui peut appuyer le libre échange sur le continent.

Monsieur Indar Weir, Ministre de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire de la Barbade, commence par demander ce qu'est le Codex pour les agriculteurs les plus vulnérables. Il signale qu'il est nécessaire de disposer de tous les règlements sur la sécurité sanitaire, l'étiquetage, les inspections et les méthodes d'analyses, entre autres, mais que leur application doit être améliorée en tenant compte du contexte du XXIème

siècle. Il insiste sur l'intégration régionale nécessaire pour accroître l'utilisation des technologies, le commerce et l'expansion des produits, et il pense que l'on doit prendre connaissance de l'état actuel des mesures sanitaires et phytosanitaires dans les pays de la Communauté caribéenne (CARICOM).

Il fait observer que la production d'aliments est un défi complexe, non seulement sur certaines cultures, mais aussi sur la totalité de la chaîne de valeur. Le changement climatique qui, selon lui, est à l'origine de sécheresses prolongées, d'inondations et de la propagation des ravageurs, suscite un défi complexe pour la sécurité alimentaire et la qualité des aliments. Il est important d'avoir une approche qui lie étroitement l'agriculture à l'environnement afin d'améliorer la qualité et la sécurité sanitaire ; il en donne pour exemple la plantation d'arbres pour atténuer l'impact de l'agriculture.

Il ajoute qu'il ne s'agit pas simplement d'augmenter la production de denrées alimentaires, mais bien aussi de semer intelligemment et de tirer parti des avantages de l'innovation et de la technologie, afin d'être en mesure de lutter contre la malnutrition, les maladies non transmissibles et l'obésité, grâce à un meilleur accès à des aliments de meilleure qualité et à une qualité nutritionnelle supérieure de l'offre alimentaire.

Monsieur Andrés Luque, Vice-Ministre de la production agricole au ministère de l'Agriculture de l'Équateur, parle d'un programme mis en œuvre dans son pays, en vue de prévenir et contrôler la maladie *Raza 4 Tropical* pour les producteurs de musacées dans les pays d'Amérique Latine et des Caraïbes (ALC), en particulier en Équateur, où à elle seule, la banane représente 35% du produit intérieur brut (PIB) agricole et 2% du PIB total.

Concernant l'inclusion des jeunes et des femmes dans le secteur productif, il précise que le gouvernement équatorien a encouragé le développement des collèges agricoles. Il ajoute que, néanmoins, cela n'a pas été suffisant et que des ressources et des mécanismes sont nécessaires afin de favoriser l'inclusion, grâce, par exemple, à des formations et à des stages professionnels.

Il énumère d'autres défis à relever, comme favoriser le développement régional de mouvements de coopératives non clientélistes, susceptibles de promouvoir des entreprises, de surmonter les barrières linguistiques et de créer des capacités qui permettent aux jeunes de rester dans les campagnes.

Monsieur Guillermo Bernaudo, Ministre argentin de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, explique qu'il y a quatre ans, les exportations agricoles de son pays

représentaient 7,2% du PIB et qu'il s'agissait majoritairement de produits comme le soja et ses dérivés, tandis que la majorité des exportations d'autres produits diminuaient en volume et en part de marché. Pour lui, la cause principale était la politique d'État, ses erreurs de diagnostic et d'approche, mais on souffrait également du manque de ressources, de la faiblesse des institutions, du peu de coordination entre les institutions et le secteur privé, de l'insuffisance du rôle du secteur privé, de l'insuffisance des accords commerciaux, d'infrastructures déficientes, du manque de connectivité et de capacités internes.

Il explique que le secteur privé a reçu de l'aide pour faire face aux nouvelles demandes, et que 30 bureaux de compétitivité ont été installés dans le but d'aider les intéressés en matière d'augmentation de la compétitivité. Il ajoute que l'appareil gouvernemental a été débureaucratisé, que les exportations agricoles ont été encouragées et que l'intelligence commerciale a été étendue, pour mettre sur les marchés les meilleurs produits, au meilleur endroit et au meilleur moment, ce qui a créé de la valeur ajoutée.

Il dit encore que l'objectif du gouvernement, au plan international, a été de se réinsérer au monde, grâce à l'établissement de relations gagnant-gagnant. Au bout de quatre années, la quantité de viande exportée a doublé, les exportations de blé ont triplé et 279 nouveaux produits ont été exportés. Il souligne que l'Argentine, membre du Marché commun du Sud (MERCOSUR), a signé un accord de libre-échange (ALE) avec l'Union Européenne (UE). Il fait observer que grâce à toutes ces réussites, issues de la consolidation institutionnelle en matière de SAIA, le Service national de santé et de qualité agroalimentaire (SENASA) d'Argentine jouit d'une excellente réputation.

Il explique que, consciente de l'importance de la coopération internationale, l'Argentine s'est réinsérée dans le monde ; elle a identifié ses faiblesses, ses points forts et ses opportunités ; elle a mis en priorité des secteurs stratégiques et commencé un suivi et une quantification des résultats. Il ajoute que, concernant la question de la santé, de la sécurité sanitaire et de la qualité, son pays a accru sa participation aux organismes comme le Codex Alimentarius, la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et l'Organisation internationale de la santé animale (OIE) et resserré ses liens avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC), afin d'éliminer les barrières tarifaires et de promouvoir des normes fondées sur la science. Il souligne qu'au plan international, l'Argentine a assumé des engagements contraignants dans le domaine de la SAIA.

Analyse et commentaires

Le représentant du Canada mentionne l'importance de la science fondée sur les faits. Il est convaincu que l'IICA doit collaborer, tant à l'échelon institutionnel qu'avec d'autres organismes, à lutter contre le risque de la peste porcine africaine sur le continent américain, notamment parce que des pays insulaires, comme les Philippines, ont déjà été touchés. Il dit également l'importance du commerce fondé sur les zones rurales et souligne la nécessité d'améliorer les normes en vigueur depuis 50 ans, et il met l'accent sur la pertinence de la participation de l'OMC en la matière.

Le représentant de Saint-Vincent-et-les-Grenadines fait état de la situation critique dans laquelle se trouvent de nombreuses îles de la Caraïbe en raison de l'inégalité dont souffrent les producteurs. Il donne l'exemple de la culture de la banane dans son pays, qui bénéficie aux grandes multinationales, mais pas aux petits producteurs. Il remercie le représentant des États-Unis pour la franchise de son exposé sur le thème du forum, qui donne la possibilité de poursuivre le dialogue après cette réunion, en particulier parce que ce pays est le plus grand partenaire commercial de Saint-Vincent-et-les-Grenadines.

Le représentant du Chili se fait l'écho du représentant du Canada pour ce qui est de la rigueur scientifique dont doit faire preuve le Codex Alimentarius et il remercie le représentant des États-Unis pour avoir soulevé la question. Il ajoute que le respect des normes fondées sur la science fait partie de la stratégie de développement suivie par l'industrie exportatrice chilienne.

Le représentant du Mexique lance un appel au sujet de l'inclusion rurale à l'ère numérique, thème lié aux débats de ce forum. Il ajoute que tout producteur, indépendamment de sa taille, doit pouvoir avoir accès à l'information, mais qu'une dette énorme existe envers les paysans les plus pauvres. Il pense ainsi que l'IICA doit faciliter l'accès à l'information de manière pratique et simple, et qu'il y a lieu, pour cela, de développer des infrastructures, d'encourager les liens avec le secteur privé et de fixer le montant des investissements requis.

Le représentant du Brésil rebondit sur l'intervention du représentant des États-Unis au sujet du commerce fondé sur des règles. Même si ce système semble bien organisé, dit-il, il est attaqué et menacé. Dans certains pays, la politisation empêche d'appliquer les règles, ce qui est dangereux. Il insiste que les organisations de référence en la matière doivent être sérieusement prises en compte, car ce sont elles qui dirigent le débat.

Le représentant de la République dominicaine rappelle qu'il y a quarante ans, on approuvait la résolution qui créait le Programme de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments de l'IICA. Il fait observer qu'aujourd'hui, les entraves au commerce sont surtout de nature sanitaire et que, lorsqu'il s'agit, pour des pays comme le sien, d'exporter vers les pays développés, leurs produits sont refusés. Il insiste sur le fait que l'IICA doit les soutenir et propose de convenir d'une résolution pour que les pays membres offrent à l'Institut un soutien économique et technique afin de consolider le domaine de la SAIA. Il fait savoir que son pays est prêt à aider financièrement l'IICA afin que son Programme de SAIA puisse collaborer à favoriser le respect des exigences des marchés.

La représentante de la Grenade indique qu'aux Caraïbes, il existe une agence qui soutient les pays en matière de SAIA. Elle reconnaît la nécessité de former les producteurs à respecter les normes du marché, ce pour quoi elle considère que l'Institut doit collaborer avec ses États membres.

Le représentant des Bahamas prie l'IICA de rencontrer différents organismes multilatéraux et de débattre des questions transversales qui affectent tous les États membres. Il signale que ceux qui participent aux réunions internationales sur ces questions savent que l'on parle beaucoup mais qu'après une décennie, on observe peu de progrès. Il ajoute qu'il n'est pas d'accord avec l'idée que si on ne peut être compétitif dans un secteur, mieux vaut ne pas y participer. Il propose de considérer les caractéristiques uniques de chaque pays et de proposer des normes différenciées.

Le chef du Programme pour l'Amérique Latine et les Caraïbes de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), fait référence aux activités de développement en matière de santé, sécurité sanitaire et qualité, et il indique qu'il existe des ressources pour développer des projets, mais qu'il n'y a pas de proposition et que l'on œuvre à changer la situation avec l'aide d'autres organismes multilatéraux.

Le directeur des questions relatives au Codex et des règlements internationaux du Conseil des États-Unis pour l'exportation des produits laitiers, incite à œuvrer avec les comités nationaux et le secteur privé en matière de normes fondées sur la science. Il offre l'aide de ce Conseil aux pays qui en ont besoin.

Le directeur de l'OIRSA, organisme international régional de santé agricole, décrit les objectifs de son organisation. Le travail se fait autour de quatre domaines techniques : la santé animale, les services de quarantaine, la santé des végétaux et la sécurité sanitaire

des aliments. Il informe qu'actuellement deux menaces importantes sont au cœur de leur attention : la fusariose race 4 tropicale et la peste porcine africaine.

Le coordinateur du Centre des services pour la gestion du savoir et la coopération horizontale de l'IICA cite plusieurs initiatives de soutien de ce Centre au Programme de SAIA de l'Institut, parmi lesquelles différentes plateformes numériques et l'offre d'appui en vue d'approcher des entreprises du secteur privé, comme Bayer, Microsoft et Corteva.

Clôture de la Conférence des Ministres de l'Agriculture des Amériques : Engagements pour l'avenir de l'agriculture des Amériques

Le directeur général prend la parole et se félicite du haut niveau du débat suscité pendant la conférence qui, à partir des différences, permet de construire un secteur agricole plus fort. Il précise que l'agriculture exige une forte coordination intersectorielle entre les ministères de l'Agriculture, de l'Environnement et du Développement social, entre autres.

Il assure que les technologies numériques sont essentielles pour l'avenir de la production et pour créer un cercle vertueux de croissance, promouvoir le développement humain et parvenir à inclure les populations rurales les plus défavorisées. Il ajoute qu'il convient de développer une nouvelle génération de systèmes de gouvernance, de politiques publiques et de stratégies de coopération internationale, susceptibles de garantir les niveaux suffisants d'investissements publics et privés, en particulier pour la recherche, le développement et l'innovation (R+D+I), exigés si l'on veut atteindre l'équilibre entre la productivité et la durabilité de la production agricole.

Il est d'accord avec ce qui a été dit sur les petits agriculteurs qui doivent aussi avoir accès à la technologie, ce qui représente un grand défi. Il ajoute que l'agriculture doit redevenir une activité attrayante, afin de démontrer que c'est un secteur stratégique pour la croissance économique et le bien-être des pays.

Il fait ensuite un résumé des principaux aspects des forums :

Forum 1 : Les opportunités d'inclusion rurale à l'ère numérique

- Trois thèmes ont été soulignés : disponibilité, accès et utilisation de la technologie, qui ont suscité un débat sur la façon d'en faire bénéficier les plus petits producteurs.

- Il est important de créer des politiques à mettre en œuvre dans le temps, en tenant compte qu'aucune technologie ne peut, à elle seule, résoudre tous les problèmes de la ruralité.
- Il y a lieu de chercher les opportunités d'investir en connectivité et éducation, pas simplement dans le domaine du secteur public, mais aussi dans celui du privé.
- De nouvelles approches doivent être trouvées en matière d'éducation et de vulgarisation. Le partenariat de l'IICA avec Agri Tech est une opération essentielle dans ce domaine.

Forum 2 : Vers de nouveaux équilibres entre productivité et durabilité

- Les interactions entre productivité et durabilité sont indispensables et interdépendantes. Il faut produire tout en conservant et en augmentant la productivité, et les programmes d'innovation et de développement sont cruciaux pour ce faire.
- La question de la bioéconomie est essentielle pour l'inclusion des services écosystémiques dans l'agriculture, domaine dans lequel ils n'ont pas été suffisamment explorés. Il faut produire tout en pénétrant les nouvelles chaînes de valeur et en utilisant la biomasse issue des systèmes ruraux.
- Il est primordial de multiplier les bonnes pratiques grâce à des initiatives avec le secteur privé, comme dans le cas de l'outil IICA Play, lancé en partenariat avec Microsoft et qui donne accès à 500 vidéos pour la diffusion des pratiques exemplaires appliquées aux principales chaînes de production.
- La durabilité ne touche pas uniquement la dimension environnementale, mais aussi les aspects social et économique.

Le directeur général remercie la représentante du Fonds vert pour le climat, pour les projets élaborés pour l'Amérique Centrale et les Caraïbes. Il souligne que l'IICA est extrêmement intéressé à participer à certains de ces projets, car il possède la capacité requise pour exécuter et offrir une participation substantielle aux pays.

Forum 3 : La santé, la sécurité sanitaire et la qualité pour l'avenir du commerce

- Le commerce définit la sécurité alimentaire, où se fait la production et jusqu'où elle est consommée. C'est pourquoi le rôle du Codex Alimentarius est fondamental ; c'est

un organisme perfectible grâce à la participation des pays, avec le soutien de l'IICA, pour qu'il soit véritablement au service des intérêts des pays et des producteurs.

- Les institutions de SAIA demandent d'être réorganisées, en examinant les questions relatives à la surveillance prospective et à l'intelligence sanitaire, et ce, grâce à des efforts partagés entre les pays.

Il remercie les délégations qui ont fait des observations sur les 40 ans du Programme de SAIA de l'IICA. L'Institut s'apprête à travailler sans relâche sur les questions de santé, de sécurité sanitaire et de qualité avec les pays et les producteurs et en coordination avec d'autres organismes internationaux, ce qui permet de contribuer au commerce et au développement des pays.

Le directeur général informe que l'IICA enverra un document non contraignant sur les engagements de la conférence. Il remercie les représentants des pays membres de l'Institut et les autres participants pour leur présence au forum.

Clôture

La Conférence des Ministres de l'Agriculture des Amériques "Semons dès aujourd'hui l'agriculture de demain" prend fin le 30 octobre 2019 à 18h30.

Réunion parallèle "Les limites maximales de résidus (LMR) en perspective"

La réunion, organisée par la délégation des États-Unis, commence à 18h30, le 30 octobre 2019, dans la Sala Magna (salles États-Unis et Canada) du siège de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA).

Le secrétaire technique explique que l'objectif de la réunion est de faire connaître aux délégations un projet de résolution, présenté par les États-Unis, pour être soumis au Conseil interaméricain de l'Agriculture (le Conseil) : "Engagement ministériel envers les dispositions relatives aux pesticides de l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur l'application des Mesures sanitaires et phytosanitaires".

Le directeur général signale l'importance de cette question pour la production agricole. Il informe que l'IICA, appuyé par le ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA) organisera, grâce à un investissement d'un million de dollars américains, plusieurs ateliers techniques, au cours des années à venir, pour aider les États membres à renforcer leurs capacités d'accès à des outils pour la protection des cultures.

Le représentant de l'Argentine réitère l'engagement de son pays envers un système commercial juste et transparent, qui bénéficie aux pays et renforce la sécurité alimentaire. Il est soucieux du fait que certains pays s'éloignent des engagements issus des accords de l'OMC relatifs aux limites maximales de résidus et que, sans s'appuyer sur des bases scientifiques, ils cessent d'utiliser certains produits. Il fait référence à l'impact considérable de l'abandon de certaines substances sans qu'il en existe un remplacement. Il rappelle l'engagement de son pays à œuvrer de manière coordonnée avec d'autres pays et il encourage les délégations à appuyer le projet de résolution.

Le représentant du Brésil appuie le projet de résolution. Il met l'accent sur le fait qu'en abordant les limites maximales de résidus, il faut employer des termes très concrets, fondés sur l'information scientifique, faciles à comprendre pour les agriculteurs, afin d'éviter le "populisme réglementaire", et tenir compte des études techniques et scientifiques en la matière.

Le représentant du Canada indique que le continent américain est une centrale de production, où les pays consommateurs exigent qualité et quantité, et qu'il faut donc accroître la production, parvenir à la prospérité économique des producteurs et offrir des produits de manière durable. Il pense que, si les limites maximales de résidus ne sont pas utilisées, cela engendra un profond effet négatif sur la sécurité alimentaire, voilà pourquoi il rappelle qu'il est important de soutenir le projet de résolution.

Le représentant des États-Unis signale que les agriculteurs des Amériques se heurtent au défi de produire des aliments de manière saine et durable, et qu'ils doivent donc avoir la possibilité d'un accès à la gamme complète d'outils et de technologies disponibles pour la production agricole. Certains risques sont néanmoins acceptables, dont l'un est lié à la toxicité des pesticides, et l'autre à l'exposition à ces pesticides. Il souligne que c'est de la combinaison appropriée des deux éléments, jointe aux aspects de biosécurité, qu'émane le principe de précaution. Il ajoute que, dès lors qu'un de ces éléments est éliminé, il existe un risque et les outils permettant d'éradiquer les ravageurs sont perdus. Il demande aux délégations d'appuyer le projet de résolution et les invite à informer l'IICA du nom de la personne qui sera le contact principal pour représenter leur pays. Il remercie enfin les participants et le directeur général de l'IICA pour la possibilité qui a été offerte d'exposer le projet de résolution.

La réunion sur "Les limites maximales de résidus (LMR) en perspective" prend fin le 30 octobre 2019 à 19h00.

**VINGTIÈME RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE
L'AGRICULTURE (LE CONSEIL)**

SÉANCE PRÉPARATOIRE

0.1 Ouverture

0.1.1 La séance préparatoire de la Vingtième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'Agriculture (le Conseil) débute le 31 octobre 2019 à 8h35, dans la Sala Magna (salles États-Unis et Canada) du siège de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), sous la présidence de Monsieur Luis Renato Alvarado Rivera, Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica, pays qui occupe actuellement la présidence du Conseil.

0.1.2 On compte la présence de 33 délégations des États membres de l'IICA.

0.2 Accords

0.2.1 Élection du président et du rapporteur de la réunion

0.2.1.1 Le président informe que, conformément au règlement en vigueur, l'élection se fera à la majorité des voix des représentants titulaires des États membres. Il ajoute que, pour cette réunion du Conseil, 33 États membres sont dûment accrédités et jouissent des pleins pouvoirs requis.

0.2.1.2 Le représentant du Honduras propose que Monsieur Osmar Benítez, Ministre de l'Agriculture de la République Dominicaine soit le président de la Vingtième réunion ordinaire du Conseil. Il est élu par acclamation.

0.2.1.3 Le représentant de la République Dominicaine propose que Monsieur Luis Renato Alvarado, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica, occupe le poste de rapporteur.

0.2.1.4 Le représentant du Mexique propose que Madame Yolande Bain-Horsford, Ministre de l'Agriculture et des Terres de la Grenade, occupe le poste de rapporteur. La proposition est appuyée par le représentant du Nicaragua. La représentante de la Grenade remercie le Mexique pour sa proposition, mais elle décline et propose le nom de Clarence Rambharat, Ministre de l'Agriculture, des Terres et de la Pêche de Trinité-et-Tobago comme

rapporteur. Elle reçoit le soutien des représentants de Saint-Vincent-et-les-Grenadines et du Guatemala.

0.2.1.5 Le représentant du Costa Rica remercie la République Dominicaine pour sa proposition et apprécierait que le poste de rapporteur soit occupé par un pays de la Caraïbe.

0.2.1.6 Le président met aux voix la candidature de Monsieur Clarence Rambharat, Ministre de l'Agriculture, des Terres et de la Pêche de Trinité-et-Tobago, pour le poste de rapporteur ; il est élu à l'unanimité.

0.2.1.7 Le bureau est constitué de la façon suivante :

Président : Osmar Benítez
Rapporteur : Clarence Rambharat
Secrétaire *ex officio* : Manuel Otero Justo

0.2.2 Programme de la réunion

0.2.2.1 En vertu des dispositions de l'article 25 du Règlement du Conseil, le président saisit les représentants des États membres du programme de la Vingtième réunion ordinaire du Conseil.

0.2.2.2 Le secrétaire technique précise que dans la version originale figure le thème "Incorporation des pays non Observateurs permanents de l'OEA en qualité d'Observateurs permanents de l'IICA (modification des articles 8 et 10 du Règlement du Conseil et des articles 3, 12 et 13 du Règlement du Comité exécutif)", conformément au mandat de la Trente-neuvième réunion ordinaire du Comité exécutif, qui avait examiné la question. Il explique qu'à la demande de certains États membres, un temps supplémentaire a été accordé pour en débattre, et qu'un seul pays s'est exprimé.

0.2.2.3 Le directeur général demande ensuite au président s'il accepte de soumettre aux voix la proposition de retirer ce thème du programme et de continuer d'élaborer un document qui satisfasse les États membres, afin qu'il soit présenté à la prochaine réunion du Comité exécutif.

0.2.2.4 Le président soumet la proposition du directeur général qui est approuvée à l'unanimité.

- 0.2.2.5 Le représentant des États-Unis propose qu'après le débat de la veille, sur l'évaluation des risques liés à l'utilisation des pesticides, cette question soit ajoutée au programme en vue d'en débattre.
- 0.2.2.6 Le secrétaire technique rappelle aux participants qu'au cours de la réunion parallèle sur "Les limites maximales de résidus (LMR) en perspective", organisée par les États-Unis, le projet de résolution préparé par cette délégation, en commun avec d'autres États membres, a été distribuée. Il suggère qu'en cas de commentaires ou d'observations, une nouvelle version en soit préparée, dont on débattrait après le déjeuner, si la présidence n'y voit pas d'objection.
- 0.2.2.7 Les représentants de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, du Brésil, de Sainte-Lucie et de l'Argentine appuient le représentant des États-Unis, qui les remercie et souligne qu'il est important que ce thème soit examiné pendant la réunion.
- 0.2.2.8 Le président soumet la proposition des États-Unis qui est acceptée à l'unanimité.
- 0.2.2.9 Le secrétaire technique informe que la nouvelle version du programme sera distribuée pendant la réunion.
- 0.2.2.10 Le président annonce ensuite que les versions espagnole et anglaise des documents de travail et d'information ont été mises à la disposition des participants sous forme électronique 30 jours avant le début de la réunion, conformément aux dispositions de l'article 22 du Règlement du Conseil.
- 0.2.2.11 Le secrétaire technique explique la procédure de débat et d'approbation des projets de résolution.
- 0.2.3 Durée de la réunion
- 0.2.3.1 La plénière convient de clore les travaux de la Vingtième réunion ordinaire du Conseil le jeudi 31 octobre 2019 à 17h30.

0.2.4 Formation des commissions

0.2.4.1 En vertu de l'article 52 du Règlement du Conseil, le président demande aux représentants s'ils jugent nécessaire de former une commission pour examiner certains des thèmes proposés par le programme de la réunion.

0.2.4.2 Aucune proposition n'est faite de créer une commission ; le président précise qu'il est possible d'en organiser au cours de la réunion, si les représentants des États membres le jugent bon.

0.2.5 Date et heure limites pour la présentation des propositions

0.2.5.1 Les projets de résolution peuvent être présentés jusqu'au jeudi 31 octobre à 15 heures.

0.2.6 Droit de vote dans les réunions du Conseil

0.2.6.1 Le directeur général de l'IICA demande au conseiller juridique d'expliquer la portée des normes qui régissent le droit de vote au Conseil, et la manière de procéder.

0.2.6.2 Le conseiller juridique indique qu'il y a lieu d'examiner les cas des États membres qui doivent plus de deux quotes-parts annuelles d'arriérés à l'Institut, afin de décider si leur droit de vote est suspendu, conformément à l'article 24 de la Convention sur l'IICA. Il renseigne sur l'état des paiements des quotes-parts à ce jour, et indique qu'Antigua-et-Barbuda, la Colombie et le Venezuela accusent des arriérés.

0.2.6.3 Il explique que ces pays se heurtent à des difficultés particulières et que l'IICA ne retire généralement pas les droits d'un pays débiteur, à condition qu'il présente une justification, conformément au règlement, qu'il fasse part de sa volonté de se mettre à jour et qu'il ait l'autorisation du Conseil.

0.2.6.4 Le directeur général remercie tous les États membres pour les efforts déployés afin de soutenir l'Institut.

0.2.6.5 Le représentant de l'Argentine demande au conseiller juridique d'expliquer la situation du droit de vote du Venezuela.

- 0.2.6.6 Le conseiller juridique indique qu'aucune lettre de créance n'a été reçue pour l'accréditation d'un représentant du Venezuela.
- 0.2.6.7 Le représentant de l'Argentine demande qu'au cas où le Venezuela se présenterait à la réunion, son droit de vote soit examiné. Le président en prend bonne note.
- 0.2.6.8 La représentante de la Colombie demande au conseiller juridique si son droit de vote est maintenu, en tenant compte de la situation particulière dans laquelle se trouve le pays vis-à-vis de l'Institut.
- 0.2.6.9 Le conseiller juridique rappelle que, si un pays est en négociation avec l'IICA dans un esprit de bonne foi, afin de trouver la possibilité d'être à jour dans le paiement des quotes-parts, et si le Conseil l'autorise, son droit de vote est maintenu.
- 0.2.6.10 Le directeur général réaffirme la bonne volonté de dialogue du président colombien et des autorités du ministère de l'Agriculture et du Développement rural du pays, hautement apprécié par l'Institut.
- 0.2.6.11 Le conseiller juridique souligne qu'Antigua-et-Barbuda souffre encore des conséquences de l'ouragan Irma, depuis 2017, raison pour laquelle le pays n'a pas été en mesure de régler sa quote-part. Il ajoute qu'au cours de conversations avec la représentante du pays, cette dernière a manifesté la volonté de son pays de se mettre à jour dès que la situation s'améliorera.
- 0.2.6.12 Le représentant du Mexique demande au président de saisir la plénière de la possibilité d'accorder le droit de vote à Antigua-et-Barbuda et à la Colombie. La proposition est appuyée par les représentants du Nicaragua et de l'Argentine. Ce dernier souligne que ce droit ne doit être accordé qu'à ces deux pays.
- 0.2.6.13 Le président met aux voix la proposition du Mexique, qui est accueillie à l'unanimité.
- 0.3 Clôture
- 0.3.1 La séance préparatoire de la Vingtième réunion ordinaire du Conseil prend fin le 31 octobre 2019 à 9h15.

PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE

1.1 Ouverture

1.1.1 La première séance plénière de la Vingtième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) commence le 31 octobre 2019 à 9h26, dans la Sala Magna (salles États-Unis et Canada) du siège de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), sous la présidence de Monsieur Osmar Benítez, Ministre de l'Agriculture de la République Dominicaine.

1.2 Message du directeur général de l'IICA

1.2.1 Le directeur général, Monsieur Manuel Otero, annonce que le Plan à moyen terme de l'Institut pour la période 2018-2022 se résume en dix déclarations stratégiques. Il présente ensuite les actions menées pendant la période biennale 2018-2019 dans le cadre de chacune de ces déclarations.

1.2.2 Déclaration 1 : *Offrir, grâce à son réseau de bureaux, une coopération technique d'excellence pour ses cinq programmes promoteurs du développement agricole et rural durable, en suivant les principes d'interdisciplinarité et de focalisation.* Il indique que 287 initiatives de coopération technique ont été promues : a) 81 initiatives prises en charge à l'aide de ressources des quotes-parts et de ressources humaines, dans le cadre des cinq programmes d'action continentale (PAH) et deux thèmes transversaux ; b) 26 initiatives financées à l'aide d'actions à réaction rapide (ARR) pour un montant total de 437 805 USD, dont la région de la Caraïbe a le plus bénéficié, comme le prouve, par exemple, la contribution apportée aux Bahamas pour réagir devant l'urgence de l'ouragan Dorian ; et c) 180 initiatives financées à l'aide de ressources extérieures mises en œuvre dans les régions, comme les Andes et le Sud où ont été exécutées la plupart des initiatives de ce type.

1.2.3 Il indique qu'une compilation du savoir a été faite, qui se concentre sur 182 outils, dont la majorité se trouvent dans les cinq PAH et deux thèmes transversaux. Il mentionne les cinq PAH et met l'accent sur la création du Programme de bioéconomie et de développement productif et sur le

renouvellement du Programme du commerce international et d'intégration régionale.

- 1.2.4 *Déclaration 2 : Évoluer vers une plateforme intégrée de gestion du savoir spécialisé pour les pays, grâce à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'agriculture, au renforcement des capacités, à la diffusion des bonnes pratiques et des enseignements appris, à la communication pour le développement, à la promotion des réseaux et à la coopération horizontale.* Des plateformes technologiques ont été intégrées grâce au *Workspace* et sont disponibles pour qui souhaite obtenir des renseignements pertinents et actualisés sur le secteur agricole et les activités de l'Institut au service des États membres. En outre, on dispose d'une nouvelle page sur internet, avec un espace appelé *IICA play*, une plateforme qui contient des vidéos de pratiques agricoles exemplaires élaboré avec l'aide de Microsoft.
- 1.2.5 Il informe que, par le biais du Centre de services pour la gestion du savoir et la coopération horizontale, l'Institut dispose de 1700 bourses de renforcement des capacités des personnes dans les pays, grâce aux partenariats officialisés avec la Fondation Carolina et la Fondation universitaire ibéroaméricaine (FUNIBER). Il saisit alors l'occasion de reconnaître les efforts de l'administration du directeur général émérite Víctor Villalobos, car il a été possible de former, grâce à un accord avec le Conseil mexicain de science et de technologie (CONACYT), 200 ressortissants des États membres.
- 1.2.6 *Déclaration 3 : Développer des partenariats stratégiques et des accords public-privé au bénéfice du secteur agricole des pays membres, en mettant en œuvre des projets d'intérêt commun et des valeurs partagées.* Il fait état de la signature de 63 nouveaux partenariats avec les secteurs universitaire, privé et public. Il souligne l'engagement de l'Institut en matière de technologie numérique, qui est à l'origine de la création de la Direction des technologies de l'information et de l'agriculture numérique, chargée d'initiatives comme l'Agri Hackathon, qui aura lieu en novembre au siège de l'IICA, ainsi que les activités en collaboration avec des institutions comme l'Université CENFOTEC, avec laquelle sera lancé le premier cours sur l'Internet des objets pour l'agro.

- 1.2.7 Déclaration 4 : *Prendre en charge de manière opportune et efficace les demandes de coopération régionales et interrégionales afin de soutenir le secteur agricole.* Il mentionne les projets supranationaux qui marqueront l'avenir de la coopération technique et ajoute que l'un des objectifs de l'Institut est de devenir le siège du forum des ministres de l'Agriculture de la Communauté caribéenne (CARICOM), afin d'offrir un meilleur service aux pays de la région et de l'Alliance du Pacifique. Il signale que pour soutenir l'agriculture des tropiques, il est nécessaire de resserrer les liens entre l'IICA et le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE).
- 1.2.8 Déclaration 5 : *Développer une gestion administrative efficace, fondée sur la culture des processus, la décentralisation et l'amélioration continue orientée sur les résultats.* Il énumère les actions réalisées pour ajouter plus de valeur, rationaliser les ressources et renforcer les finances et la vision de l'IICA : a) la mise en place de la culture des processus ; b) la planification intégrée ; c) la mise en œuvre d'un programme de retraite volontaire, grâce auquel le paiement des salaires du siège a diminué de 20% ; d) la création de systèmes d'information pour les voyages, les consultants et la correspondance, qui a réduit l'utilisation du papier de 60% ; et e) la simplification de la flotte véhiculaire de 36%. Il souligne que toutes ces mesures ont permis de créer le Fonds institutionnel de préinvestissement pour la gestion des opportunités de financement extérieur (FonPRI), un instrument qui favorise la mobilisation de ressources extérieures. Il ajoute que 200 000 USD ont été investis, avec la possibilité de mobiliser 28 millions d'USD à moyen terme.
- 1.2.9 Déclaration 6 : *Consolider les finances de l'Institut grâce à l'optimisation de ses opérations, à la rationalisation en matière d'utilisation des ressources propres, à une meilleure mobilisation des ressources extérieures et à la mise en œuvre de projets de développement et d'investissements.* Il informe que les états financiers de l'IICA n'ont pas fait l'objet de réserve, ce qui est une bonne carte de visite pour les contreparties.
- 1.2.10 Déclaration 7 : *Promouvoir un style de leadership conscient susceptible de maximiser les capacités de ses fonctionnaires et le travail en collaboration, dans une ambiance de travail saine et sûre.* Il rappelle les actions réalisées dans le cadre de cette déclaration, parmi lesquelles les suivantes : a) restructuration de la Direction des talents humains ; b) création du *Hub* de leadership ; c) mise en place de la carte de rendement individuel ;

d) réalisation d'une enquête sur le climat et la culture organisationnelle ; et
e) application du test du profil de personnalité (DISC).

- 1.2.11 Déclaration 8 : *Moderniser les organes de direction en favorisant un large dialogue public, la transparence et la participation du secteur privé*. Il exprime son souhait de créer un jour le Groupe du Conseil, qui permettrait aux ministres d'approfondir certains thèmes d'intérêt pour le secteur, de promouvoir les groupes de discussion et de parvenir à créer des liens avec d'autres institutions qui offrent des ressources supplémentaires.
- 1.2.12 Déclaration 9 : *Encourager des actions institutionnelles positives susceptibles de favoriser un environnement divers et inclusif*. Il signale qu'à cet égard, les actions ont été orientées vers la ratification de la politique de parité de l'Institut, l'encouragement à une plus grande participation des femmes aux postes clé, la promotion de la création d'espaces inclusifs et le déploiement d'efforts en vue de réduire les écarts salariaux entre les hommes et les femmes.
- 1.2.13 Déclaration 10 : *Être un IICA aux "portes ouvertes", écologiquement responsable et proche de la communauté*. Il énumère les initiatives liées au cadre de cette déclaration : a) la construction de la Place des Amériques, à l'aide d'un financement privé ; b) l'inauguration du *Fab Lab* pour l'agriculture, qui offre des solutions de technologie de pointe aux problèmes complexes, et grâce auquel des activités ont eu lieu avec le Nicaragua et les Bahamas ; c) l'inauguration du Centre d'interprétation de l'agriculture de l'avenir (CIMAG), qu'il considère comme un grand projet éducatif pour les 34 pays membres ; d) la construction de la Maison rurale type, en hommage à l'agriculture traditionnelle ; e) l'inauguration de la Forêt des Amériques IICA-CATIE, dont l'objectif est d'augmenter la masse boisée afin de capturer le carbone ; f) l'élaboration du Mural de l'Agriculture, Couleur et Culture ; et g) le développement du Programme Drapeau bleu écologique¹.
- 1.2.14 Le directeur général termine en rappelant que l'Institut est né il y a 77 ans et que, pour améliorer le service qu'il offre à ses pays membres, il doit s'adapter

¹ Il s'agit d'une distinction, décernée tous les ans au Costa Rica, qui récompense l'effort et le travail bénévole dans les domaines de la conservation et du développement, en cohérence avec la protection des ressources naturelles, la mise en oeuvre d'actions en vue de faire face aux changements climatiques, la recherche de meilleures conditions hygiéniques et sanitaires et l'amélioration de la santé publique des habitants du pays.

à la réalité du contexte international, sur la base d'idées renouvelées en vue de consolider l'agriculture des Amériques.

1.3 Analyse et commentaires

- 1.3.1 Le représentant de l'Argentine indique qu'il soutient le processus de modernisation de l'IICA, axé sur le développement technologique et la transparence. Il précise aussi que son pays apprécie et encourage les mesures d'austérité.
- 1.3.2 La représentante du Canada félicite l'Institut pour le travail effectué. Elle annonce que le Canada tient à appuyer les efforts de l'IICA et les pays qui souhaitent faciliter l'accès aux marchés, créer des stratégies d'adaptation des chaînes de valeur aux changements climatiques, protéger les ressources naturelles, accéder à la technologie, promouvoir l'innovation et la recherche, et éviter la propagation de la fièvre porcine africaine.
- 1.3.3 La représentante de la Colombie félicite le directeur général de l'Institut pour son exposé. Elle souhaite articuler les cinq PAH de l'IICA avec la politique agricole de son pays pour la période 2018-2022, spécialement en matière des thèmes prioritaires suivants : agriculture paysanne et familiale, propriété dans les zones rurales, commerce et intégration régionale, et santé agricole et sécurité sanitaire des aliments.
- 1.3.4 Le représentant des États-Unis souligne l'importance de la planification et il félicite l'IICA pour ses efforts en la matière. Il précise de même qu'il appuie les priorités définies par l'IICA.
- 1.3.5 Le représentant du Honduras félicite le directeur général de l'Institut pour la clarté de sa feuille de route. Il précise que la région abrite des agricultures et des élevages très différents. Il souligne que 60% de la population des zones rurales se trouve en situation de pauvreté ou de pauvreté extrême, malgré les programmes d'aide internationale.
- 1.3.6 Il signale que les problèmes n'ont pas été résolus de manière efficace, ce qui a poussé la population à émigré vers d'autre pays. Il demande de réaliser une différenciation des agricultures des pays, notamment en Amérique Centrale, pour mettre des technologies à disposition, transférer des connaissances, offrir un accès aux marchés et renforcer les capacités des petits producteurs

en matière de culture de café, d'huile de palme, de crevettes, de melon et d'autres produits qui engendrent des revenus pour des milliers de familles.

- 1.3.7 Il souligne la valeur de la création du *Fab Lab* pour l'agriculture, qui constitue une option d'accès aux technologies de pointe à faibles coûts, qui peuvent être mises à la disposition des producteurs et des coopératives d'exportateurs des pays d'Amérique Centrale.
- 1.3.8 Le représentant de la Jamaïque invite l'IICA à chercher un financement pour un fonds d'innovation et de technologie qui pourrait être mis au point avec des entreprises comme Google, Facebook et Microsoft, afin de pouvoir disposer de plus de ressources susceptibles de permettre aux jeunes d'avoir accès à différents projets et de créer des solutions technologiques dans les pays. Il conseille d'approfondir l'engagement envers l'environnement pour faire face aux changements climatiques ; il serait possible, pour cela, de recevoir le soutien d'institutions internationales orientées dans cette voie, comme le Fonds vert pour le climat, entre autres.
- 1.3.9 Le représentant du Brésil félicite le directeur général pour les efforts déployés, en particulier pour la mise en œuvre de mesures d'austérité et pour l'optimisation de la gestion de l'IICA. Il donne lecture d'un message envoyé par la ministre brésilienne de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Approvisionnement, dans lequel elle exprime la nécessité de prendre des mesures et d'élaborer des politiques orientées vers les actions suivantes : a) promouvoir une agriculture qui inclue tous les producteurs, grands, moyens et petits et qui tienne compte des femmes, des jeunes et des autochtones, dans le but d'intégrer les minorités dans les chaînes mondiales de valeur et dans le commerce international ; b) encourager l'engagement pour un commerce international libre et juste ; c) favoriser un climat d'encouragement de l'innovation ; et d) stimuler l'attachement aux principes scientifiques. Elle rappelle le soutien du Brésil, qui est prêt à collaborer pour faire des Amériques un continent de référence pour le monde en matière d'agriculture.
- 1.3.10 Le représentant du Nicaragua offre des données sur le contexte dans lequel se développe l'agriculture : a) l'Amérique Latine et les Caraïbes (ALC) produisent 14% des aliments du monde, b) il existe 60 millions d'êtres humains en situation de pauvreté, et c) l'agriculture familiale apporte 80% des denrées alimentaires. Il ajoute que ces données présentent une forte

contradiction, car l'ALC est la région qui produit et exporte le plus, mais elle abrite une large population pauvre. Il ajoute que les politiques et les programmes des pays doivent encourager l'agriculture familiale.

- 1.3.11 Il annonce que le Nicaragua a réduit la pauvreté de moitié et qu'on ne cesse d'œuvrer pour la diminuer encore, le pays est ouvert à l'utilisation des technologies appropriées afin de soutenir les agriculteurs, comme ce que propose le *Fab Lab* pour l'agriculture. Il met l'accent sur le problème de l'injustice et de l'inégalité de la répartition de la richesse, et engage les pays à y remédier. Il souligne qu'à cette réunion du Conseil, il faut promouvoir un mouvement de commerce juste pour lutter contre la faim et la pauvreté et atteindre les Objectifs de développement durable (ODD). Selon lui, il est important d'articuler et de coordonner les efforts avec les organismes présents dans la salle.
- 1.3.12 La représentante de la Grenade remercie l'IICA pour le soutien sans faille accordé à son pays. Elle indique que l'âge moyen des agriculteurs est de plus en plus avancé et que certains d'entre eux sont réticents à adopter de nouvelles pratiques ; elle est convaincue du besoin d'attirer les jeunes vers l'agriculture. Elle signale, par ailleurs, que les ravageurs affectent les agriculteurs de son pays, au point que même les arbres fruitiers qui poussent dans les jardins des familles sont en train de mourir. C'est pourquoi elle souhaite recevoir l'aide de l'Institut pour surmonter ces problèmes.
- 1.3.13 Le représentant de la Dominique dit que les problèmes du secteur sont bien connus, de même que les mesures pour y faire face, et qu'il est nécessaire, par conséquent, de s'unir pour mettre les solutions en pratique. Il précise que la Dominique appuie l'Institut pour qu'il mette en œuvre des programmes, en particulier dans les domaines de l'innovation et des changements climatiques, et il fait état de sa confiance dans le fait que l'IICA deviendra l'entité de promotion de la transformation de l'agriculture sur le continent. Il saisit l'occasion pour remercier l'Institut, au nom du gouvernement et du peuple de la Dominique, pour l'aide offerte au cours des années qui ont suivi l'ouragan María.
- 1.3.14 Le représentant du Costa Rica réfléchit à la nécessité d'entendre la voix des agriculteurs et des producteurs dans ces réunions, et il suggère d'inviter, lors de prochaines réunions, des organisations de producteurs et de les faire participer.

- 1.3.15 Le représentant de l'Uruguay transmet à l'IICA les remerciements du ministre de l'Élevage, de l'Agriculture et de la Pêche de son pays, pour la création de nouvelles connaissances, l'utilisation de la technologie et la construction de ponts et de partenariats pour le secteur agricole. Il remercie l'Institut pour le travail réalisé en Uruguay et pour l'appui offert au Conseil agricole du Sud (CAS).
- 1.3.16 Le représentant de Saint-Vincent-et-les-Grenadines se fait l'écho des félicitations adressées au directeur général et à l'IICA pour l'excellent travail réalisé dans son pays, dans les nations de l'Organisation des États de la Caraïbe orientale (OECO) et sur tout le continent. Il précise que, dans les Caraïbes, il existe deux importants mécanismes d'intégration régionale : la Communauté caribéenne (CARICOM) et l'OECO ; il souhaite qu'on les aide, car ils ont beaucoup œuvré à soutenir le développement du secteur agricole.
- 1.3.17 Le président, en sa qualité de représentant de la République Dominicaine, reprend la proposition faite la veille sur la préparation d'une résolution en vue de renforcer les actions menées par l'Institut dans le cadre du Programme d'action continentale en matière de santé agricole, de sécurité sanitaire et de qualité des aliments. Son pays souhaite voir se consolider et s'élargir le groupe d'experts en la matière, afin que cela permette de prendre en charge les nouvelles conditions de sécurité sanitaire et de qualité des marchés. C'est pourquoi il suggère que la question figure à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité exécutif de l'IICA.
- 1.3.18 Il fait sien l'appel lancé par le représentant de la Jamaïque pour que l'Institut envisage l'innovation et la technologie comme des thèmes fondamentaux qui facilitent l'incorporation des jeunes dans l'agriculture. Aussi, il encourage l'IICA à se transformer en un centre de technologie et d'innovation pour l'agriculture des Amériques.
- 1.3.19 Il appuie la proposition du Costa Rica d'explorer à l'avenir la possibilité que des représentants des producteurs de l'ALC participent aux réunions du Conseil.

1.4 La situation des Bahamas après le passage de l'ouragan Dorian

- 1.4.1 Le ministre de l'Agriculture et des Ressources marines des Bahamas décrit en détails la tragédie provoquée dans son pays par l'ouragan Dorian, considéré comme le deuxième en force depuis que les registres existent. Ces tragédies, selon lui, doivent être affrontées par le biais d'efforts communs visant à reconstruire les structures tangibles et intangibles, afin d'honorer les victimes, de protéger les survivants et de laisser aux générations à venir un message d'obligation de résilience. Il remercie tous les participants pour leur aide et pour leurs messages de solidarité, ainsi que, pour leur contribution, l'IICA, la CARICOM, l'Institut caribéen de recherche et de développement (CARDI) et l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), entre autres.
- 1.4.2 Il indique que cet ouragan, qui est à l'origine de 67 décès et de plus de 200 disparus, est une leçon sur l'impact des changements climatiques. Il ajoute que, même si les petits États insulaires sont ceux qui contribuent le moins aux émissions de gaz à effet de serre et au réchauffement climatique, ce sont ceux qui en subissent les conséquences, et il lance un appel à la solidarité des autres pays.
- 1.4.3 Il explique que les îles les plus touchées ont été Abaco et Grand Bahama, les plus peuplées, et que les destructions d'infrastructures s'élèvent à plus de 200 millions de dollars américains. Dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, dit-il, d'énormes pertes ont été enregistrées ; à Abaco, par exemple, plus de 600 000 animaux ont été perdus, soit pour certains agriculteurs, jusqu'à 90% de leurs bêtes. De grandes pertes d'agrumes et d'avocats ont été subies également. Il souligne que, malgré sa vulnérabilité, son pays ne reçoit pas d'aide internationale, car son PIB per capita est élevé.
- 1.4.4 Il informe que, pour faire face à ces terribles défis, les Bahamas seront le siège, en 2020 d'un *hackathon* régional et que sera créé un laboratoire AgTech où l'on abordera des thèmes comme l'hydroponie, le semis en serres, les pratiques sanitaires et phytosanitaires et la gestion durable, entre autres. Il explique que quatorze des îles principales sont ouvertes aux investisseurs qui souhaitent mettre au point des programmes en partenariats public-privé.
- 1.4.5 Il déclare enfin que son pays doit surmonter cette tragédie, mais qu'il ne suffit pas d'en revenir à la situation existante avant Dorian, qu'il est nécessaire au

contraire, d'apporter des changements dans les domaines national, régional et mondial qui aident à faire face aux changements climatiques.

1.4.6 Le président de la réunion demande ensuite une minute de silence pour les Bahamas.

1.5 *Inauguration de la Maison rurale type*

1.5.1 Le coordinateur de l'Unité juridique, des questions internationales et du protocole annonce que cette œuvre est un hommage au Costa Rica et aux plus de 70 années d'une histoire commune avec l'IICA. Il souligne que les entreprises nationales Turvisa et Tío Pelón ont participé à sa création. Il invite le ministre costaricien de l'Agriculture et de l'Élevage, le maire du canton de Vázquez de Coronado et le directeur général à procéder à l'inauguration.

1.5.2 Le ministre costaricien de l'Agriculture et de l'Élevage exprime ses remerciements chaleureux car c'est un hommage qui est fait aux producteurs agricoles, et une reconnaissance de leur importance pour le Costa Rica.

1.5.3 Monsieur Rolando Méndez, Maire du canton de Vásquez de Coronado, fait l'éloge de cet exemple d'architecture traditionnelle des familles agricoles du pays ; selon lui, la communauté de Coronado s'identifie à la vocation agricole de tous les participants à cette réunion ; il remercie l'Institut pour son travail en faveur de l'agriculture et du développement rural.

1.5.4 Le directeur général indique qu'en définissant l'IICA comme une institution aux portes ouvertes, un plan cadre a été tracé avec la collaboration de plusieurs architectes et qu'une des premières idées était qu'en pensant à l'avenir, il fallait connaître le passé ; c'est de là que vient l'idée de la maison rurale type. Il informe que le projet a été exécuté par l'architecte Bernadette Esquivel, qui a utilisé des techniques de construction traditionnelles. Il ajoute que les habitants de Coronado se sont chargés des articles ménagers de la maison.

1.6 *Inauguration de la Salle République Dominicaine*

1.6.1 L'inauguration de la Salle République Dominicaine au siège de l'Institut se fait en présence du directeur général de l'IICA, du ministre de l'Agriculture

de la République Dominicaine et de l'ambassadeur dominicain au Costa Rica.

- 1.6.2 Le directeur général précise que cette salle a pour objectif d'honorer un pays essentiel dans l'histoire de l'Institut. La République Dominicaine y est entrée officiellement en 1984, mais le pays travaille avec l'IICA depuis 1969. Il ajoute qu'il s'agit d'un pays clé, nœud des synergies entre l'Amérique Centrale et les Caraïbes, caractérisé par son peuple chaleureux et amical.
- 1.6.3 Le ministre de l'Agriculture de la République Dominicaine déclare que la consécration de cet espace à ce grand pays est un honneur pour son gouvernement et pour son peuple. Il rappelle la longue relation de son pays avec l'IICA et insiste sur le fait qu'il est important de connaître le passé pour planifier l'avenir. Il exprime enfin toute sa reconnaissance et apprécie le privilège que représente, pour les Dominicains, cet espace dans la Maison de l'agriculture des Amériques.
- 1.7 Remise du Drapeau Bleu écologique dans la catégorie des événements spéciaux
- 1.7.1 Le secrétaire technique annonce que la distinction du Drapeau Bleu écologique a été remise à la Conférence des ministres de l'Agriculture des Amériques et à la Vingtième réunion ordinaire du Conseil.
- 1.7.2 Le représentant du Programme écologique Drapeau Bleu, Monsieur Julián Rojas, félicite les participants pour cette récompense dans la catégorie des événements spéciaux, avec la meilleure qualification.
- 1.7.3 Le directeur général exprime sa satisfaction pour l'obtention du Drapeau Bleu écologique. Il précise que le développement durable est en cours, et que cette réussite prouve que l'IICA agit de façon cohérente en faveur de l'environnement.
- 1.7.4 Le représentant du Costa Rica remercie l'Institut et le Conseil pour cet effort.
- 1.7.5 Le président, en sa qualité de représentant de la République Dominicaine, félicite l'IICA pour les efforts consentis pour obtenir le Drapeau Bleu écologique et déclare son intérêt à ce que le ministre de l'agriculture de son pays prétende à cette récompense.

1.8 Lancement du Réseau interaméricain d'AgTech

1.8.1 Monsieur Federico Mayer, CEO et co-fondateur du Club AgTech, présente l'initiative du Réseau interaméricain d'AgTech. Il explique que les producteurs ont été en mesure de fournir des aliments à une population croissante avec la technologie existante, mais que cela a engendré des problèmes de détérioration de l'environnement et des changements climatiques, ce qui se traduit par une croissance exponentielle des concentrations de CO₂ dans l'atmosphère et par la perte d'espèces. Il révèle qu'il existe actuellement des technologies qui augmentent également de façon exponentielle, comme celles qui sont associées au traitement informatique et à la production d'information.

1.8.2 Il explique ensuite que l'application de plusieurs outils technologiques, y compris la gestion massive de données (*big data*), l'intelligence artificielle, la nanotechnologie, la génomique, la biotechnologie, l'internet des objets, la robotique, l'apprentissage automatisé (*machine learning*) et la sûreté informatique, ont mené au développement des *ag-tech* dans lesquels 17 milliards de dollars américains ont été investis en 2018.

1.8.3 Il avertit que, pour pouvoir adapter, développer et mettre en œuvre les AgTech dans l'agriculture, on a besoin d'un intense processus d'apprentissage, qui ne peut se faire que grâce au travail commun des entrepreneurs, des pépinières d'entreprises, des universités, des investisseurs, des promoteurs et des producteurs, entre autres. Il souligne que c'est ainsi qu'est née l'idée de former le Réseau interaméricain d'AgTech, auquel se sont joints des chefs d'entreprises privés de la région.

1.8.4 Il lance enfin une invitation aux États membres à participer à la co-crédation du réseau et il précise qu'un document commun sera élaboré pour aligner les objectifs et la gouvernance du réseau.

1.9 Situation financière, programmatique et budgétaire de l'IICA

1.9.1 Programme-budget 2020-2021

1.9.1.1 Le directeur des Services institutionnels expose les principes de base utilisés pour élaborer le programme-budget de l'Institut pour la période biennale 2020-2021: a) le barème des quotes-parts de l'IICA est fondé sur les

pourcentages approuvés par l'Organisation des États américains (OEA) ; b) le Plan à moyen terme (PMT) 2018-2022 est financé, ainsi que les programmes continentaux, les thèmes transversaux et les instruments de coopération technique et de soutien ; c) le programme-budget est aligné sur la planification et la programmation stratégique institutionnelle et sur le PMT 2018-2022; d) les sources de financement du Fonds ordinaire correspondent aux quotes-parts des États membres et à des recettes diverses générées ; et e) les recettes diverses diminuent de 28,57% (1 000 000 USD) par rapport au montant de 2019, qui s'élevait à 3 500 000 USD.

1.9.1.2 Il signale que le Budget des recettes pour la période biennale 2020-2021 est de 32 074 100 USD, dont 29 574 100 USD correspondent aux quotes-parts et 2 500 000 USD à des recettes diverses. Il informe que les pourcentages des ressources du Fonds ordinaire alloués aux chapitres budgétaires sont les suivants : a) Services directs de coopération technique : 90,2% en 2020 et 90% en 2021 ; b) Coûts de direction : 5,5% en 2020 et 5,7% en 2021 ; c) Coûts généraux et provisions : 3,7% pour la période biennale ; et d) Renouvellement des infrastructures et des équipements : 0,6% pour les deux ans. Enfin, il présente l'allocation budgétaire détaillée par centre de programmation et par objet de dépense élevée de l'IICA.

1.9.2 Rapport sur le recouvrement des quotes-parts

1.9.2.1 La responsable de la gestion financière présente le rapport sur les progrès en matière de recouvrement des quotes-parts des États membres au 30 octobre 2019. Elle cite l'article 23 de la Convention sur l'IICA et la résolution n° 414 du Conseil "Mesures révisées pour le recouvrement des quotes-parts dues à l'Institut", qui stipule que les États membres doivent contribuer au soutien financier de l'Institut, par le paiement d'une quote-part annuelle fixée par le Conseil, conformément au système de calcul des quotes-parts de l'OEA.

1.9.2.2 Elle annonce qu'au 31 décembre 2018, le montant recouvré s'élevait à 27,6 millions d'USD, soit 93,81% du budget annuel des quotes-parts. Elle informe qu'au 30 octobre 2019, 18 pays sont à jour, 13 sont en situation régulière (ils doivent au maximum deux années) et trois accusent des arriérés (ils ont des arriérés de plus de deux ans). Elle précise qu'avec les paiements effectués récemment, les ressources pour le financement du budget des quotes-parts pour l'année ont été reçues, et qu'il reste encore 15 millions d'USD à recouvrer pour les années passées. Enfin, elle demande le soutien

et les efforts des États membres pour ce qui est du paiement des quotes-parts, indispensables pour permettre à l'Institut de mener à bien ses actions de coopération technique, et de respecter le plan de travail, pour le bien de leur pays.

1.9.3 États financiers de l'IICA de 2018 et 2017 et rapport des commissaires aux comptes

1.9.3.1 La responsable de la gestion financière informe que les états financiers ont été élaborés, vérifiés et approuvés dans le respect le plus strict des principes de comptabilité généralement acceptés aux États-Unis (US GAAP). Elle présente le résultat de l'audit 2017 et 2018, assuré par la société Deloitte, qui conclut que les états financiers de l'Institut "(...) présentent raisonnablement, dans tous ses aspects importants, la situation financière de l'IICA au 31 décembre 2018 et 2017".

1.9.3.2 Elle ajoute que précédemment on avait reçu une opinion réservée, car on ne disposait pas des études actuarielles pour certaines des provisions pour indemnités de fin de contrat du personnel, ni de l'évaluation des quotes-parts dues pour des périodes de plus d'une année.

1.9.3.3 La responsable de la gestion financière signale que ces deux aspects ont été réglés par l'Institut au cours de l'année, ce qui a permis à l'IICA de recevoir une opinion sans réserve sur ses états financiers au 31 décembre 2018 et 2017.

1.9.4 Vingt-cinquième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV)

1.9.4.1 En sa qualité de membre du CRV, Monsieur Steven Rickrode présente le rapport de ce comité sur la révision des états financiers et l'audit externe de l'IICA en 2018.

1.9.4.2 Il met l'accent sur les efforts consentis par l'administration de l'Institut pour disposer des études actuarielles supplémentaires. Il encourage l'IICA à effectuer un suivi du recouvrement des quotes-parts à encaisser. Concernant le programme colombien d'Agro Ingreso Seguro (AIS), il rapporte que l'Institut a envisagé le risque associé et qu'il étudie la question comme il se doit. Il félicite enfin l'IICA qui a reçu une opinion sans réserve de la part des commissaires aux comptes.

1.9.4.3 La responsable de la gestion financière informe que Monsieur Steven Rickrode, des États-Unis, est entré au CRV le premier janvier 2014, qu'il a toujours rempli ses fonctions avec beaucoup de responsabilité et de dévouement et qu'il quittera son poste le 31 décembre 2019. Elle remercie le gouvernement des États-Unis pour les services rendus par Monsieur Rickrode en sa qualité de membre du CRV. Elle lui remet ensuite un témoignage de reconnaissance pour ses services au sein de ce comité.

1.9.5 Analyse et commentaires

1.9.5.1 Le représentant de la Bolivie demande de saisir les États membres d'une proposition de ne pas modifier le barème des quotes-parts pendant la période de gestion 2021 ; il s'agit de conserver les mêmes montants pour tous les pays membres et tout réajustement serait examiné à la prochaine réunion ordinaire du Conseil.

1.9.5.2 Le représentant de l'Argentine félicite les États membres pour l'appui apporté à l'IICA, à travers le paiement des quotes-parts, et annonce que l'Argentine s'acquittera bientôt de sa quote-part de 2019.

1.9.5.3 Le représentant du Mexique considère qu'il est nécessaire de disposer de plus de détails sur la répartition du budget des dépenses, en particulier des ressources destinées à la coopération technique dans chaque programme d'action continentale. Il accorde une extrême importance aux tableaux comparatifs des ressources prévues au budget par rapport aux ressources exécutées. Il ajoute que 65% des ressources du fonds ordinaire sont destinées à payer les salaires et il lance un appel à allouer plus de ressources pour la coopération technique, en particulier pour la consolidation des programmes. Il demande plus d'information sur la gestion des projets financés à l'aide de ressources extérieures.

1.9.5.4 Le représentant des États-Unis se dit satisfait des rapports financiers présentés. Il se joint à la demande faite par le Mexique d'une information plus détaillée, en particulier sur la gestion des ressources extérieures.

1.9.5.5 Le représentant du Canada souligne qu'après le débat pendant la Conférence des ministres, le 30 octobre, il serait utile de recevoir plus d'information sur les activités supplémentaires susceptibles d'être menées. Il rappelle qu'il existe encore des arriérés de paiements des quotes-parts de certains pays.

- 1.9.5.6 Le conseiller juridique explique que le barème des quotes-parts est fixé conformément à l'article 23 de la Convention sur l'IICA et que ce barème a toujours été fixé selon le système des quotes-parts de l'OEA, fondé sur la capacité de contribution de chaque État membre. Il ajoute que ce barème a été adopté en 1962 et réaffirmé à la réunion du Conseil de 1981.
- 1.9.5.7 Il précise que la dernière étude relative à la mise à jour des quotes-parts de l'OEA a eu lieu en 2018, après des négociations qui se sont prolongées durant deux années, pendant lesquelles a été examinée la question de la réduction de la quote-part des États-Unis, passée de 59,47 à 49,90% pour l'année 2021. Il explique que la répartition des quotes-parts pour la période biennale 2020-2021 est le reflet de l'interprétation, inchangée par le Conseil, de l'article 23 de la Convention sur l'IICA.
- 1.9.5.8 Le directeur des services institutionnels explique que le budget de l'année fiscale est en cours d'exécution. Il précise que, selon les données disponibles et en l'absence de la clôture d'octobre, l'exécution des 141 millions de dollars américains de ressources extérieures est de 65% et qu'il est prévu une exécution proche de 90%. Il ajoute que des provisions ont été faites afin d'améliorer ces indicateurs à l'avenir. Il met à la disposition des participants les rapports habituels, avec les détails de l'exécution du budget.
- 1.9.5.9 Le responsable des projets indique que la mobilisation de ressources extérieures pour le financement de projets n'est pas limitée aux seuls bailleurs de fonds, mais qu'il est aussi fait recours à la participation à des appels d'offre. Il affirme qu'on a pu identifier, jusqu'à aujourd'hui, 223 opportunités de projets qui permettraient de mobiliser un montant global de 768 millions de dollars américains de ressources extérieures. Il explique que les processus pour tirer parti de ces opportunités se trouvent à différentes étapes de leur développement, depuis l'identification jusqu'à la formulation et l'approbation. Il signale qu'en ce moment, l'IICA se trouve à 9% au-dessous de l'objectif qui est de mobiliser, cette année, 206 millions de dollars de ressources extérieures. Il spécifie que les ressources pour les projets ne s'obtiennent pas en une seule fois, mais peu à peu, au fur et à mesure de leur exécution.
- 1.9.5.10 Le représentant du Mexique demande que soit présentée l'information exposée par le responsable de l'Unité de projets. Il souhaite que l'on examine

ses recommandations sur l'exposé détaillé des ressources programmées et inscrites au budget, par rapport aux ressources exécutées.

1.10 Clôture

- 1.10.1 La première séance plénière de la Vingtième réunion ordinaire du Conseil prend fin le 31 octobre 2019 à 13h20.

DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

2.1 Ouverture

2.1.1 La deuxième séance plénière de la Vingtième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) commence le 31 octobre 2019 à 14h30, dans la Sala Magna (salles États-Unis et Canada) du siège de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), sous la présidence de Monsieur Osmar Benítez, Ministre de l'Agriculture de la République Dominicaine.

2.2 Proposition stratégique pour l'avenir du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE)

2.2.1 Le coordinateur du groupe de travail *ad hoc* chargé d'élaborer la proposition stratégique rappelle brièvement le processus de consolidation du CATIE et des actions communes de ce Centre et de l'IICA. Il fait référence à la résolution n°507 du Conseil, "Rapport sur les résultats du Programme d'action commune IICA/CATIE et sur la prolongation du contrat de la République du Costa Rica et de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) relatif au Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE)", qui priait les directeurs généraux des deux organisations d'élaborer une proposition stratégique, avec des scénarios et des alternatives de restructuration et de consolidation de la plateforme organisationnelle, scientifique, universitaire et financière du Centre, ainsi que de sa base juridique.

2.2.2 Il signale que, suite à ce mandat, les deux directeurs généraux ont créé un groupe *ad hoc*, qui a préparé un document de 16 recommandations qui ont été présentées au Comité exécutif de l'IICA, à sa Trente-neuvième réunion ordinaire. Le Comité en a accepté 13, en a écarté une et demandé d'en réexaminer deux autres, pour les présenter à la prochaine réunion du Conseil.

2.2.3 Il explique que, suite à la décision du Comité exécutif, le document a été mis à la disposition des États membres sur le système d'information de la présente réunion.

- 2.2.4 Concernant la recommandation n°11, qui suggère des actions complémentaires en vue d'améliorer les recettes émanant des biens physiques que possède le CATIE en propriété ou en usufruit, il indique que la proposition consiste à élaborer un plan cadre pour la gestion des immeubles faisant l'objet d'un contrat de location, de vente ou d'achat, qui ne sont pas utilisés pour des activités de recherche, d'enseignement ou de production. Il ajoute qu'avec les fonds ainsi récoltés, il serait possible de créer un fonds d'affectation spéciale pour financer des activités communes.
- 2.2.5 Il annonce que concernant la recommandation n°12, relative à la gouvernance du CATIE, une structure de direction est proposée, sur deux niveaux, le Conseil, en tant qu'organe politique, et un conseil d'administration à caractère scientifique et administratif, fait de 15 personnes travaillant *ad honorem*, répartis de la manière suivante : a) le conseil d'administration serait présidé par le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica ou par un représentant désigné par lui ; b) un représentant du directeur général de l'IICA, qui serait le vice-président ; c) un représentant nommé par le Conseil ; d) quatre experts en agriculture et en ressources naturelles ou sciences connexes, ressortissants des pays membres du CATIE, choisis par le conseil de direction après consultation avec le ministre de l'agriculture du pays qui fait la proposition ; e) un expert en agriculture et ressources naturelles ou sciences connexes, issu de chaque région des Amériques (Nord, Centre, Caraïbe, Andes et Sud) et choisi par le conseil d'administration après consultation avec le ministre de l'Agriculture du pays qui les propose ; f) trois membres de la communauté scientifique internationale du secteur agricole possédant une expérience en matière de centres de recherche et d'enseignement, qui seraient choisis par le conseil d'administration. Par ailleurs, il signale que le directeur général du CATIE sera le secrétaire *ex officio* du conseil d'administration et assistera à ses délibérations, avec le droit de parole, mais pas de vote.
- 2.2.6 Le directeur général de l'IICA souligne qu'il est important d'aligner stratégiquement le CATIE sur la coopération technique offerte par l'Institut, car le Centre jouit d'une excellente réputation en matière de recherche et d'enseignement.
- 2.2.7 Le directeur général du CATIE signale que, depuis son entrée en fonctions, il y a trois ans, il a pris des mesures en vue de sa rénovation. Il est d'accord avec les recommandations proposées pour consolider le Centre.

- 2.2.8 Il met l'accent sur le fait que le CATIE a besoin d'un nouveau plan stratégique, dont les actions soient alignées sur celles de l'Institut, afin de favoriser la synergie et la complémentarité des deux institutions. Il ajoute que ce Centre jouit d'une grande expérience en matière de gestion des forêts et de développement durable et qu'il contribue à la poursuite des Objectifs de développement durable (ODD), par la mise en œuvre de mesures d'atténuation appropriées au niveau national (NAMA) afin de protéger les ressources naturelles, et d'activités en matière d'élevage durable. Il précise que le CATIE a investi des millions de dollars dans la conservation des collections génétiques du café et du cacao.
- 2.2.9 Il insiste sur l'exécution de projets financés pour 90% à l'aide de ressources extérieures, et la création de partenariats stratégiques avec de nouveaux partenaires comme l'Université du Texas, le Centre international d'agriculture tropicale (CIAT) et Bioersity International, entre autres.
- 2.2.10 Analyse et commentaires
- 2.2.10.1 Le représentant du Mexique félicite le directeur général du CATIE pour ses efforts en vue de sortir le Centre de la crise financière. Il ne pense pas que la vente de son patrimoine soit une bonne solution pour surmonter la crise financière et propose de chercher d'autres solutions. C'est pour cela qu'il demande que soit faite, en consultation avec le gouvernement du Costa Rica, une étude sur l'incorporation du CATIE dans l'IICA, comme un programme qui prendrait en charge les questions de la jeunesse, de la formation, des changements climatiques, des contacts avec les producteurs, de la science, du transfert de technologie et de l'environnement, entre autres. Il félicite les deux directeurs généraux pour leurs efforts de préparation de la proposition.
- 2.2.10.2 Le représentant des Bahamas mentionne une initiative de l'Université de Caroline du Nord, grâce à laquelle sont nés des partenariats, entre communautés universitaires et techniques pour collaborer avec des sociétés privées, qui ont apporté des ressources pour financer des actions communes. Il pense, comme le représentant du Mexique, qu'il faut analyser d'autres possibilités incluant la création de partenariats avec des institutions privées et d'autres organismes internationaux.
- 2.2.10.3 Le représentant des États-Unis remercie les deux directeurs généraux pour leurs efforts d'élaboration de la proposition et pose la question de la

chronologie de sa mise en œuvre. Il est d'accord avec le représentant du Mexique sur la nécessité d'incorporer le CATIE dans l'IICA, et avec le représentant des Bahamas sur le bien-fondé de la création de partenariats avec le secteur privé. Il donne, pour exemples, les partenariats avec l'Université du Texas en matière de coton et la signature de l'accord avec l'organisation 4-H des États-Unis.

- 2.2.10.4 Le représentant de Sainte-Lucie remercie les deux directeurs généraux pour leur exposé. Il précise que depuis qu'il participe aux réunions du Conseil, il a toujours apprécié le travail en synergie de l'IICA et du CATIE. Il n'est pas d'accord avec la création d'un fonds spécial avec la vente de terres, car celles-ci prennent de la valeur. Il demande quels terrains seraient vendus et combien cela rapporterait. Il demande aussi pour quelle raison la structure du conseil d'administration du CATIE doit être modifiée. Il ajoute qu'il est d'accord sur la nécessité de consolider ce Centre, mais pas selon les recommandations présentées.
- 2.2.10.5 Le représentant du Costa Rica considère que la proposition du représentant du Mexique d'incorporer le CATIE dans l'Institut n'est pas synonyme de la réorganisation des relations entre les deux institutions dont on a parlé lors de réunions antérieures. Il propose une analyse approfondie de cette proposition quant à son contenu et à sa portée.
- 2.2.10.6 Le représentant d'Haïti remercie les deux directeurs généraux et indique qu'au cours d'une de ses visites au CATIE, il a observé avec beaucoup d'intérêt les projets relatifs à la conservation des forêts, à la dynamique du carbone dans certains écosystèmes et aux banques de gènes des plantes, entre autres.
- 2.2.10.7 Le représentant du Honduras félicite le directeur général du CATIE pour ses efforts afin de surmonter la crise financière. Il soutient la proposition du représentant du Mexique sur l'incorporation du CATIE à l'IICA, ce qui permettrait de mettre à la disposition des États membres une offre de services techniques et de recherche. Il insiste sur le fait qu'il est important de ne pas retarder la décision de consolider le CATIE.
- 2.2.10.8 Le représentant du Mexique remercie ceux qui ont appuyé sa proposition. Il ajoute que, chaque année, l'Institut fournit environ un milliard de dollars américains de son budget au CATIE, et que, par conséquent, une éventuelle

incorporation à l'IICA engendrerait des bénéfices économiques pour les pays qui ne sont pas membres du Centre, ce qui permettrait une sorte de reconnaissance de la contribution de ces pays au CATIE.

- 2.2.10.9 Le représentant du Nicaragua apprécie le travail du directeur général du CATIE. Il indique que la proposition du représentant du Mexique est cohérente avec les objectifs fixés et il pense également qu'elle doit être analysée plus à fond. Il souligne que la vente des terres n'est pas viable, car le patrimoine d'une organisation permet d'ouvrir des portes au moment de demander des prêts, c'est pourquoi il propose de chercher des solutions qui permettent à la terre de produire. Il exprime aussi son désaccord avec le changement de la structure des organes de direction du Centre.
- 2.2.10.10 Le directeur général de l'IICA fait observer que les terres qui se vendraient sont des terres non utilisées qui présentent le risque d'être envahies. C'est pourquoi il souligne la nécessité d'un plan cadre élaboré avec la participation du gouvernement du Costa Rica, du CATIE et de l'Institut, et il insiste sur la nécessité de prendre rapidement une décision.
- 2.2.10.11 Le représentant des États-Unis rappelle les origines de l'IICA et du CATIE. Concernant la proposition du représentant du Mexique, il est d'accord pour l'examiner soigneusement. Il ajoute que son pays est disposé à collaborer à la consolidation du Centre.
- 2.2.10.12 Le représentant du Mexique remercie le représentant du Costa Rica pour sa déclaration. Il précise que la proposition faite ne cherche pas l'intégration, mais plutôt l'incorporation du CATIE dans l'Institut.
- 2.2.10.13 Le représentant de l'Argentine signale que son pays n'est pas membre du Centre, mais bien de l'IICA. Il cite la résolution n°507 du Conseil et précise qu'elle prévoit une étude du patrimoine, et non qu'il soit vendu.
- 2.2.10.14 Le représentant du Costa Rica suggère de poursuivre l'analyse des terres et demande au Mexique de préciser les détails de sa proposition d'incorporer le CATIE à l'Institut.
- 2.2.10.15 En sa qualité de représentant de la République Dominicaine, le président propose d'envisager l'approbation d'une résolution demandant la préparation d'un plan cadre qui analyse la vente des actifs et l'incorporation du CATIE à

l'IICA. Il ajoute que, si l'incorporation est approuvée, il y aura lieu d'analyser la restructuration des organes de direction du Centre. Il suggère de fixer un délai assez court pour réviser ce plan cadre.

- 2.2.10.16 Le représentant des Bahamas ne considère pas qu'il soit nécessaire d'analyser la vente des actifs, puisque les délibérations ne proposent que deux options pour renforcer le CATIE, à savoir son incorporation dans l'IICA et la restructuration de ses organes de direction.
- 2.2.10.17 Le président, en sa qualité de représentant de la République Dominicaine, précise que la proposition présentée par le coordinateur du groupe de travail *ad hoc* indique que les terres qui seraient vendues sont des terrains improductifs, situés en zone urbaine et susceptibles d'être envahis. Il recommande de nommer une commission de travail, réunissant le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica, des représentants de trois pays membres de l'IICA et de trois pays membres du CATIE, afin de préparer un plan cadre dans une période de six à douze mois.
- 2.2.10.18 Le représentant des Bahamas considère la période envisagée un peu longue, puisque les études nécessaires ont déjà été réalisées.
- 2.2.10.19 Le représentant du Mexique suggère de préparer une résolution pour préciser les aspects du débat, et que soit inclus le mot "incorporation" en tant que stratégie. Il trouve également trop long le délai de douze mois et propose de le réduire à six mois et d'organiser ensuite une réunion extraordinaire du Comité exécutif pour présenter le plan cadre.
- 2.2.10.20 Le représentant du Honduras recommande de raccourcir le délai de préparation du plan à cinq mois.
- 2.2.10.21 Le directeur général du CATIE explique que plusieurs possibilités ont été analysées pour conserver les terres non utilisées ; il signale que, néanmoins, le Centre dépense 250 000 USD par an pour couvrir le coût des officiers de sécurité chargés de les surveiller et pour les honoraires des avocats.
- 2.2.10.22 Le représentant de Sainte-Lucie demande au directeur général s'il est d'accord pour vendre ces terrains, en raison du coût élevé de leur entretien.

- 2.2.10.23 Le directeur général du CATIE acquiesce et ajoute que cela permettrait de créer un fonds d'affectation spéciale, dont on pourrait tirer certaines dépenses comme les salaires des professeurs et les bourses pour les étudiants, entre autres.
- 2.2.10.24 Les représentants de la Jamaïque et du Nicaragua appuient la proposition du représentant de la République Dominicaine de former une commission chargée d'élaborer un plan cadre avec des options pour utiliser les terres.
- 2.2.10.25 Le président résume les interventions et les consensus des États membres. Il indique qu'une résolution sera préparée pour demander que, dans un délai de six mois maximum, une proposition soit élaborée par une commission, sur les nouvelles caractéristiques institutionnelles du CATIE, sur la base de deux scénarios : l'incorporation à l'IICA ou la continuité du statut séparé actuel. Il ajoute que la résolution donnera mandat à la commission d'inclure certaines recommandations visant à rendre plus productives les terres du Centre. Il demande des volontaires pour la commission, qui est formée avec le Costa Rica, le Honduras et le Mexique, en qualité de pays membres du CATIE, et avec l'Équateur, la Jamaïque et les États-Unis, en qualité de membres de l'IICA.
- 2.2.10.26 Le président demande si les participants sont d'accord pour que la commission présente la proposition à une réunion extraordinaire du Comité exécutif.
- 2.2.10.27 Les représentants du Brésil et de Sainte-Lucie demandent s'il est nécessaire de convoquer une réunion extraordinaire du Comité exécutif, puisqu'une réunion se tient chaque année. Le représentant de Sainte-Lucie demande, en outre, si les pays membres qui font partie de la commission seront également membres du Comité exécutif en 2020.
- 2.2.10.28 Le secrétaire technique annonce les douze pays membres du Comité exécutif en 2020 : ce sont l'Argentine, les Bahamas, la Bolivie, le Costa Rica, les États-Unis, le Guyana, Haïti, le Nicaragua, le Panama, le Paraguay, l'Uruguay et le Venezuela. Il précise que tous les États membres de l'IICA seront invités à la réunion de cet organe de direction, mais que seuls les pays mentionnés auront le droit de vote.

- 2.2.10.29 Le représentant des États-Unis demande quelle est la portée des fonctions de la commission ; si, par exemple, elle sera amenée à prendre certaines décisions ou si elle se limitera à formuler la proposition. Il rappelle que le Comité exécutif a le pouvoir d'examiner les propositions et de présenter des recommandations au Conseil. Il suggère que l'on tienne compte de la prochaine réunion de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG) pour analyser et revoir la proposition de consolidation du CATIE.
- 2.2.10.30 Le directeur général de l'IICA explique que, dans le cas des pays qui font partie de la commission sans être membres du Comité exécutif de 2020, l'Institut couvrira leurs frais de participation à la réunion. Il ajoute qu'en vue de réduire les coûts, le débat sur la proposition se fera par réunions virtuelles. Il signale qu'effectivement, la réunion de la CCSQG est préparatoire à la réunion du Comité exécutif et il affirme que c'est un espace essentiel pour analyser et revoir la proposition.
- 2.3 *Discussion du projet de résolution "Engagement ministériel sur les dispositions relatives aux pesticides de l'Accord de l'OMC en matière d'application des mesures sanitaires et phytosanitaires"*
- 2.3.1 Le rapporteur donne lecture du projet de résolution "Engagement ministériel sur les dispositions relatives aux pesticides de l'Accord de l'OMC en matière d'application des mesures sanitaires et phytosanitaires".
- 2.3.2 Le représentant des États-Unis fait référence à la réunion parallèle de la veille, au cours de laquelle le projet de résolution a été présenté. Il souligne que plusieurs pays pensent qu'il est nécessaire de travailler ensemble dans la région à réduire les conséquences de l'absence ou du décalage des limites maximales de résidus (LMR) sur le continent américain, c'est pourquoi il tient à ce que soient encouragés, grâce à cette résolution, l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'accès au commerce.
- 2.3.3 Les représentants du Costa Rica, du Mexique, du Honduras, de la Colombie, de Saint-Vincent-et-les-Grenadines et de l'Équateur suggèrent deux modifications et des ajouts au texte du projet de résolution.

- 2.3.4 Le secrétaire technique propose que ces pays forment un groupe de travail avec les États-Unis, pour mettre au point un texte commun et le présenter au Conseil pour approbation.
- 2.3.5 Les représentants du Nicaragua, de la Jamaïque, de la République Dominicaine et du Brésil soutiennent le projet de résolution tel que présenté par les États-Unis. Ils ajoutent, néanmoins, qu'ils acceptent les modifications que les pays souhaitent apporter au texte.
- 2.3.6 Le représentant des États-Unis indique qu'il est prêt à travailler avec les autres pays, sur le texte du projet de résolution.
- 2.3.7 Le représentant du Canada lance un appel afin que les modifications ne fassent pas perdre de vue l'objectif principal du projet de résolution, afin qu'un texte satisfaisant soit en mesure de contribuer à la question des LMR.
- 2.4 *Les perspectives de l'agriculture et du développement rural dans les Amériques : un regard porté sur l'Amérique Latine et les Caraïbes*
- 2.4.1 Le directeur de la coopération technique de l'IICA présente la huitième édition de la publication "Perspectives de l'agriculture et du développement rural dans les Amériques : un regard porté sur l'Amérique Latine et les Caraïbes 2019-2020". Il explique que ce document est, comme toujours, le résultat d'un effort de coopération et de collaboration technique entre la Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPAL), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'IICA.
- 2.4.2 Il explique que le document part d'un diagnostic sur la situation actuelle et sur les tendances qui permettent de préciser les perspectives du secteur agricole et de la ruralité dans les Amériques. Il précise que des spécialistes du plus haut niveau des trois organisations ont participé à son élaboration. Il ajoute que la publication présente les principaux défis qu'ont à relever les régions et les pays. Et que des actions clé sont proposées en vue de réussir une transformation rurale et agricole susceptible de mener au développement durable et inclusif en Amérique Latine et dans les Caraïbes.
- 2.4.3 Monsieur Julio Berdegué, Sous-Directeur général et représentant régional de la FAO pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, signale que le document, qui

sera publié en version électronique, est composé de deux grands chapitres : l'un retrace le suivi des progrès de l'agriculture et du monde rural pour atteindre les ODD, et l'autre développe le thème de la bioéconomie. Il ajoute que d'autres institutions ont participé à ce travail, comme l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI). Une vidéo est ensuite projetée sur la question de la bioéconomie.

2.5 Officialisation des accords

2.5.1 Accord général de coopération technique entre la Fondation CODESPA et l'IICA

2.5.1.1 La directrice exécutive de CODESPA, Madame Michelle Riestra, et le directeur général de l'IICA signent l'accord général de coopération technique entre les deux institutions.

2.5.1.2 La directrice exécutive de CODESPA exprime sa reconnaissance pour la signature de cet Accord, dont l'objectif est de bénéficier aux populations rurales des Amériques, en offrant des opportunités à des personnes en situation d'extrême pauvreté, afin que, grâce à leur travail, elles soient en mesure d'améliorer leur qualité de vie. Elle énumère les domaines d'intervention : création d'emploi, amélioration des conditions de marché, formation professionnelle et modèles d'entreprise inclusifs, entre autres. Elle signale l'importance de cet accord pour ses retombées positives dans les communautés rurales.

2.5.1.3 Le directeur général de l'IICA exprime sa satisfaction et signale que l'Institut et CODESPA partagent des objectifs, des valeurs et des programmes. Il s'engage devant les ministres à respecter l'accord pour le bien des habitants des zones rurales des Amériques.

2.5.2 Accord général de coopération entre l'Université CENFOTEC et l'IICA et lancement de la Plateforme IoT (internet des objets) pour l'agriculture

2.5.2.1 Le recteur de l'Université CENFOTEC et le directeur général de l'IICA signent l'accord général de coopération entre les deux institutions.

2.5.2.2 Le recteur de l'Université CENFOTEC informe que l'objectif de l'accord est de créer un savoir et des produits en vue de la transformation numérique de

l'agriculture des pays membres de l'IICA, dans le souci de démocratiser l'accès à l'information, au savoir et aux technologies dans les zones rurales, pour ainsi transformer le secteur en améliorant les processus et en augmentant la productivité et la compétitivité. Il annonce qu'il développera, avec l'IICA, un *hackathon* afin de rechercher des solutions numériques aux défis de l'agriculture, en utilisant l'internet des objets et les données. Il précise que l'Institut et l'Université CENFOTEC amorceront, en janvier 2020, un programme de formation en salle, dont l'objectif est de faire en sorte que les diplômés soient capables de construire des solutions avec un investissement de faible à modéré, mais aussi de participer au développement et à la mise en œuvre de solutions numériques à grande échelle. Au cours de l'année 2020, dit-il, une version virtuelle du programme sera disponible, ce qui permettra de l'internationaliser.

- 2.5.2.3 Le directeur général de l'IICA se félicite de la signature de cet accord qui permettra de faire de la plateforme de l'internet des objets pour l'agriculture, une réalité. Il souligne que c'est la preuve que les instruments juridiques sont très utiles pour améliorer la qualité de vie des habitants des zones rurales.
- 2.6 *Rapport sur les travaux du représentant du Conseil près le Conseil supérieur et le conseil d'administration du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) pendant la période 2018-2019*
- 2.6.1 Le secrétaire technique rappelle que, depuis 2013, le Conseil désigne son représentant auprès des organes de direction du CATIE selon un mécanisme de roulement géographique, et il indique que ce poste est actuellement occupé par l'Équateur. Il informe qu'en 2018, ce pays avait désigné sa vice-ministre du Développement productif et agricole, mais qu'en juillet 2019, l'IICA a appris la cessation de ses fonctions et son remplacement en septembre. C'est pourquoi le Conseil n'a pas eu de représentant près les organes de direction du CATIE et il n'y a pas de rapport pour cette période.
- 2.7 *Progrès accomplis dans la réalisation des résolutions de la Dix-neuvième réunion ordinaire du Conseil et des Trente-huitième et Trente-neuvième réunions ordinaires du Comité exécutif*
- 2.7.1 Le secrétaire technique signale que les rapports sur la réalisation des résolutions adoptées à la Dix-neuvième réunion ordinaire du Conseil et aux Trente-huitième et Trente-neuvième réunions ordinaires du Comité exécutif

ont été mises à la disposition des États membres à l'avance, sur le système d'information en ligne de cette réunion. Il explique que les rapports détaillent le degré d'avancement dans la réalisation de chacune des résolutions adoptées au cours des précédentes réunions. Le rapport est accueilli favorablement.

2.8 *Date et lieu de la Vingt-et-unième réunion ordinaire du Conseil*

2.8.1 Le secrétaire technique annonce qu'aucune offre n'a été reçue de la part des États membres pour accueillir la Vingt-et-unième réunion ordinaire du Conseil ; par conséquent, cette réunion aura lieu au siège de l'IICA au cours du deuxième semestre de 2021.

2.8.2 Le président, en sa qualité de représentant de la République Dominicaine, saisit cette occasion pour proposer son pays comme siège de la Quarantième réunion ordinaire du Comité exécutif au milieu de l'année 2020 ; son offre est acceptée par les États membres.

2.9 *Lecture et approbation des projets de résolution*

2.9.1 Le rapporteur donne lecture du projet de résolution "Renforcement du Programme de santé agricole, de sécurité sanitaire et de qualité des aliments".

2.9.2 Le représentant des États-Unis demande que soit remplacé, au second point du dispositif, le mot "financiamiento" (financement) par "destinar los recursos internos del IICA a" (destiner les ressources internes de l'IICA à).

2.9.3 Le président, en sa qualité de représentant de la République Dominicaine, propose un amendement à la suggestion faite par le représentant des États-Unis, car si le financement est limité aux ressources de l'IICA, on ne pourra pas faire plus que ce qui se fait actuellement. Il suggère par conséquent le libellé suivant : "les ressources de l'IICA, et tout ce que l'IICA peut mobiliser auprès des pays membres ou d'autres organismes internationaux".

2.9.4 Le représentant du Brésil précise qu'à la fin du dispositif, il est fait mention de la création d'un fonds volontaire ; il suggère donc qu'en accord avec le souci exprimé par les États-Unis, on élimine les mots "y financiamiento" (et financement) et que la fin du paragraphe se lise comme suit "establecimiento de fondos voluntarios para ese fin" (création de fonds volontaires à cette fin).

- 2.9.5 Les représentants des États-Unis et de la République Dominicaine acceptent la proposition du Brésil.
- 2.9.6 Le projet de résolution est approuvé avec les modifications qui seront portées au texte par le secrétariat technique.
- 2.9.7 Le rapporteur donne lecture des projets de résolution suivants : “Programme-budget 2020-2021”, “Date et lieu de la Vingt-et-unième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l’agriculture”, “Rapport sur les perspectives de l’agriculture et du développement rural dans les Amériques : Un regard porté sur l’Amérique Latine et les Caraïbes”, “Renforcement des partenariats stratégiques de l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA)”, “Rapport sur le recouvrement des quotes-parts”, “États financiers de l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA) de 2017 et 2018, rapport des commissaires aux comptes et vingt-quatrième et vingt-cinquième rapports du Comité de révision de la vérification (CRV)” et “Progrès accomplis dans la réalisation des résolutions de la Dix-neuvième réunion ordinaire du Conseil et des Trente-huitième et Trente-neuvième réunions ordinaires du Comité exécutif”. Les projets de résolution sont adoptés sans modification.
- 2.9.8 Le rapporteur donne lecture du projet de résolution “Leadership de l’IICA dans la coordination des activités de développement dans les petits États insulaires en développement”, proposé par le représentant des Bahamas.
- 2.9.9 Le représentant du Nicaragua demande que soient éliminées les phrases suivantes : au point un du dispositif, “le rôle de chef de file de l’IICA dans” ; au point deux, “sous la direction de l’IICA” ; et au point trois, “pour consolider le leadership de l’IICA dans ce domaine”.
- 2.9.10 Le représentant du Guyana suggère d’inclure les petits États et les pays de faible altitude à la fin du deuxième paragraphe d’introduction.
- 2.9.11 Le représentant des Bahamas demande qu’on ne se limite pas aux Caraïbes, et donc d’éliminer “de la Caraïbe” au deuxième paragraphe d’introduction.
- 2.9.12 Le directeur régional de la FAO informe que récemment cette organisation a créé un bureau spécial, chargé d’augmenter le soutien aux petites îles et États insulaires en développement.

- 2.9.13 Le représentant du Brésil demande d'éliminer le mot "formal" (officiel) au troisième paragraphe du dispositif, afin qu'on lise "la convocatoria a una reunión de los socios estratégicos" (la convocation à une réunion des partenaires stratégiques).
- 2.9.14 Le projet de résolution est approuvé avec les modifications suggérées.
- 2.9.15 Le rapporteur donne lecture du projet de résolution "Centre d'interprétation de l'agriculture de l'avenir", proposé par la délégation du Brésil.
- 2.9.16 Le représentant de la Jamaïque demande d'ajouter un quatrième point au dispositif, afin exhorter la direction générale de l'IICA à œuvrer avec les États membres pour créer des liens avec de nouveaux partenaires publics et privés, susceptibles d'appuyer la création d'autres centres d'interprétation de l'agriculture de l'avenir dans d'autres régions du continent.
- 2.9.17 Le représentant de la Dominique appuie la proposition du représentant de la Jamaïque.
- 2.9.18 Le projet de résolution est approuvé avec la modification demandée.
- 2.9.19 Le rapporteur donne lecture du projet de résolution "Engagement ministériel sur les dispositions relatives aux pesticides de l'accord de l'OMC en matière d'application des mesures sanitaires et phytosanitaires ", proposé par les États-Unis et remanié par la commission spéciale chargée de sa révision ; il est approuvé sans modifications.
- 2.9.20 Le représentant des États-Unis remercie les délégations d'Haïti, de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, de la Dominique, de l'Équateur, du Honduras, de la Colombie, de l'Argentine, du Canada, du Mexique et du Brésil pour leur participation à l'élaboration de la version finale de cette résolution.
- 2.9.21 Le rapporteur donne lecture du projet de résolution "Proposition stratégique relative au cadre opérationnel du CATIE", qui est approuvé sans modification.

2.10 Allocution du directeur général émérite Chelston W. D. Brathwaite

2.10.1 Le directeur général émérite de l'IICA souligne le travail réalisé par l'Institut. Il met l'accent sur l'importance des stratégies différenciées entre les pays, tenant compte de leurs différents degrés de développement. Il souligne, de même, qu'il est important d'incorporer les jeunes dans le développement agricole, afin qu'ils soient en mesure de mettre en œuvre les innovations et les technologies pour le bien du secteur.

2.10.2 Il recommande d'organiser des débats sur la qualité des aliments, pour bien comprendre les liens étroits qui existent avec la santé des consommateurs et lutter contre les problèmes actuels comme l'obésité. Il encourage enfin l'Institut à continuer d'œuvrer pour la prospérité du secteur agricole des Amériques.

2.11 Clôture

2.11.1 La deuxième séance plénière de la Vingtième réunion ordinaire du Conseil prend fin le 31 octobre 2019 à 19h05.

SÉANCE DE CLÔTURE

3.1 Ouverture

3.1.1 La séance de clôture de la Vingtième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) commence le 31 octobre 2019 à 19h13, dans la Sala Magna (salles États-Unis et Canada) du siège de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), sous la présidence de Monsieur Osmar Benítez, Ministre de l'Agriculture de la République Dominicaine.

3.2 Allocution du directeur général de l'IICA

3.2.1 Le directeur général se félicite de l'engagement et de la participation de toutes les délégations aux délibérations. Il renouvelle son engagement à œuvrer en faveur d'un IICA 4.0, plus austère, en optimisant ses opérations et en rationalisant l'utilisation des ressources propres, afin de soutenir et d'encourager les activités institutionnelles productives et d'être une institution plus proche des pays.

3.2.2 Il remercie le ministre de l'Agriculture de la République Dominicaine pour son offre d'accueillir la prochaine réunion ordinaire du Comité exécutif et il précise qu'il souhaite, à cette réunion, entendre la voix des agriculteurs. Il remercie également les organismes et les observateurs internationaux pour leur participation.

3.2.3 Il met l'accent sur le travail des fonctionnaires de l'IICA et du Secrétariat technique qui sont à l'origine du succès de toutes les activités réalisées. Enfin, il remercie le président pour sa conduite efficace des travaux.

3.3 Allocution du président du Conseil

3.3.1 Le président remercie le rapporteur pour la lecture des projets de résolution, ainsi que la plénière pour son élection à la présidence du Conseil.

3.3.2 Il se félicite du degré de responsabilité et de participation de toutes les délégations et de leurs contributions en faveur de l'agriculture des Amériques.

90 Conférence des ministres de l'Agriculture et Vingtième réunion du Conseil

3.3.3 Enfin, il rappelle l'invitation faite à toutes les délégations d'assister à la prochaine réunion du Comité exécutif, qui aura lieu dans son pays.

3.4 Clôture

3.4.1 La séance de clôture de la Vingtième réunion ordinaire du Conseil prend fin le 31 octobre 2019 à 19h19.

RÉSOLUTIONS

RÉSOLUTIONS

Numéro	Titre	Page
A. Politique institutionnelle et services de coopération technique		
Rés. 518	Rapport sur les “Perspectives de l’agriculture et du développement rural dans les Amériques : Un regard sur l’Amérique Latine et les Caraïbes”	95
Rés. 519	Proposition stratégique sur le cadre opérationnel du CATIE	97
Rés. 520	Engagement ministériel sur les dispositions relatives aux pesticides de l’accord de l’OMC en matière d’application des mesures sanitaires et phytosanitaires	99
Rés. 521	Renforcement du Programme de santé agricole, sécurité sanitaire et qualité des aliments	102
Rés. 522	Centre d’interprétation de l’agriculture de l’avenir	104
B. Questions budgétaires et financières		
Rés. 523	Programme-budget 2020-2021	106
Rés. 524	Rapport sur le recouvrement des quotes-parts	110
Rés. 525	États financiers de l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA) pour les exercices 2017 et 2018, rapports des commissaires aux comptes et vingt-quatrième et vingt-cinquième rapports du Comité de révision de la vérification (CRV)	112

Numéro	Titre	Page
C. Partenariats avec des organismes internationaux		
Rés. 526	Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Dix-neuvième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture et des Trente-huitième et Trente-neuvième réunions ordinaires du Comité exécutif	114
Rés. 527	Date et lieu de la Vingt-et-unième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture	115
D. Questions relatives aux organes de direction		
Rés. 528	Renforcement des partenariats stratégiques de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)	116
Rés. 529	Coordination multilatérale en soutien aux petits états en développement et aux pays en développement de faible altitude	118

IICA/JIA/Res. 518 (XX-O/19)

31 octobre 2019

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 518

RAPPORT SUR LES « PERSPECTIVES DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL DANS LES AMÉRIQUES : UN REGARD SUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES »

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Vingtième réunion ordinaire,

VU :

Le rapport intitulé « Perspectives de l'agriculture et du développement rural dans les Amériques : Un regard sur l'Amérique latine et les Caraïbes »,

CONSIDÉRANT :

Que, dans la Déclaration ministérielle de Bávoro 2001, les pays des Amériques se sont engagés à s'occuper de la pauvreté rurale et à réaliser des progrès importants dans sa réduction ;

Que le Règlement intérieur du Conseil, dans son article 3.a, stipule qu'il incombe à cet organe de direction de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) de prendre connaissance du rapport du directeur général sur l'état du développement de l'agriculture et du milieu rural dans les Amériques ; et

Que la Direction générale a présenté aux États membres de l'IICA le rapport intitulé « Perspectives de l'agriculture et du développement rural dans les Amériques : Un regard sur l'Amérique latine et les Caraïbes », préparé en commun par l'IICA, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPAL), dans lequel est mis en évidence le lien vertueux entre développement rural et développement agricole, dont la complémentarité contribue à créer des emplois, à lutter contre la faim et à réduire la pauvreté rurale,

DÉCIDE :

1. D'adopter le rapport intitulé « Perspectives de l'agriculture et du développement rural dans les Amériques : Un regard sur l'Amérique latine et les Caraïbes » et de souligner son importance pour les gouvernements de la région, en tant qu'instrument de grande utilité pour leurs travaux d'analyse et d'élaboration de politiques.
2. De demander à la CEPAL, à la FAO et à l'IICA de continuer à prêter attention à l'élaboration commune de ce rapport, à l'exploitation de la plateforme www.agrirural.org et à la création d'autres produits complémentaires, tout en veillant à garantir les ressources humaines, financières et autres, nécessaires à la bonne réalisation de ces tâches.
3. De soutenir ces efforts en priant les États membres de fournir l'information requise afin de progresser vers la construction d'une agriculture compétitive, durable et inclusive.

IICA/JIA/Res. 519 (XX-O/19)

31 octobre 2019

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 519**PROPOSITION STRATÉGIQUE SUR LE CADRE OPÉRATIONNEL DU CATIE**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Vingtième réunion ordinaire,

VU :

La présentation du rapport "Proposition stratégique sur l'avenir du CATIE", qui répond au mandat de la résolution n° 507 du Conseil, adoptée à sa Dix-neuvième réunion ordinaire le 26 octobre 2017,

CONSIDÉRANT :

Que le Conseil, dans sa résolution n° 507, a décidé, entre autres choses, de charger les directeurs généraux de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) de former, avec la participation du gouvernement du Costa Rica, un groupe de travail *ad hoc* en vue d'élaborer une "proposition stratégique" sur l'avenir du CATIE, incluant des scénarios et des alternatives en vue de la restructuration et du renforcement de la plateforme organisationnelle, scientifique, académique et financière du Centre, ainsi que de sa base juridique ;

Que cette résolution demandait aux directeurs généraux de l'IICA et du CATIE de prier le groupe *ad hoc* de présenter cette proposition stratégique, assortie de ses conclusions et scénarios, au Comité exécutif, afin que ce dernier fasse part de ses recommandations lors de sa Trente-neuvième réunion ordinaire ; et

Que, conformément à cette résolution, le groupe de travail *ad hoc* a présenté sa proposition stratégique au Comité exécutif, dont les recommandations ont été débattues à la présente réunion du Conseil,

DÉCIDE :

1. De créer une commission spéciale, en vertu de l'article 60 du Règlement du Comité exécutif, afin d'étudier et d'analyser la question et de faire des recommandations à la prochaine réunion ordinaire du Comité exécutif sur ce qui suit :
 - a. Les mesures en vue de rendre plus productives les terres appartenant à l'IICA et au CATIE ;
 - b. La faisabilité d'incorporer le CATIE comme un service de l'IICA, chargé de la recherche technique et scientifique et de l'enseignement supérieur de troisième cycle en sciences agricoles, ainsi que d'autres choix structurels, susceptibles de mener à une intégration et à une coordination plus efficaces et économiques et d'apporter une réponse aux besoins des États membres.
2. De former cette commission spéciale avec les États membres suivants : le Mexique, le Honduras et le Costa Rica, qui sont également membres réguliers du CATIE, et l'Équateur, la Jamaïque et les États-Unis ; et de les remercier d'accepter de participer aux travaux de la commission.
3. De prier le directeur général de l'IICA et le directeur général du CATIE de fournir à cette commission spéciale le soutien technique, juridique et de secrétariat, dont elle aura besoin pour remplir son mandat.
4. De remercier le directeur général de l'IICA, le directeur général du CATIE, l'ancien directeur général de l'IICA Martín Piñeiro et les autres membres du groupe de travail *ad hoc* pour le document "Proposition stratégique pour l'avenir du CATIE", qui a permis d'avancer dans l'analyse et l'évaluation des questions qui sont maintenant confiées à cette commission spéciale.

IICA/JIA/Res. 520 (XX-O/19)

31 octobre 2019

Original : Anglais

RÉSOLUTION N° 520

ENGAGEMENT MINISTÉRIEL SUR LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX PESTICIDES DE L'ACCORD DE L'OMC EN MATIÈRE D'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Vingtième réunion ordinaire,

TENANT COMPTE :

De la réunion sur les « Limites maximales de résidus (LMR) en perspective », tenue le 30 octobre 2019, au siège de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), à San Jose, au Costa Rica ;

CONSIDÉRANT :

Que les États membres de l'IICA dans les Amériques continuent de relever le défi de produire des aliments d'une manière sûre et durable, et que les agriculteurs doivent être en mesure d'avoir accès à la gamme complète des outils et des technologies disponibles pour la production agricole ;

Que l'accès des agriculteurs à des outils et à des technologies agricoles est de plus en plus limité en raison des mesures non tarifaires dans les marchés cibles, en l'absence de justification scientifique et technique suffisante, ce qui a des effets négatifs considérables sur la production, la productivité et le commerce de produits alimentaires et agricoles sûrs ; et

Qu'en décembre 2017, deux mois après la Dix-neuvième réunion ordinaire du Conseil, les 25 et 26 octobre 2017, plusieurs États membres du continent occidental ont approuvé une déclaration ministérielle appuyant les travaux du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires (Comité SPS) de l'Organisation mondiale du commerce

(OMC) et l'Accord OMC sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS), lors de la Onzième Conférence ministérielle de l'OMC²;

DÉCIDE :

1. D'affirmer l'importance des travaux menés par le Comité SPS de l'OMC en vue d'examiner les questions liées aux limites maximales de résidus de pesticides ayant des répercussions négatives sur le commerce international des produits alimentaires et agricoles.
2. De s'engager à susciter un consensus continental en matière d'actions concertées en rapport avec les questions liées aux pesticides qui ont un impact sur le commerce agricole, y compris en provenance des pays en développement, par exemple, par la promotion de la collaboration en matière de production de données nécessaires, en vue de fixer des LMR pertinentes pour la région et la facilitation du commerce, en particulier pour les cultures spéciales.
3. D'affirmer l'importance de l'analyse des risques lors de l'évaluation, de la gestion et de la communication des risques préoccupants liés à l'exposition aux pesticides, afin de protéger la santé publique tout en permettant le commerce des produits alimentaires et agricoles sûrs.
4. De s'engager à améliorer la transparence et la prévisibilité au moment d'adopter et de fixer les LMR nationales.
5. De renforcer la mise en œuvre de l'Accord SPS en œuvrant ensemble à consolider la compréhension partagée des dispositions, y compris la justification scientifique portant sur les LMR.
6. D'affirmer l'importance de la Commission du Codex Alimentarius en tant qu'organe d'harmonisation internationale des LMR des pesticides,

² WT/MIN(17)/52

et de faciliter résolument la participation régionale aux travaux du Comité du Codex sur les résidus de pesticides, et de la Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides.

7. D'appliquer les mêmes principes énoncés plus haut, aux autres questions liées aux LMR, comme les métaux lourds.

IICA/JIA/Res. 521 (XX-O/19)

31 octobre 2019

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 521

RENFORCEMENT DU PROGRAMME DE SANTÉ AGRICOLE, SÉCURITÉ SANITAIRE ET QUALITÉ DES ALIMENTS

Le CONSEIL INTERAMERICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Vingtième réunion ordinaire,

TENANT COMPTE :

Des observations formulées par les délégations pendant le Forum 3 sur la santé, la sécurité sanitaire et la qualité pour l'avenir du commerce, organisé dans le cadre de la Conférence des ministres de l'Agriculture des Amériques.

CONSIDÉRANT :

Que le Programme de santé agricole, de sécurité sanitaire et de qualité des aliments est l'un des cinq programmes d'action continentale qui appuient les quatre objectifs identifiés dans le Plan à moyen terme (PMT) 2018-2022 ;

Que, par la résolution n° 94 (18/79), le Conseil a reconnu l'importance de la sécurité sanitaire agricole pour le commerce et la santé des Amériques et élaboré les programmes de santé animale et de santé végétale de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), qui sont à l'origine du Programme actuel de l'Institut sur la santé agricole, la sécurité sanitaire et la qualité des aliments ; et

Que, les observations faites lors du Forum mentionné plus haut, indiquent que plusieurs États membres ont reconnu les résultats de ce Programme et exprimé leur volonté de le renforcer à l'aide de contributions volontaires supplémentaires,

DÉCIDE :

1. De saluer et de féliciter l'IICA pour les résultats obtenus grâce à ses travaux et à ses actions en matière de santé des végétaux et des animaux, de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments, au cours des quarante dernières années.
2. De demander au directeur général de présenter, à la prochaine réunion ordinaire du Comité exécutif, une proposition de renforcement des activités de coopération en matière de santé agricole dans le cadre de ce programme, qui pourrait inclure l'établissement de contributions volontaires à cette fin.

IICA/JIA/Res. 522 (XX-O/19)

31 octobre 2019

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 522

CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'AVENIR DE L'AGRICULTURE

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Vingtième réunion ordinaire,

TENANT COMPTE :

De l'inauguration symbolique du Centre d'interprétation de l'avenir de l'agriculture (CIMAG), lors de la Conférence des ministres de l'Agriculture des Amériques tenue le 30 octobre 2019,

CONSIDÉRANT :

Que le partenariat stratégique entre l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et l'entreprise Microsoft est à l'origine de la création du CIMAG, un espace interactif d'expérimentation virtuelle d'apprentissage agricole grâce à l'utilisation de l'intelligence artificielle ;

Que le CIMAG met l'accent et renseigne sur le rôle essentiel du secteur agricole pour la vie humaine et pour la pérennité de la planète ;

Que la directrice générale du secteur public de Microsoft pour l'Amérique Latine, Anayda Frisneda, a expliqué l'engagement de Microsoft avec l'Amérique Latine et des Caraïbes à mettre la technologie à la disposition des sociétés de la région ; et

Qu'il est essentiel de diffuser, auprès des nouvelles générations et dans les écoles et autres centres d'enseignement, le rôle clé que joue le secteur agricole, afin que ces générations valorisent et accordent du prestige au rôle incontournable des producteurs ruraux dans les sociétés modernes,

DÉCIDE :

1. De remercier et de féliciter la direction générale de l'IICA et Microsoft pour l'initiative de créer le CIMAG.
2. De reconnaître et souligner le caractère stratégique du CIMAG pour la diffusion de l'information sur le secteur agricole dans les Amériques.
3. D'exhorter la direction générale de l'IICA à œuvrer, avec les États membres, à associer de nouveaux partenaires publics et privés à la consolidation du CIMAG et à promouvoir, avec les ministères chargés de l'Agriculture, du développement rural, de l'éducation et d'autres thèmes connexes, son utilisation dans les États membres de l'Institut.
4. De prier la direction générale de l'IICA d'examiner la possibilité de créer d'autres Centres d'interprétation de l'avenir de l'agriculture, dans d'autres régions du continent.

IICA/JIA/Res. 523 (XX-O/19)

31 octobre 2019

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 523**PROGRAMME-BUDGET 2020-2021**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Vingtième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc. 396 (19), "Programme-budget 2020-2021",

CONSIDÉRANT :

Que la Convention sur l'Institut interaméricain de coopération pour l'Agriculture (IICA) stipule:

- i. En son article 8.b, qu'il incombe au Conseil d'"approuver le Programme-budget biennal et de fixer les quotes-parts annuelles des États membres",
- ii. En son article 14.b, qu'il incombe au Comité exécutif d'"examiner le projet de Programme-budget biennal que le directeur général soumet au Conseil et de faire les observations et recommandations pertinentes",
- iii. En son article 23, que "les États membres contribuent au soutien de l'Institut au moyen de quotes-parts annuelles fixées par le Conseil, conformément au barème des quotes-parts de l'Organisation des États américains";

Que le directeur général a présenté la proposition de Programme-budget 2020-2021 à la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG), à sa réunion ordinaire tenue en mai 2019; et

Que le directeur général a saisi la Trente-neuvième Réunion ordinaire du Comité exécutif de la proposition de Programme-budget 2020-2021, sous une forme qui remplit

les conditions de structure et de contenu prévues par les normes en vigueur et que, par la résolution IICA/CE/Res. 650 (XXXIX-O/19), le Comité a recommandé son adoption par le Conseil,

DÉCIDE :

1. D'approuver une enveloppe globale de revenus du Fonds ordinaire du Programme-budget 2020-2021 de l'Institut, d'un montant de 32 074 100 USD annuels, financé grâce aux contributions de quotes-parts des États membres pour un montant de 29 574 100 USD annuels, conformément aux quantités indiquées sur le barème des quote-parts qui figure à l'Annexe A, y compris les quotes-parts assignées et les contributions de surcote, ainsi que les recettes diverses d'un montant de 2 500 000 USD annuels, provenant des recettes que l'on estime créer ; les quotes-parts attribuées seront calculées sur la base des pourcentages fixés par le barème des quotes-parts approuvé par l'Assemblée générale de l'OEA pour cette année.
2. D'approuver l'utilisation des ressources pour le Programme-budget 2020-2021 pour un montant de 32 074 100 USD conformément aux allocations pour chacun des chapitres, postes et programmes détaillés dans le document IICA/JIA/Doc. 396 (19), "Programme-budget 2020-2021", dont le résumé par chapitre figure à l'Annexe B.
3. D'autoriser le directeur général à effectuer des transferts entre les chapitres du Programme-budget, à condition que leur total ne porte pas atteinte à la prise en charge des priorités adoptées.
4. D'autoriser le directeur général à apporter les ajustements nécessaires à l'allocation des ressources approuvées dans cette résolution, dans le cas où les recettes globales des exercices budgétaires 2020 et 2021 seraient inférieures aux estimations, et à en informer le Comité exécutif et le Conseil.
5. De demander au directeur général que toute contribution supplémentaire de surcote dépassant le montant total approuvé pour la période biennale 2020-2021 soit appliquée au Fonds ordinaire pour financer le Programme-budget 2020-2021.

ANNEXE A

Barème des quotes-parts en vigueur des États Membres, contributions de surcotes et recettes diverses 2020-2021 (en USD)

ÉTATS MEMBRES	2020				2021			
	IICA				IICA			
	OE A ¹	QUOTE-PART	SURCOTE	TOTAL QUOTES-PARTS	OE A ¹	QUOTE-PART	SURCOTE	TOTAL QUOTES PARTS
	%	USD ²	USD ²	USD ²	%	USD ²	USD ²	USD ²
Antigua-et-Barbuda	0,022	6 500	1 100	7 600	0,029	8 500	1 100	9 600
Argentine	3,000	879 500	247 000	1 126 500	3,229	947 000	247 000	1 194 000
Bahamas	0,047	13 800	7 000	20 800	0,051	15 000	7 000	22 000
Barbade	0,026	7 600	5 500	13 100	0,032	9 400	5 500	14 900
Bélice	0,022	6 500	1 100	7 600	0,029	8 500	1 100	9 600
Bolivie	0,070	20 500	600	21 100	0,075	22 000	600	22 600
Brésil	12,457	3 652 000	0	3 652 000	13,408	3 932 400	0	3 932 400
Canada	9,801	2 873 400	0	2 873 400	10,549	3 093 900	0	3 093 900
Chili	1,415	414 800	14 600	429 400	1,523	446 700	14 600	461 300
Colombie	1,638	480 200	0	480 200	1,763	517 100	0	517 100
Costa Rica	0,256	75 100	2 500	77 600	0,276	80 900	2 500	83 400
Dominique	0,022	6 500	1 100	7 600	0,029	8 500	1 100	9 600
Équateur	0,402	117 900	3 500	121 400	0,433	127 000	3 500	130 500
El Salvador	0,076	22 300	12 500	34 800	0,082	24 000	12 500	36 500
États-Unis	59,470	17 435 300	0	17 435 300	56,310	16 515 000	0	16 515 000
Grenade	0,022	6 500	1 100	7 600	0,029	8 500	1 100	9 600
Guatemala	0,171	50 100	13 800	63 900	0,184	54 000	13 800	67 800
Guyana	0,022	6 500	1 700	8 200	0,029	8 500	1 700	10 200
Haiti	0,022	6 500	4 200	10 700	0,029	8 500	4 200	12 700
Honduras	0,043	12 600	3 200	15 800	0,046	13 500	3 200	16 700
Jamaïque	0,053	15 500	5 100	20 600	0,057	16 700	5 100	21 800
Mexique	6,470	1 896 800	0	1 896 800	6,964	2 042 400	0	2 042 400
Nicaragua	0,022	6 500	2 800	9 300	0,029	8 500	2 800	11 300
Panama	0,191	56 000	6 000	62 000	0,206	60 400	6 000	66 400
Paraguay	0,087	25 500	8 800	34 300	0,094	27 600	8 800	36 400
Pérou	1,005	294 600	9 400	304 000	1,082	317 300	9 400	326 700
République Dominicaine	0,268	78 600	3 500	82 100	0,288	84 500	3 500	88 000
Saint-Christophe-et-Niévès	0,022	6 500	1 100	7 600	0,029	8 500	1 100	9 600
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	0,022	6 500	1 100	7 600	0,029	8 500	1 100	9 600
Sainte-Lucie	0,022	6 500	1 100	7 600	0,029	8 500	1 100	9 600
Surinam	0,022	6 500	4 200	10 700	0,029	8 500	4 200	12 700
Trinité-et-Tobago	0,129	37 800	15 000	52 800	0,139	40 800	15 000	55 800
Uruguay	0,258	87 400	7 900	95 300	0,321	94 100	7 900	102 000
Venezuela	1,940	568 800	0	568 800	2,088	612 400	0	612 400
SOUS-TOTAL	99,553	29 187 600	386 500	29 574 100	99,519	29 187 600	386 500	29 574 100
Cuba	0,446	130 800	0	130 800	0,480	140 800	0	140 800
TOTAL QUOTES-PARTS	100,001	29 318 400	386 500	29 704 900	99,999	29 328 400	386 500	29 714 900
RECETTES DIVERSES		2 500 000		2 500 000		2 500 000		2 500 000
TOTAL FONDS ORDINAIRE³		31 687 600		32 074 100		31 687 600		32 074 100

NB : Le Royaume d'Espagne apporte une quote-part annuelle de 60 000 USD en tant que membre associé, conformément à l'accord de la première séance plénière de la Onzième Réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'Agriculture du 26 novembre 2001, tenue à Bâvaro, en République Dominicaine.

¹ Conformément à la résolution CP/RES. 1103(2168/18) ratifiée par AG/RES. 1(LIII-E/18) de l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains Americas.

² En USD, arrondis à la centaine la plus proche.

³ Le total du Fonds ordinaire n'induit pas Cuba.

ANNEXE B

Affectation des ressources du Fonds ordinaire par chapitre en 2020 et 2021 (en USD)

CHAPITRE	2020		2021	
	FONDS ORDINAIRE		FONDS ORDINAIRE	
	USD	%	USD	%
I : Services directs de coopération technique	28 926 876	90.2%	28 868 310	90.0%
II : Coûts de direction	1 766 619	5.5%	1 830 360	5.7%
III : Coûts généraux et provisions	1 186 000	3.7%	1 186 000	3.7%
IV : Rénovation des infrastructures et du matériel	194 605	0.6%	189 430	0.6%
TOTAL	32 074 100	100.0%	32 074 100	100.0%

IICA/JIA/Res. 524 (XX-O/19)

31 octobre 2019

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 524

RAPPORT SUR LE RECOUVREMENT DES QUOTES-PARTS

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Vingtième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc. 397 (19), « Rapport sur le recouvrement des quotes-parts »,

CONSIDÉRANT :

Que l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) ne pourra financer ses programmes et projets de coopération technique que si ses États membres versent leurs quotes-parts annuelles en temps voulu ;

Que le Conseil, lors de sa Treizième réunion ordinaire, par la résolution IICA/JIA/Res. 414 (XIII-O/05), a adopté le document intitulé « Mesures révisées pour assurer le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut »; et

Que, grâce à l'appui des ministres de l'Agriculture et d'autres autorités des États membres, aux mesures adoptées et aux démarches de la Direction générale de l'Institut, il a été possible d'obtenir un recouvrement qui a contribué à l'exécution satisfaisante des services de coopération technique définis dans le Programme-budget 2018-2019 de l'Institut,

DÉCIDE :

1. De remercier les ministres de l'Agriculture et des Affaires étrangères, ainsi que les autres hauts fonctionnaires des gouvernements des États membres de l'Institut, pour les efforts qu'ils ont consentis afin que soient versées en temps voulu les quotes-parts annuelles dues à l'IICA.

2. De maintenir les mesures établies par le Comité exécutif et le Conseil pour encourager les États membres à payer en temps voulu leurs quotes-parts annuelles à l'Institut et à régler les arriérés de quotes-parts des années antérieures.
3. De demander au directeur général de l'IICA que soient poursuivies les démarches afin de recouvrer les quotes-parts des États membres pour l'année en cours et pour les années antérieures, et que les États membres soient informés sur les progrès accomplis à cet égard, grâce à ces démarches.
4. De renforcer l'engagement des États membres à rester à jour dans le paiement de leurs quotes-parts annuelles, et de convenir, le cas échéant, avec l'Institut, de plans de règlement des arriérés correspondant aux exercices précédents.

IICA/JIA/Res. 525 (XX-O/19)

31 octobre 2019

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 525**ÉTATS FINANCIERS DE L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION
POUR L'AGRICULTURE (IICA) POUR LES EXERCICES 2017 ET 2018,
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET VINGT-QUATRIÈME ET
VINGT-CINQUIÈME RAPPORTS DU COMITÉ DE RÉVISION DE LA
VÉRIFICATION (CRV)**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Vingtième réunion ordinaire,

VU :

Les documents IICA/JIA/Doc. 398 (19), « États financiers de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) pour les exercices 2017 et 2018, et les rapports des commissaires aux comptes », et le document IICA/JIA/Doc. 399 (19), « Vingt-quatrième et Vingt-cinquième rapports du Comité de révision de la vérification (CRV) »,

CONSIDÉRANT :

Que le Comité exécutif, conformément aux dispositions des articles 3.c et 4.d de son Règlement intérieur, a examiné, lors de ses Trente-huitième et Trente-neuvième réunions ordinaires, les états financiers de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et les rapports des commissaires aux comptes correspondant aux exercices 2017 et 2018 et que, en conséquence, par les résolutions IICA/CE/Res. 634 (XXXVIII-O/18) et IICA/CE/Res. 647 (XXXIX-O/19), il a recommandé de soumettre les documents susmentionnés à la considération du Conseil ;

Que, dans ses Vingt-quatrième et Vingt-cinquième rapports, le Comité de révision de la vérification (CRV) affirme avoir examiné les rapports des commissaires aux comptes et avoir déterminé que la Direction générale avait administré adéquatement les ressources financières de l'IICA, conformément aux règlements de l'Institut et aux normes de vérification comptable généralement acceptées ; et

Que le Comité exécutif, lors de ses Trente-huitième et Trente-neuvième réunions ordinaires, a décidé d'approuver les rapports susmentionnés en adoptant les résolutions IICA/CE/Res. 634 (XXXVIII-O/18) et IICA/CE/Res. 647 (XXXIX-O/19),

DÉCIDE :

1. D'approuver les états financiers de l'IICA pour les exercices 2017 et 2018, ainsi que les rapports des commissaires aux comptes.
2. D'adopter les Vingt-quatrième et Vingt-cinquième rapports du CRV.
3. D'exprimer aux membres du CRV la satisfaction et les remerciements des États membres pour le travail réalisé.

IICA/JIA/Res. 526 (XX-O/9)

31 octobre 2019

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 526**PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES RÉSOLUTIONS DE LA DIX-NEUVIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE ET DES TRENTE-HUITIÈME ET TRENTE-NEUVIÈME RÉUNIONS ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Vingtième réunion ordinaire,

VU :

Les documents IICA/JIA/Doc. 401 (19), « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Dix-neuvième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) » et IICA/JIA/Doc. 402 (19), « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions des Trente-huitième et Trente-neuvième réunions ordinaires du Comité exécutif »,

CONSIDÉRANT :

Que les rapports de progrès susmentionnés montrent que la Direction générale de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) a exécuté de manière satisfaisante les résolutions adoptées lors de la Dix-huitième réunion ordinaire du Conseil et qu'elle s'est acquittée adéquatement des tâches nécessaires pour mettre en œuvre les résolutions adoptées lors des Trente-huitième et Trente-neuvième réunions ordinaires du Comité exécutif,

DÉCIDE :

D'adopter les rapports intitulés « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Dix-neuvième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) » et « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions des Trente-huitième et Trente-neuvième réunions ordinaires du Comité exécutif ».

IICA/JIA/Res. 527 (XX-O/19)

31 octobre 2019

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 527

DATE ET LIEU DE LA VINGT-ET-UNIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Vingtième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc. 403 (19), « Date et lieu de la Vingt-et-unième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture » (le Conseil),

CONSIDÉRANT :

Que, conformément aux dispositions de l'article 16 du Règlement intérieur du Conseil, cet organe de direction de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) doit tenir une réunion ordinaire tous les deux ans et que, par conséquent, il est nécessaire d'établir la date et le lieu de la Vingt-et-unième réunion ordinaire du Conseil en 2021 ; et

Que l'article 18 dudit Règlement stipule que, si aucun État membre n'offre d'accueillir la réunion ordinaire du Conseil dans son pays, cette réunion aura lieu au siège de l'Institut, à San José, Costa Rica,

DÉCIDE :

De tenir la Vingt-et-unième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture au siège de l'IICA, à San José, Costa Rica, au cours du second semestre de 2021, sans écarter la possibilité que le Comité exécutif accepte une invitation à tenir cette réunion dans un autre siège, en vertu de l'article 18 du règlement du Conseil.

IICA/JIA/Res. 528 (XX-O/19)

31 octobre 2019

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 528

RENFORCEMENT DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES DE L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE (IICA)

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Vingtième réunion ordinaire,

VU :

L'officialisation, dans le cadre de cette réunion, des accords généraux de coopération et des protocoles d'accord de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), avec 4-H, l'Organisation mondiale du tourisme, l'Université du Costa Rica, l'université CENFOTEC, la Fondation CODESPA et Corteva Agriscience, dans l'intérêt des pays des Amériques ;

CONSIDÉRANT :

Que le Plan à moyen terme (PMT) 2018-2022 de l'Institut prévoit des stratégies de renforcement des capacités institutionnelles, à partir de la mise en place de partenariats stratégiques avec des institutions apparentées ; et

Que les partenariats stratégiques avec des organisations dont les fonctions et les objectifs sont semblables à ceux de l'IICA sont précieux pour : a) susciter des activités complémentaires avec des institutions spécialisées en recherche et création de connaissances ; b) favoriser la complémentarité thématique avec des organisations spécialisées dans différents domaines relatifs à l'agriculture et à la vie rurale ; c) exécuter des activités communes ; et d) promouvoir la gestion de projets à l'aide de ressources externes pour la coopération,

DÉCIDE :

1. De remercier le directeur général de l'IICA et les différents partenaires stratégiques de l'Institut pour les efforts consentis en vue d'officialiser

les accords de coopération et les protocoles d'accord avec l'Institut, afin de consolider et de maximiser la coopération technique internationale dans l'intérêt de l'agriculture et des territoires ruraux des Amériques.

2. D'exhorter les États membres à soutenir et à favoriser les activités communes issues des nouveaux partenariats stratégiques de l'Institut, tant dans leurs pays respectifs qu'au sein des mécanismes régionaux d'intégration.

IICA/JIA/Res. 529 (XX-O/19)

31 octobre 2019

Original : Anglais

RÉSOLUTION N° 529

COORDINATION MULTILATÉRALE EN SOUTIEN AUX PETITS ÉTATS EN DÉVELOPPEMENT ET AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT DE FAIBLE ALTITUDE

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Vingtième réunion ordinaire,

TENANT COMPTE :

Des débats des participants lors de la Conférence des ministres de l'Agriculture des Amériques, tenue au siège de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), le 30 octobre 2019,

CONSIDÉRANT :

Que le Plan à moyen terme actuel de l'IICA (PMT 2018-2022) prévoit que l'Institut organise des réseaux et des partenariats stratégiques afin de former une base de connaissances communes, de renforcer les activités interinstitutionnelles et de coopération communes, de favoriser la coopération horizontale, et d'améliorer les capacités institutionnelles en vue de mobiliser des ressources extérieures venant de partenaires stratégiques et autres bailleurs de fonds ; et

Que, compte tenu des capacités et des succès de l'IICA en Amérique Latine et dans les Caraïbes, plusieurs délégations ont indiqué que l'Institut est prêt à assumer un rôle de leader dans la coordination des activités d'autres organisations internationales, des bailleurs de fonds, et d'autres partenaires stratégiques, en matière de développement de l'agriculture et d'amélioration de la vie rurale dans les petits États en développement et dans les pays en développement de faible altitude,

DÉCIDE :

De demander au directeur général :

1. De renforcer la coordination des efforts de l'IICA avec d'autres organisations publiques et internationales, des bailleurs de fonds et autres partenaires stratégiques concernés par le développement agricole et l'amélioration de la vie rurale dans les petits États en développement et dans les pays en développement de faible altitude.
2. De développer et discuter avec ces partenaires stratégiques, une proposition d'approche coordonnée en vue de relever efficacement les défis du secteur et de saisir les opportunités de développement agricole et d'amélioration de la vie rurale dans les petits États en développement et dans les pays en développement de faible altitude.
3. De présenter un rapport à la prochaine réunion ordinaire du Comité exécutif sur les progrès réalisés dans l'élaboration et la discussion de cette proposition avec les partenaires stratégiques pertinents, ainsi que les recommandations correspondantes. Ces recommandations peuvent inclure, entre autres, la convocation à une réunion des partenaires stratégiques afin d'arriver aux accords nécessaires.

SIGNATURE DU RAPPORT

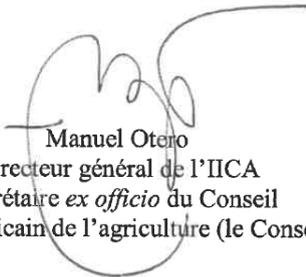
**SIGNATURE DU RAPPORT DE LA VINGTIÈME
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN
DE L'AGRICULTURE**

En application des dispositions de l'article 85 du Règlement intérieur du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), il est procédé à la signature du rapport de la Vingtième réunion ordinaire du Conseil, à 19h20, le 31 octobre 2019, à San José, Costa Rica.

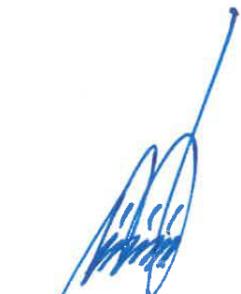
Ce rapport sera édité par le Secrétariat technique de la réunion. Il sera ensuite publié dans les quatre langues officielles de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), dans la série Documents officiels, dont les versions font également foi.

Le Secrétariat déposera les textes originaux dans les archives de l'Institut et enverra la version officielle du présent rapport aux gouvernements des États membres, aux pays associés, aux observateurs permanents de l'Institut et aux autres participants à la réunion. Elle sera ensuite mise à disposition sous forme numérique sur le site web de l'IICA.

San José, Costa Rica.



Manuel Otero
Directeur général de l'IICA
Secrétaire *ex officio* du Conseil
interaméricain de l'agriculture (le Conseil)



Osmar Benítez
Ministre de l'Agriculture de la
République dominicaine et
Président du Conseil interaméricain de
l'agriculture 2019

ANNEXES

ANNEXE 1 : ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE DES AMÉRIQUES

“Semons dès aujourd’hui l’agriculture de demain”

La Conférence des ministres de l’Agriculture des Amériques, réunie à San José, au Costa Rica, le 30 octobre 2019, a favorisé un dialogue fructueux autour des thèmes de trois forums : “Les opportunités pour l’inclusion rurale à l’ère numérique”, “Vers de nouveaux équilibres entre productivité et durabilité” et “La santé, la sécurité sanitaire et la qualité pour l’avenir du commerce”³.

La Conférence a énuméré les changements et transformations permanents de l’environnement mondial, et a fait état des grandes opportunités offertes d’œuvrer, en tant que pays et en tant que région. Pour saisir ces occasions, il est proposé de travailler, entre autres, sur l’insécurité alimentaire qui touche encore des millions de personnes; sur la vulnérabilité climatique et ses impacts sur la production, tout particulièrement dans le cadre de l’agriculture familiale ; les écarts technologiques, tant entre les pays qu’à l’intérieur de bon nombre d’entre eux ; sur la fragmentation et l’affaiblissement des accords multilatéraux qui affectent le commerce international ; et sur les migrations internes, régionales et internationales.

Il a été souligné qu’il est nécessaire de renforcer le développement scientifique et technologique applicable à l’agriculture. On a insisté également sur l’existence et la disponibilité des innovations et des outils technologiques permettant de relever les défis actuels et futurs. On a également insisté sur le fait que ces progrès sont une opportunité de consolider le développement harmonieux et équitable des pays, de satisfaire la demande croissante de leurs produits et d’améliorer le niveau de vie des personnes vivant dans les territoires ruraux.

On a insisté sur le fait que la biotechnologie⁴ s’est transformée en une opportunité pour favoriser un cycle de développement qui conserve et améliore le patrimoine naturel tout en optimisant le rendement et l’utilisation des ressources à toutes les échelles de production. Son développement doit tenir compte de tous les producteurs, en particulier

³ Le document intitulé “L’avenir de l’agriculture et de la ruralité dans les Amériques, dans un monde en perpétuelle mutation”, élaboré par l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA), a constitué la base des délibérations de la Conférence.

⁴ La bioéconomie est l’utilisation intensive de connaissances sur les ressources, les processus, les technologies et les principes biologiques, pour une production durable de biens et de services dans tous les secteurs de l’économie (IICA. 2018. Plan à moyen terme 2018-2022. San José, Costa Rica. p. 59).

de ceux qui souffrent des plus grandes difficultés d'accès aux ressources et aux technologies. On a souligné que les initiatives continentales sur la question doivent envisager les réalités diverses des pays des Amériques, pour ce qui est de leur degré de développement et des caractéristiques particulières de leurs systèmes agroalimentaires.

Le premier forum a permis d'approfondir le dialogue sur les possibilités d'inclusion rurale à l'ère numérique et on a reconnu que les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'universalisation de la connectivité et une meilleure diffusion des technologies numériques sont le pilier fondamental de l'avenir de la production agricole. On a insisté sur la nécessité d'aller de l'avant dans l'élaboration de politiques à moyen et long terme, capables de créer un cercle vertueux de croissance économique, d'équilibre écologique et de développement humain inclusif.

Le deuxième forum a abordé la nécessité de progresser rapidement vers un équilibre entre productivité et durabilité. On y a mentionné la responsabilité politique de créer des conditions qui favorisent cet équilibre en internalisant la dimension environnementale des politiques de compétitivité. Parmi les conditions énumérées, outre les questions du développement scientifique et des outils technologiques, on compte les pratiques exemplaires, les règlements clairs, l'accès au financement, la coordination interinstitutionnelle, la vulgarisation et l'éducation, entre autres.

On a aussi insisté sur le besoin d'agir, depuis le secteur agricole, face aux effets climatiques extrêmes, en particulier dans les régions qui présentent les plus gros risques, comme la Caraïbe ou le Couloir centraméricain de la sécheresse. Il est proposé, pour ce faire, de créer et de consolider des partenariats stratégiques, comme, par exemple, le Fonds vert pour le climat.

Concernant la relation entre l'agriculture et les effets des changements climatiques, l'accent a été mis sur les politiques publiques pour la gestion durable des sols, la protection des ressources hydriques, l'homologation de la réglementation environnementale, le développement des forêts, le paiement pour services écosystémiques, le financement agricole, la gestion des risques, le développement des marchés intelligents et la santé et la sécurité sanitaire des aliments, entre autres thèmes.

Le troisième forum a mis l'accent sur la nécessité de redoubler d'efforts afin d'arriver à un commerce plus équitable, plus transparent, assorti de règles claires et fondées sur la science, et qui permette à tous les acteurs de connaître et d'appliquer les mêmes règles du jeu.

À partir de là, il a été proposé de continuer d'encourager, avec le soutien de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), la participation régionale conjointe aux réunions internationales sur le commerce agricole et sur la santé agricole et la sécurité sanitaire, comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Codex Alimentarius, l'Organisation internationale de la santé animale (OIE) et la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV). Le secteur public et le secteur privé ainsi que la société civile sont responsables de la qualité ; ils se doivent de la consolider et de créer des normes et des règlements pour la garantir.

Au-delà des thèmes spécifiques abordés à chacune des tables rondes, des expressions transversales ont été mentionnées à plusieurs reprises, qu'il y a lieu de préciser.

Durant toute la Conférence, des voix se sont élevées pour dire qu'il est urgent de procéder à une profonde transformation des cadres institutionnels liés à l'agriculture. Il s'agit d'un changement structurel, dans lequel l'agriculture doit jouer un rôle stratégique dans le développement national et continental, fondé sur une vision transversale et multisectorielle.

Les représentants du secteur privé ont été remerciés pour leur participation à chacun des forums et il a été rappelé qu'il est souhaitable que leurs partenariats avec le secteur public, ainsi qu'avec d'autres mouvements de la société civile, soient renforcés.

La coopération technique, surtout multilatérale, continuera d'être un outil utile et précieux pour consolider la relation entre les différents pays qui forment les Amériques. Elle est encore renforcée par la possibilité qu'elle offre de dépasser les efforts individuels, de relever ensemble les défis et de tirer parti des opportunités que l'avenir nous offre.

Le rôle des jeunes, a-t-on reconnu, est décisif pour construire l'agriculture de demain. Il y a donc lieu de leur offrir encore plus d'opportunités et donc de concevoir des stratégies et de mettre en œuvre des politiques concrètes afin d'encourager leur participation en tant qu'acteurs des transformations de la ruralité et de l'agriculture.

On a souligné que les femmes, même si elles jouent un rôle essentiel dans l'agriculture et dans les autres activités économiques de la ruralité, ont plus de difficultés à avoir accès aux services et aux actifs pour la production. Nous sommes encouragés, par conséquent, à en tenir compte et à accroître leur visibilité dans les politiques du secteur.

Les représentants des pays participants ont clairement indiqué que l'environnement interaméricain est favorable à la mise en œuvre d'un programme qui incorpore les thèmes de la Conférence et que, par conséquent, sans écarter pour autant le travail dans d'autres domaines de coopération bilatérale, régionale et mondiale, ils renouvellent leur soutien à l'IICA.

Tout ceci nous montre combien il est nécessaire de renouveler le partenariat continental et intrarégional dans l'intérêt du développement agricole et du bien-être rural, en orientant les efforts multilatéraux et multiagences vers l'élaboration d'un programme, accompagné d'actions concrètes.

À partir des consensus, des préoccupations, des observations et des propositions ayant émané du dialogue et à la suite des échanges de points de vue pendant la Conférence, une série d'engagements a pris forme ; même non contraignants, ils sont utiles pour structurer le travail de l'IICA et guider les actions nationales, régionales et continentales afin de semer dès aujourd'hui l'agriculture de demain. Ces engagements sont les suivants :

Engagement 1 : Promouvoir une nouvelle génération d'institutions, de politiques publiques et d'actions de coopération internationale, qui garantissent les niveaux suffisants d'investissements publics et privés, particulièrement pour la recherche, le développement et l'innovation (R+D+I), requis pour atteindre le meilleur équilibre entre la productivité et la durabilité écologique, économique et sociale de la production agricole.

Engagement 2 : Stimuler le développement d'infrastructures de connectivité, et concevoir de nouveaux systèmes d'éducation, de formation et de vulgarisation, afin de faciliter l'accès et l'utilisation de nouvelles technologies et de tirer parti des opportunités offertes pour accroître la productivité et l'inclusion de l'agriculture familiale, notamment des jeunes et des femmes du milieu rural.

Engagement 3 : Consolider les partenariats du secteur public avec le secteur privé, la société civile et les systèmes coopératifs de l'agriculture familiale afin d'agir, en synergie et grâce aux politiques publiques, aux investissements stratégiques et au travail en collaboration, sur le développement de la bioéconomie, sur la construction et la consolidation d'écosystèmes d'innovation et sur l'incorporation des technologies numériques et de la communication. Le récent lancement des réseaux continentaux de Bioeconomía et Agritech sont un pas en avant dans cette voie.

Engagement 4 : Promouvoir des méthodes de formation innovantes, susceptibles de répondre aux besoins d'une agriculture moderne, connectée, intégrée aux marchés, compétitive et durable des points de vue environnemental, économique et social.

Engagement 5 : Renforcer les mécanismes de santé, sécurité sanitaire et qualité, au moyen de systèmes d'intelligence sanitaire qui, grâce à des instruments fondés sur la science et les bonnes pratiques, puissent garantir des systèmes de normes appropriés et anticiper les défis émergents en matière de ravageurs et de maladies.

Engagement 6 : Promouvoir l'adaptation aux effets climatiques et leur atténuation dans les zones rurales vulnérables, grâce aux associations et aux partenariats avec des partenaires stratégiques, comme le Fonds vert pour le climat.

Engagement 7 : Encourager la mise au point de stratégies et de plans de développement pour l'application de la bioéconomie à l'agriculture, dans lesquels soient reconnues les différentes réalités agroécologiques et institutionnelles de la région, qui internalisent la dimension environnementale en tant que source de compétitivité sur les marchés internationaux et qui garantissent une répartition équitable des bénéfices.

ANNEXE 2 : ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION
IICA/JIA/Doc. 393 (19)

- | | |
|---|------------------------|
| 1. Programme provisoire de travail | IICA/JIA/Doc. 392 (19) |
| 2. Message du directeur général de l’IICA | Sans document |
| 3. Conférence des ministres sur l’avenir de l’agriculture et de la ruralité dans les Amériques | |
| 3.1. Document technique : L’agriculture et la ruralité dans un avenir en changement permanent | IICA/JIA/Doc. 394 (19) |
| 4. Partenariats stratégiques | |
| 4.1. Proposition stratégique pour l’avenir du CATIE - IICA/JIA/Res. 507 (XIX-O/17) | IICA/JIA/Doc. 395 (19) |
| 4.2. Perspectives de l’agriculture et du développement rural dans les Amériques : un regard sur l’Amérique Latine et les Caraïbes | Sans numéro |
| 5. Situation financière, programmatique et budgétaire | |
| 5.1. Programme budget 2020-2021 | IICA/JIA/Doc. 396 (19) |
| 5.2. Rapport sur le recouvrement des quotes-parts | IICA/JIA/Doc. 397 (19) |
| 5.3. États financiers de l’IICA de 2017 et 2018 et rapports des vérificateurs aux comptes externes | IICA/JIA/Doc. 398 (19) |
| 5.4. Vingt-quatrième et Vingt-cinquième rapports du Comité de révision de la vérification (CRV) | IICA/JIA/Doc. 399 (19) |

6. Questions relatives aux organes de direction de l'IICA

- | | |
|---|------------------------------------|
| 6.1. Rapport du représentant du Conseil près le Conseil supérieur et le Conseil d'administration du CATIE pendant la période 2018-2019 | Document d'information n.° 01 (19) |
| 6.2. Incorporation de pays non Observateurs permanents de l'OEA en qualité d'Observateurs permanents de l'IICA | IICA/JIA/Doc. 400 (19) |
| 6.3. Progrès réalisés dans la mise en œuvre des résolutions de la Dix-neuvième réunion ordinaire du Conseil | IICA/JIA/Doc. 401 (19) |
| 6.4. Progrès réalisés dans la mise en œuvre des résolutions des Trente-huitième et Trente-neuvième réunions ordinaires du Comité exécutif | IICA/JIA/Doc. 402 (19) |
| 6.5. Date et lieu de la Vingt-et-unième réunion ordinaire du Conseil | IICA/JIA/Doc. 403 (19) |

7. Questions diverses

- | | |
|--|------------------------|
| 7.1. Débat sur le projet de résolution "Engagement ministériel en matière de dispositions relatives aux pesticides de l'Accord de l'OMC sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires" | IICA/JIA/Doc. 404 (19) |
|--|------------------------|

ANNEXE 3 : LISTE DES PARTICIPANTS

ÉTATS MEMBRES

Antigua-et-Barbuda

Ermine Cheryl Edwards (*titulaire*)
Acting Director of Agriculture
Ministry of Agriculture, Fisheries &
Barbuda Affairs
Tel.: (268) 722 5501
Cheryl.Edwards@ab.gov.ag

Argentine

Guillermo Bernaudo (*titulaire*)
Secretario de Agricultura,
Ganadería y Pesca
Ministerio de Agricultura,
Ganadería y Pesca
Tel.: (5411) 6107 5111
gbernaudo@magyp.gob.ar

Juan Maximiliano Moreno (*suppléant*)
Director Nacional de Mercados
Agroindustriales Internacionales
Ministerio de Agricultura,
Ganadería y Pesca
Tel.: (549 11) 3210 2681
maxmor@magyp.gob.ar

Bahamas

Michael Pintard (*titulaire*)
Minister of Agriculture
and Marine Resources

Ministry of Agriculture
and Marine Resources
Tel.: (242) 397 7400 / 818 5152
michaelcliftonpintard@bahamas.gov.bs

Andrew Pinder (*suppléant*)
Assistant Director of Agriculture
Ministry of Agriculture and Marine
Resources
Tel.: (242) 462 4315 / 397 7450
andrewpinder@bahamas.gov.bs
atpinder@hotmail.com

Barbade

Indar Weir (*titulaire*)
Minister
Ministry of Agriculture
and Food Security
Tel.: (246) 535 5112
indar.weir@barbados.gov.bb

Terry Bascombe (*suppléant*)
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
and Food Security
Tel.: (246) 535 5115
tbascombe@agriculture.gov.bb

Bélize

José Eduardo Alpuche (*titulaire*)
Chief Executive Officer

Ministry of Agriculture, Fisheries,
Forestry, the Environment, Sustainable
Development and Immigration
Tel.: (501) 822 2243
ceo@agriculture.gov.bz

Bolivia

Ramiro Quisbert Liuca (*titulaire*)
Encargado de Negocios a. i.
Embajada de Bolivia en Costa Rica
Tel.: (506) 2524 3491
embocr@racsa.co.cr

Carlos Fuentes López (*suppléant*)
Encargado de Asuntos Económicos
Embajada de Bolivia en Costa Rica
Tel.: (506) 2524 3491
embocr@racsa.co.cr

Brésil

Flávio Campestrin Bettarello (*titulaire*)
Secretário Adjunto de Comércio
e Relações Internacionais
Ministério da Agricultura, Pecuária
e Abastecimento
Tel.: (5561) 3218 2510
flavio.bettarello@agricultura.gov.br

Antônio Da Costa e Silva Neto (*suppléant*)
Embajador Extraordinario
y Plenipotenciario
Embajada de Brasil en Costa Rica
Tel.: (506) 2295 6875
brasemb.saojose@itamaraty.gov.br

Marcelo Gameiro de Moura (*conseiller*)
Segundo Secretario
Embajada de Brasil en Costa Rica
Tel.: (506) 2295 6875
marcelo.gameiro@itamaraty.gov.br

Sylvia Leoni Ramos (*conseillère*)
Consejera
Embajada de Brasil en Costa Rica
Tel.: (506) 2295 6875
sleoniramos@gmail.com

Canada

Frédéric Seppey (*titulaire*)
Assistant Deputy Minister
Agriculture and Agri-Food Canada
Tel.: (613) 773 0985
frederic.seppey@canada.ca

Katherine MacDonald (*suppléante*)
Executive Director
Agriculture and Agri-Food Canada
Tel.: (613) 773 2447
katherine.macdonald2@canada.ca

Chili

José Miguel Rodríguez (*titulaire*)
Jefe
Departamento de Asuntos
Internacionales
Oficina de Estudios y Políticas
Agrarias (ODEPA)
Ministerio de Agricultura
Tel.: (562) 2397 3037
jrodriguez@odepa.gob.cl

Oscar Alcaman Riffo (*suppléant*)
Embajador Extraordinario
y Plenipotenciario
Embajada de Chile en Costa Rica
Tel.: (506) 2280 0037
oalcaman@minrel.gob.cl

Colombie

Marcela Urueña (*titulaire*)
Viceministra de Asuntos Agropecuarios
Ministerio de Agricultura y
Desarrollo Rural
Tel.: (571) 254 3300
marcela.urueña@minagricultura.gov.co

Angelino Garzón (*suppléant*)
Embajador Extraordinario
y Plenipotenciario
Embajada de Colombia en Costa Rica
Tel.: (506) 2283 7191
esanjose@cancilleria.gov.co

Solángel Ortiz Mejía (*conseillère*)
Ministra Plenipotenciaria
Embajada de Colombia en Costa Rica
Tel.: (506) 2283 7191
esanjose@cancilleria.gov.co

Costa Rica

Luis Renato Alvarado Rivera (*titulaire*)
Ministro de Agricultura y Ganadería
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Tel.: (506) 2105 6110
ralvarado@mag.go.cr
despachoministro@mag.go.cr

Edgar Mata (*suppléant*)
Director Ejecutivo
Secretaría Ejecutiva de Planificación
Sectorial Agropecuaria (SEPSA)
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Tel.: (506) 2231 2344, Ext. 6155
emata@mag.go.cr

Dominique

Reginald Thomas (*titulaire*)
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Food and
Fisheries
Tel.: (767) 275 3614
psagriculture@dominica.gov.dm

Équateur

Andrés Luque Nuque (*titulaire*)
Subsecretario de Producción Agrícola
Ministerio de Agricultura del Ecuador
Tel.: (593) 9918 5691
alunque@mag.gob.ec

Claudio Cevallos Berrazueta (*suppléant*)
Embajador Extraordinario
y Plenipotenciario
Embajada del Ecuador en Costa Rica
Tel.: (506) 2232 1503
aasanza@cancilleria.gob.ec

Anameli Mercedes Asanza (*conseillère*)
Tercer Secretario
Embajada del Ecuador en Costa Rica
Tel.: (506) 2291 3547
aasanza@cancilleria.gob.ec

El Salvador

Pablo Salvador Anliker (*titulaire*)
 Ministro de Agricultura y Ganadería
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 Tel.: (503) 2210 1745
 pablo.anliker@mag.gob.sv
 martha.cruz@mag.gob.sv

Enrique Parada Rivas (*suppléant*)
 Director de la Oficina de Políticas
 y Planificación Sectorial
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 Tel.: (503) 2210 1733
 enrique.parada@mag.gob.sv

États-Unis d'Amérique

Ted Andrew McKinney (*titulaire*)
 Under Secretary for Trade
 and Foreign Agricultural Affairs
 United States Department
 of Agriculture (USDA)
 Foreign Agricultural Service (FAS)
 Tel.: (202) 720 3111
 ted.mckinney@usda.gov

Anastasia Bodnar (*conseillère*)
 Senior Science Advisor
 Plant Division
 United States Department
 of Agriculture (USDA)
 Foreign Agricultural Service (FAS)
 Tel.: (202) 378 2548
 anastasia.bodnar@usda.gov

Wendell Dennis (*conseiller*)
 Acting Director
 Multilateral Affairs Division

United States Department
 of Agriculture (USDA)
 Foreign Agricultural Service (FAS)
 Tel.: (202) 720 1319
 wendell.dennis@usda.gov

Anita Katial (*conseillère*)
 Counselor
 United States Department
 of Agriculture (USDA)
 Foreign Agricultural Service (FAS)
 United States Embassy in San Jose
 Tel.: (506) 2519 2333
 anita.katial@fas.usda.gov

Meghan Lap (*conseillère*)
 International Trade Specialist
 Multilateral Affairs Division
 United States Department
 of Agriculture (USDA)
 Foreign Agricultural Service (FAS)
 Tel.: (202) 690 5715
 meghan.lap@usda.gov

Cathy McKinnell (*conseillère*)
 Director
 International Regulations
 and Standards Division
 United States Department
 of Agriculture (USDA)
 Foreign Agricultural Service (FAS)
 Tel.: 202-690-0929
 cathy.mckinnell@usda.gov

Julie Morin (*conseillère*)
 Attaché
 United States Department
 of Agriculture (USDA)
 Foreign Agricultural Service (FAS)

United States Embassy in San Jose
Tel.: (506) 2519 2333
julie.morin@fas.usda.gov

Steven Rickrode (*conseiller*)
Senior Auditor
Deputy Assistant Inspector General
for Audit
Office of the Inspector General
Tel.: (202) 720 5907
steven.rickrode@oig.usda.gov

Grenade

Yolande Bain-Horsford (*titulaire*)
Minister of Agriculture and Lands
Ministry of Agriculture and Lands
Tel.: (473) 440 2708 / 407 2102
yolande_horsford@hotmail.com
agriculturegrenada@gmail.com

Guatemala

José Felipe Orellana Mejía (*titulaire*)
Viceministro de Desarrollo
Económico Rural
Ministerio de Agricultura,
Ganadería y Alimentación
Tel.: (502) 5693 2318
viderdespacho@gmail.com

Guyana

Noel Holder (*titulaire*)
Minister of Agriculture
Ministry of Agriculture
Tel.: (592) 227 5049
noel.holder@government.gy

Haïti

Jobert C. Angrand (*titulaire*)
Ministre de l'Agriculture, des Ressources
naturelles et du Développement rural
Ministère de l'Agriculture, des
Ressources naturelles et du
Développement rural (MARNDR)
Tel.: (509) 3152 0101
angjob29@gmail.com

Aldrin Calixte (*suppléant*)
Directeur de Cabinet
Ministère de l'Agriculture, des
Ressources naturelles et du
Développement rural (MARNDR)
Tel.: (509) 4466 6665
bureauministre@agriculture.gouv.ht
aldrin.calixte@gmail.com

Honduras

Mauricio Guevara Pinto (*titulaire*)
Secretario de Estado
Secretaría de Agricultura y Ganadería
Tel.: (504) 3145 1710
mauricioguevara.sag@gmail.com
geguigure.sag_hn@yahoo.com

Jamaïque

Floyd Green (*titulaire*)
Minister of State
Ministry of Industry, Commerce,
Agriculture and Fisheries
Tel.: (876) 282 1455
gjhyllton@micaf.gov.jm
fogreen@micaf.gov.jm

Michelle Parkins (*suppléante*)
Acting Principal Director
Economic Planning and Policy
Directorate
Ministry of Industry, Commerce,
Agriculture and Fisheries
Tel.: (876) 550 2593
mnparkins@micaf.gov.jm

Mexique

Víctor Villalobos Arámbula (*titulaire*)
Secretario de Agricultura
y Desarrollo Rural
Secretaría de Agricultura
y Desarrollo Rural (SADER)
Tel.: (52 555) 3871 1296
ena.resendiz@agricultura.gob.mx
victor.villalobos@sader.gob.mx

Roselia Margarita Barajas (*suppléante*)
Embajadora Extraordinaria
y Plenipotenciaria
Embajada de México en Costa Rica
Tel.: (506) 2257 0633
embrica@sre.gob.mx

Evangelina Beltrán (*suppléante*)
Secretaria Particular
Secretaría de Agricultura y Desarrollo
Rural (SADER)
Tel.: (52 555) 3871 1000, Ext. 33020
evangelina.beltran@agricultura.gob.mx

María de Lourdes Cruz (*suppléante*)
Coordinadora General de Asuntos
Internacionales
Secretaría de Agricultura y Desarrollo
Rural (SADER)

Tel.: (52 555) 3871 1055
mcruz.dgai@agricultura.gob.mx

Andrea Regina Huerta Cruz (*suppléante*)
Encargada de Asuntos Económicos
y Cooperación
Embajada de México en Costa Rica
Tel.: (506) 2257 0633
ahuertac@sre.gob.mx

Nicaragua

Edward Centeno Gadea (*titulaire*)
Ministro Agropecuario
Ministerio Agropecuario
Tel.: (505) 2276 1441
edwardcenteno@gmail.com

Duilio José Hernández Avilés (*suppléant*)
Embajador Extraordinario
y Plenipotenciario
Embajada de Nicaragua en Costa Rica
Tel.: (506) 2222 7881
dhernandez@cancilleria.gob.ni
embajada.costarica@cancilleria.gob.ni

José Alejandro Pineda Alaniz (*conseiller*)
Director de Seguimiento y Evaluación
a la Producción
Ministerio Agropecuario
Tel.: (505) 8330 3815
jose.pineda@mag.gob.ni
alejandropineda71@gmail.com

Panama

Patricia Abrahams (*titulaire*)
Encargada de Negocios
Embajada de Panamá en Costa Rica

Tel.: (506) 2280 1570
 pbrahams@mire.gob.pa
 embpanamacostarica@mire.gob.pa

Paraguay

Mario León Frutos (*titulaire*)
 Viceministro de Agricultura
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 Tel.: (595 9) 8143 8228
 mario.leon@mag.gov.py
 mleonfrutos@yahoo.com

César Ayala Santander (*suppléant*)
 Primer Secretario y Cónsul
 Embajada del Paraguay en Costa Rica
 Tel.: (506) 8389 9494
 csantander@mre.gov.py

Pérou

Jorge Maicelo Quintana (*titulaire*)
 Jefe
 Instituto Nacional de Innovación
 Agraria (INIA)
 Tel.: (511) 349 5616
 jmaicelo@inia.gob.pe
 jefatura@inia.gob.pe

Jaime Cacho-Sousa Velázquez (*suppléant*)
 Embajador Extraordinario
 y Plenipotenciario
 Embajada del Perú en Costa Rica
 Tel.: (506) 2225 9145
 embajada@embaperucr.org

Ezio Valfré Hernández (*suppléant*)
 Ministro Consejero
 Embajada del Perú en Costa Rica

Tel.: (506) 2225 9145
 embajada@embaperucr.org

Vladimiro Sendic Beteta (*suppléant*)
 Primer Secretario y Cónsul
 Embajada del Perú en Costa Rica
 Tel.: (506) 2225 9145
 embajada@embaperucr.org

République dominicaine

Osmar Benítez (*titulaire*)
 Ministro de Agricultura
 Ministerio de Agricultura
 Tel.: (809) 227 1188
 despacho.agricultura@gmail.com
 aidadecalderon@yahoo.com

Juan José Espinal (*suppléant*)
 Viceministro de Planificación Sectorial
 Agropecuaria
 Ministerio de Agricultura
 Tel.: (809) 545 1291
 juanjose.espinal@gmail.com

Ivonne García (*conseillère*)
 Directora Ejecutiva
 Junta Agroempresarial
 de la República Dominicana
 Tel.: (809) 519 9910
 i.garcia@jad.org.do

Saint-Kitts-et-Nevis

Alexis Jeffers (*titulaire*)
 Minister of Agriculture
 in the Nevis Island Administration
 Ministry of Agriculture in the Nevis
 Island Administration

Tel.: (869) 662 5007
 alexis.jeffers@niagov.com
 alexis_jeffers@yahoo.com

Saint-Vincent-et-les-Grenadines

Saboto Scofield Caesar (*titulaire*)
 Minister of Agriculture, Forestry,
 Fisheries, Rural Transformation,
 Industry and Labour
 Ministry of Agriculture, Forestry,
 Fisheries, Rural Transformation,
 Industry and Labour
 Tel.: (784) 528 6201
 office.agriculture@mail.gov.vc
 minsecpe@gmail.com

Sainte-Lucie

Ezechiël Joseph (*titulaire*)
 Minister of Agriculture, Fisheries,
 Natural Resources and Co-operatives
 Ministry of Agriculture, Fisheries,
 Natural Resources and Co-operatives
 Tel.: (758) 468 4173 / 4174
 minister.agriculture@govt.lc

Barrymore Felicien (*suppléant*)
 Permanent Secretary
 Ministry of Agriculture, Fisheries,
 Natural Resources and Co-operatives
 Tel.: (758) 468 4172
 barrymorefelicien5@gmail.com
 pssecretary.agriculture@govt.lc

Suriname

Tania Lieuw A Soe (*titulaire*)
 Policy Advisor

Ministry of Agriculture,
 Animal Husbandry and Fisheries
 Tel.: (597) 884 4008
 t.lieuwasoe@gmail.com

Trinité-et-Tobago

Clarence Rambharat (*titulaire*)
 Minister of Agriculture,
 Land and Fisheries
 Ministry of Agriculture,
 Land and Fisheries
 Tel.: (868) 362 9046
 crambharat@gov.tt

Uruguay

Fernando Sandin Tusso (*titulaire*)
 Embajador Extraordinario
 y Plenipotenciario
 Embajada de Uruguay en Costa Rica
 Tel.: (506) 2288 3444
 fernando.sandin@mrree.gub.uy
 urucostarica@mrree.gub.uy

Lucia Fabbiani (*suppléante*)
 Segunda Secretaria
 Embajada de Uruguay en Costa Rica
 Tel.: (506) 2288 3444
 urucostarica@mrree.gub.uy
 lucia.fabbiani@mrree.gub.uy

PAYS ASSOCIÉS DE L' IICA

Espagne

Cristina Pérez Gutiérrez
 Embajadora Extraordinaria
 y Plenipotenciaria

Embajada del Reino de España
en Costa Rica
Tel.: (506) 2258 6100
cristina.perez@maec.es
irene.herrera@maec.es

Patricia Pertejo Alonso
Consejera de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Embajada del Reino de España
en Costa Rica
Tel.: (506) 2222 1933
ppertejo@mapa.es

DIRECTEURS HONORAIRES

Chelston W.D. Brathwaite
Barbados
Tel.: (861) 381 1628 774
chelston_brathwaite@yahoo.com

Martín Piñeiro
Buenos Aires, Argentina
Tel.: (549 11) 5010 7502
martin.pineiro2@gmail.com

COMITÉ DE RÉVISION DE LA VÉRIFICATION

Steven Rickrode
Senior Auditor
Deputy Assistant Inspector General for
Audit
Office of the Inspector General
Tel.: (202) 720 5907
steven.rickrode@oig.usda.gov

PAYS OBSERVATEURS

Allemagne

Martina Nibbeling-Wriessnig
Embajadora Extraordinaria
y Plenipotenciaria
Embajada de la República Federal
de Alemania en Costa Rica
Tel.: (506) 2290 9091
l-vz1@sanj.auswaertiges-amt.de

Bettina Kitzing
Colaboradora
Departamento de Cooperación
Embajada de la República Federal
de Alemania en Costa Rica
Tel.: (506) 2290 9091
wi-100@sanj.auswaertiges-amt.de

Chine

Tang Heng
Embajador Extraordinario
y Plenipotenciario
Embajada de la República Popular China
en Costa Rica
Tel.: (506) 2290 1961
protocolo.embchinacr@gmail.com
xwdclaudio@gmail.com

Xu Weidong
Agregado
Embajada de la República Popular China
en Costa Rica
Tel.: (506) 2290 1961
protocolo.embchinacr@gmail.com

France

Laurène Feintrenie
 Investigadora del Centro de Cooperación
 Internacional en Investigación
 Agronómica para el Desarrollo (CIRAD)
 e investigadora y profesora asociada
 al CATIE
 Embajada de Francia en Costa Rica
 Tel.: (506) 7257 0989
 laurene.feintrenie@cirad.fr

Lucile Guérin
 Encargada de Cooperación Técnica
 Embajada de Francia en Costa Rica
 Tel.: (506) 2234 4201, Ext. 197
 lucile.guerin@diplomatie.gouv.fr

Jacques Avelino
 Investigador del Centro de Cooperación
 Internacional en Investigación
 Agronómica para el Desarrollo (CIRAD)
 Embajada de Francia en Costa Rica
 Tel.: (506) 8308 4895
 jacques.avelino@cirad.fr

Israël

Amir Ofek
 Embajador Extraordinario
 y Plenipotenciario
 Embajada de Israel en Costa Rica
 Tel.: (506) 2221 6444, Ext. 508
 ambassador@sanjose.mfa.gov.il

Turquie

Nuri Kaya Bakkalbaşı
 Embajador Extraordinario

y Plenipotenciario
 Embajada de la República de Turquía
 en Costa Rica
 Tel.: (506) 6164 0111
 embajada.sanjose@mfa.gov.tr

Demet Kiliç
 Tercer Secretario
 Embajada de la República de Turquía
 en Costa Rica
 Tel.: (506) 2296 9912
 embajada.sanjose@mfa.gov.tr

ORGANISMES INTERNATIONAUX**Banque interaméricaine de
développement (BID)**

Juan Manuel Murguía
 Especialista Senior en Recursos
 Naturales
 División de Medioambiente,
 Desarrollo Rural y Gestión del Riesgo
 de Desastres (RND)
 Sector de Cambio Climático y
 Desarrollo Sostenible (CSD)
 Tel.: (506) 2588 8767
 juanmu@iadb.org

**Centre agronomique tropical de
recherche et d'enseignement (CATIE)**

Muhammad Ibrahim
 Director General
 Costa Rica
 Tel.: (506) 2558 2201
 mibrahim@catie.ac.cr
 dgcatie@catie.ac.cr

Luis Carlos Montoya
Asesor Legal
Costa Rica
Tel.: (506) 2558 2000
asesorlegal@catie.ac.cr
bufetemontoya00@gmail.com

**Centre international d'agriculture
tropicale (CIAT)**

Rubén Echeverría Luraschi
Director General
Tel.: (507) 445 0027, Ext. 0117
ruben.echeverria@cgiar.org

**Commission économique pour
l'Amérique Latine et les Caraïbes
(CEPAL)**

Adrián Rodríguez
Jefe
Unidad de Desarrollo Agrícola
y Biodiversidad
División de Recursos Naturales
Tel.: (562) 2210 2473
adrian.rodriguez@cepal.org

Octavio Sotomayor
Oficial de Asuntos Económicos
Unidad de Desarrollo Agrícola
y Biodiversidad
División de Recursos Naturales
Tel.: (562) 2210 2000
octavio.sotomayor@cepal.org

**Fonds international de développement
agricole (FIDA)**

Juan Diego Ruiz Cumplido
Jefe de la Oficina Subregional para
Mesoamérica y el Caribe
Panamá
Tel.: (507) 6202 9371
j.ruizcumplido@ifad.org

**Fondation panaméricaine
de développement (PADF)**

Gloria Nelly Acosta
Directora de Desarrollo Socioeconómico
y Fortalecimiento Institucional
Colombia
Tel.: (571) 651 3838, Ext. 119
gacosta@fupad.org

**Institut caribéen de recherche et de
développement agricoles (CARDI)**

Barton Clarke
Executive Director
Trinidad and Tobago
Tel.: (868) 645 8120 / 8121
executive@cardi.org

**Institut international de recherche sur
les politiques alimentaires (IFPRI)**

Valeria Piñeiro
Coordinadora Sénior de Investigación
Estados Unidos de América
Tel.: (202) 862 4620
v.pineiro@cgiar.org

Eugenio Díaz-Bonilla
 Director
 Programa para América Latina
 y el Caribe
 Tel.: (202) 297 2315
 e.diaz-bonilla@cgiar.org

**Organisation des Nations Unies pour
 l'alimentation et l'agriculture (FAO)**

Julio Berdegué
 Subdirector General y Representante
 Regional de la FAO para América Latina
 y el Caribe
 Tel.: (562) 2923 2303
 RLC-ADG@fao.org

Víctor Milla Quesada
 Representante Oficial de Programas
 Representación de la FAO en Costa Rica
 Tel.: (506) 2220 0511 / 2220 0512
 victor.millaquesada@fao.org

**Organisme international régional
 de santé agricole (OIRSA)**

Efraín Medina Guerra
 Director Ejecutivo
 El Salvador
 Tel.: (503) 7737 9999
 emedina@oirsa.org
 dejesecutiva@oirsa.org

**Organisation mondiale du tourisme
 (OMT)**

Zurab Pololikashvili
 Secretario General
 España

Tel.: (346) 9070 2463
 durcuyo@unwto.org

Daniela Urcuyo
 Coordinadora Técnica
 España
 Tel.: (346) 9070 2463
 durcuyo@unwto.org

Beka Jakeli
 Coordinador de Relaciones
 con los Miembros
 España
 Tel.: (349 1) 567 8212
 bjakeli@unwto.org

**Programme alimentaire mondial
 (PAM)**

María Elena Velázquez
 Oficial de Programas – Resiliencia
 Oficina Regional para América Latina
 y el Caribe
 Tel.: (507) 317 3900
 mariaelena.velazquez@wfp.org

**INSTITUTIONS
 D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Henning Jensen
 Rector
 Universidad de Costa Rica
 Tel.: (506) 2511 4000
 henning.jensen@ucr.ac.cr
 gloria.melendez@ucr.ac.cr

Esteban Damián Avendaño Soto
 Coordinador del Espacio Universitario
 de Estudios Avanzados (UCREA)

Director del Centro de Investigación
en Ciencias e Ingeniería de Materiales
(CICIMA)
Universidad de Costa Rica (UCR)
Tel.: (506) 2511 4000
esteban.avendanosoto@ucr.ac.cr

René Pierre-Bondu
Rector
Universidad CENFOTEC
Tel.: (506) 2281 1555
pbrenes@ucenfotec.ac.cr

Paula Brenes
Universidad CENFOTEC
Tel.: (506) 2281 1555
pbrenes@ucenfotec.ac.cr

INVITÉS SPÉCIAUX

Alejandro Bernaola
Gerente de Alianzas
ACM Ventures
Perú
Tel.: (519 45) 559 503
abernaola@acmperu.com.pe

Aaron Magenheim
CEO & Founder
AgTech Insight
United States of America
Tel.: (831) 595 6064
AaronM@AgTechInsight.com

Federico Mayer
Co-fundador y director ejecutivo
principal
Club AgTech
Argentina

Tel.: (549 34) 7243 8328
federico.mayer@clubagtech.com

María Beatriz Giraudo
Presidenta Honoraria
Asociación Argentina de Productores
de Siembra Directa (Aapresid)
Tel.: (549 34) 6364 5182
pilugiraudo@gmail.com

Jesús Madrazo
Head of Agricultural Affairs and
Sustainability for the Crop Science
Division
Bayer
Tel.: (49 21) 7338 7433
ronald.guendel@bayer.com

Ronald Guendel González
Global Head of Food Security and
Advocacy for the Crop Science Division
Bayer
Tel.: (49 21) 7338 7433
ronald.guendel@bayer.com

José Manuel Dominguez Alvarado
Crop Manager F&V Latam North
Bayer Crop Science Division
Costa Rica
Tel.: (506) 6047 9918
josemanuel.dominguez@bayer.com

Michelle Riestra
Executive Director
CODESPA
United States of America
Tel.: (202) 897 7746
mriestra@codespa-america.org

Christian Boehme
Business Development Associate &
Public Relations
CODESPA
United States of America
Tel.: (305) 498 9610
cboehme@codespa-america.org

Roland Hawthorne
Member of the Board of Directors of
CODESPA
United States of America
Tel.: (202) 365 2501
rchawthorne@msn.com

Carlos Campo Cuello
Presidente
Consejo Nacional de Secretarios
de Agricultura de Colombia (CONSA)
Tel.: (310) 616 3273
c.campocuello@me.com
consagricultura@gmail.com

Ana Claudia Cerasoli
Presidenta de la Región Mesoandina
Corteva Agriscience
México
Tel.: (333) 679 7910
ana-claudia.cerasoli@corteva.com

Tiffany Atwell
Vice-President
Global Government and Industry Affairs
Corteva Agriscience
United States of America
Tel.: (202) 412 2990 / 728 3600
tiffany.m.atwell@corteva.com

Gabriela Quesada
Gerente País para Centroamérica
y el Caribe
Corteva Agriscience
Costa Rica

Ray S. McAllister
Senior Director of Regulatory Policy
CropLife America
Tel.: (202) 872 3874
ray@croplife.us
rmcallister@croplifeamerica.org

Emiliano Huergo
Redactor especializado en bionegocios
El Clarín Rural
Argentina
Tel.: (549 23) 6455 1044
ehuergo@bioeconomia.com.ar

Roberto Rodrigues
Coordenador do Centro
de Agronegocios
Fundação Getulio Vargas
Brasil
Tel.: (55 11) 3799 3645
rrceres@hotmail.com
gvagro@fgv.br

Jessica Jacob
Country Dialogue Specialist for
Latin America and the Caribbean
Country Programming Division
Green Climate Fund
Grenada
Tel.: (473) 439 2000, Ext. 3019
jjacob@gcfund.org

Kevin Gray
Deputy Editor
LatinFinance
United States of America
Tel.: (305) 428 6276
kevin.gray@latinfinance.com

Anayda Frisneda
Gerente General del Sector Público
Microsoft
Tel.: (954) 253 3706
afrisned@microsoft.com

Luciano Braverman
Director de Educación
para Latinoamérica
Microsoft
Tel.: (561) 558 6542
lucianob@microsoft.com

Krushenka Reyes
Gerente de Educación para Microsoft
Centroamérica
Microsoft Costa Rica
Tel.: (506) 2201 1100
krreye@microsoft.com

Patricia Vildosola
Editora
Revista del Campo
El Mercurio
Chile
Tel.: (569) 9539 2084
patricia.vildosola@mercurio.cl

Nicholas M. Gardner
Director
United States Dairy Export Council

Tel.: (703) 469 2365
mgardner@usdec.org

Jennifer Sirangelo
President and CEO
4-H
United States of America
Tel.: (301) 905 6085
jsirangelo@fourhcouncil.edu

Shannon Benner
Chief Executive Officer
4-H
Canada
Tel.: (613) 809 7141 / 818 6618
sbenner@4-h-canada.ca
jdouglas@4-h-canada.ca

Kevin Marinacci
Director ejecutivo principal
4-H
Nicaragua
Tel.: (505) 2266 8772, Ext. 106
kevin@fabretto.org

Carlos Pomareda
Asesor de la Dirección de Cooperación
Técnica del IICA
Costa Rica
cpomareda6@gmail.com

Eduardo Trigo
Asesor de la Dirección de
Cooperación Técnica del IICA
Argentina
ejtrigo@gmail.com

Randolph Watpool
Gerente

Greenplan
Costa Rica
Tel.: (506) 2588 6536
rwatpool@green-plan.net

Yendri Morales
Arquitecta
Greenplan
Costa Rica
Tel.: (506) 2588 6536
ymorales@green-plan.net

Bernadette Esquivel
Arquitecta
Costa Rica

Erick Mazariegos
Arquitecto y diseñador urbano
Costa Rica

Mauricio Madrigal Retana
Gerente de Mercadeo
Grupo El Pelón de la Bajura
Costa Rica

Montserrat Prado Flores
Socia y cofundadora
Ditsö Café
Costa Rica
ditso.cafe@gmail.com

FONCTIONNAIRES DE L'IICA

Manuel Otero	Directeur général
Lloyd Day	Directeur général adjoint
Miguel Á. Arvelo	Représentant de l'IICA au Costa Rica et Chef de cabinet
Robert Ahern	Responsable du Programme de santé agricole, de sécurité sanitaire et de qualité des aliments
José Carlos Arze	Responsable du Programme de développement du territoire et de l'agriculture familiale
Beverly Best	Directrice des Relations extérieures et institutionnelles
Adriana Campos	Responsable du Programme du commerce international et de l'intégration régionale
Hugo Chavarría	Responsable du Programme de bioéconomie et de développement productif
Randall Cordero	Coordinateur de la communication institutionnelle
Curt Delice	Représentant de l'IICA au Suriname et coordinateur des questions spéciales pour la région Caraïbe
Ena Harvey	Représentante de l'IICA à la Barbade
Braulio Heinze	Directeur des services institutionnels
Miguel Herrera	Coordinateur de l'Unité juridique, des questions internationales, et du protocole
Héctor Iturbe	Secrétaire technique des organes de direction
Karen Kleinheinz	Responsable de la gestion financière
María Teresa Maldonado	Responsable de la programmation et du budget
Francisco Mello	Coordinateur de la gestion du savoir et de la coopération horizontale

Manuel Messina	Conseiller technique de la Direction de la coopération technique
Karen Montiel	Responsable du Programme des changements climatiques, des ressources naturelles et de la gestion des risques productifs
Laura Mora	Responsable des Services administratifs
Alejandra Mozes	Responsable des talents humains
Guido Nejamkis	Conseiller du directeur général
Viviana Palmieri	Spécialiste technique en innovation et technologie dans l'agriculture
Emmanuel Picado	Responsable des Technologies de l'information, de la communication et de l'agriculture numérique
Martín Piñeiro	Conseiller du directeur général
Doreen Preston	Coordinatrice des services linguistiques
Graciela Quesada	Responsable de la structuration organisationnelle
Erick Quirós	Spécialiste en projets et coordinateur régional des questions spéciales pour la région Centre
Caio Rocha	Coordinateur des questions spéciales pour la région Sud
Pedro Rocha	Spécialiste international en biotechnologie et biosécurité
Gabriel Rodríguez	Responsable de projets
Patricia Ross	Coordinatrice de l'Unité des événements officiels
Jorge Sánchez	Auditeur interne
Federico Sancho	Responsable de la planification, du suivi et de l'évaluation
Clara Solís	Conseillère du directeur général
Ericka Soto	Spécialiste en gestion et suivi stratégique
Mari Stull	Représentante de l'IICA aux États-Unis

Breno Tiburcio	Conseiller principal à la Direction de la coopération
Sacha Trelles	Coordinatrice technique de la représentation de l'IICA au Costa Rica
Federico Villarreal	Directeur de la coopération technique
Jorge Werthein	Conseiller spécial du directeur général
Fanny Zapata	Spécialiste en gestion et suivi stratégique
Marco Zapata	Représentant de l'IICA en Équateur, spécialiste et coordinateur régional des questions spéciales pour la région Andine

ANNEXE 4 : PERSONNEL DE LA RÉUNION

Secrétariat de la réunion

Secrétaire ex officio et Directeur général de l'IICA	Manuel Otero
Secrétariat technique	Héctor Iturbe Silvia Gutiérrez
Organisation logistique	Patricia Ross
Conseiller juridique	William Berenson

Diffusion et presse

Randall Cordero
Rafael Cartín
José Carlos García
Sergio Navarro
Kembly Phillips
Jéssica Rojas
Carlos Umaña
Isaac Zúñiga

Diplomatie et protocole

Miguel Herrera

Accueil des participants

Inscription et secrétariat	Mariela Zúñiga Ana Bolaños
Accueil à l'hôtel	Sonia González Marielos Salazar
Accueil à l'aéroport	Ronald Hidalgo Randy Alexander Marlon Rodríguez Manuel Lezama

Accueil en salle de conférence	Marlen Montoya Adriana Araya Lidy Astorga Sonia González Eduardo Lovell Lorena Mata Melania Rodríguez
--------------------------------	---

Documents et rapport

Classement et distribution	Laura Gutiérrez Gina Rodríguez
Rédaction des procès-verbaux	Pedro Avendaño Ronald Aragón Nathalia Coto Julio Mora Katia Núñez Ana Lucía Obregón Viviana Palmieri Ericka Soto
Édition	Máximo Araya

Coordination de l'interprétation et de la traduction Doreen Preston

Interprétation simultanée		
	Espagnol	Luis Delgadillo Ilse Salazar
	Anglais	Elizabeth Lewis Thais Pardo Marjorie Robotham
	Français	Agnes Boonefaes Elisabeth Roure

	Portugais	Natalia Ferreira Sharona Wolkowicz
Traduction		
	Espagnol	Olga Vargas
	Anglais	Laura Moya Bertha McLaren
	Français	Elisabeth Roue
	Portugais	Helena Bitelli
Contrôle et suivi des traductions		Priscilla Segura
Numérisation		
	Espagnol/anglais/français/portugais	Marielos Salazar
Audio et enregistrement numérique		David Álvarez Minor Carvajal
Services informatiques et de téléprésence		Emmanuel Picado Adriana Alpízar Olman Castro Gian Carlo Corrales José Ricardo Fallas Ricardo Montero Julio Solís Randall Vargas Luis Diego Wattson
Services de soutien		
	Coordination	Laura Mora José Francisco Brenes

Fournitures	German Arroyo Eva López Rebeca Martínez
Montage et entretien	Ronald Meneses Minor Carvajal Eduardo Castillo Rafael Flores Álvaro González
Propreté et nettoyage	Marcela Castro Lidieth Quesada
Santé	Annia Madelin Wong Yeimy Rodríguez
Sécurité	Esteban García José Gómez Mario Vega
Transports	Javier Barboza Carlos Umaña Harold Zumbado

Imprimé par l'imprimerie de l'IICA
Siège social, San José, Costa Rica
L'édition comprend 10 exemplaires imprimés
et 2 exemplaires numériques.



INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE
SIÈGE / Boîte Postale 55-2200 San José,
Vázquez de Coronado, San Isidro 11101, Costa Rica
Tel: (+506) 2216-0222 / FAX: (+506) 2216-0233 / iicahq@iica.int / www.iica.int